



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

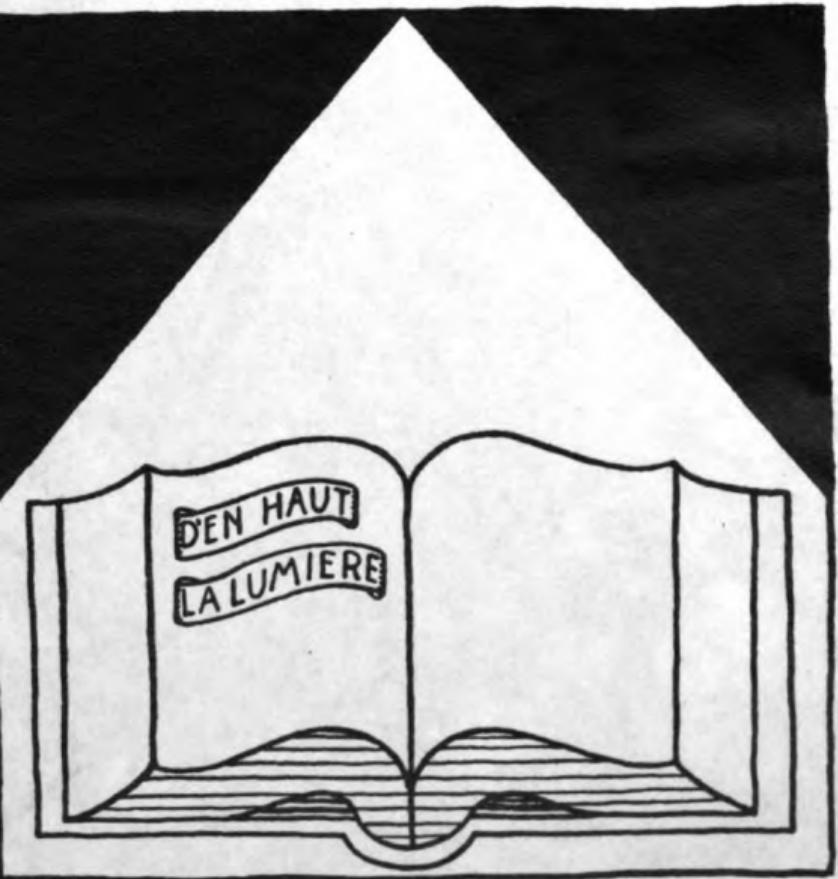
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

EX-LIBRIS

ALPHONSE·E·DROZ



J. Itin. 18.



Digitized by Google

3rd

2, 17

SUPLEMENT AU GLOSSAIRE DU ROMAN DE LA ROSE,

CONTENANT DES NOTES

Critiques, Historiques & Grammaticales.

Une Dissertation sur les Auteurs de ce Roman.

L'Analyse de ce Poëme. Un Discours sur l'utilité des Glossaires.

Les Variantes restituées sur un MS. de Mr. le Président BOUHIER de Savigny.

Et une Table des Auteurs cités dans cet Ouvrage.

*Multa renascentur, quæ jam cecidere :
cadentque,*

Quæ nunc sunt in honore vocabula.

Q. Horatii, de Arte Poeticâ, lib:



M 455 - ^a

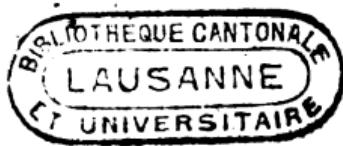
A D I J O N ,

Chez J. S I R O T , Imprimeur-Libraire ;
Place Saint Etienne.

M. D C C. X X X V I I .

Avec Aprobation & Privilége du Roi.

28486.





DISSERTATION SUR LE ROMAN DE LA ROSE.

LA Science conjecturale étant de toutes les Sciences la plus sujette à nous tromper, il n'est point étonnant que ceux qui la suivent tombent si souvent dans l'erreur.

Accoutumez à recourir au merveilleux, ils ne se contentent jamais des effets simples de la nature ; ils aiment mieux les rapporter à des causes étrangères ou surnaturelles : suite ordinaire

A

de l'ignorance , qui se déguise presque toujours sous le titre spécieux de curiosité. Ainsi , laissant le corps pour courir après une ombre chimérique , les premières idées qui se présentent à leurs esprits ne sont jamais , si l'on veut les en croire , celles qui devroient s'y offrir naturellement ; c'est une bizarrerie à laquelle sont exposés tous les événemens de la vie , & surtout ce que nous appellons productions de l'esprit.

Jamais aucune ne fut plus livrée aux caprices des Lecteurs , que celle qu'on vit paroître sous le titre du ROMAN DE LA ROSE : Quoique cet ouvrage dût présenter à tout esprit sensé une idée uniforme , peu de gens l'examinerent avec les mêmes dispositions.

Les Chymistes crurent y découvrir le grand œuvre : d'autres spéculatifs , s'imaginerent y trouver une espèce de Théologie morale , & que cette Rose , dont la conquête avoit couté tant de peines à l'Amant , n'étoit autre chose que la sagesse.

Martin Franc (a) , Prevôt & Chanoine de Lauzanne en Suisse , regarda ce Roman comme une Satyre con-

(a) Bibliothèque de la Croix du Maine.

sur le Roman de la Rose. 3
tre le beau Sexe , ce fut pour la réfuter qu'il composa un Ouvrage en vers , intitulé *le Champion des Dames* , qu'il dédia à Philippe le Bon , Duc de Bourgogne.

Le fameux Gerson , Chancelier de l'Université de Paris (b) , crut que la lecture du Roman de la Rose étoit dangereuse : il la combatit par un Traité plus solide que celui de Martin Franc , sous le titre de *Tractatus Magistri Joannis Gerson , contra Romanum de Rosa , qui ad illicitam venereum , & libidinosum amorem , utrinque statu homines quodam libello excitabat.*

Il fit plus , il porta contre ceux qui en étoient les Auteurs , un Jugement pareil à celui du Docteur Jean Raulin , sur le Roman d'Ogier le Danois (c) , prétendant qu'ils ne sont pas moins damnés que Judas , si tant est qu'ils soient morts sans s'être repenti d'avoir mis au jour de telles compositions : les termes de Gerson sont trop remarquables pour n'être pas rapportés.

Si mibi sit Romantius Rosa , qui & unicus extet , & viginti sestertiis , sive

(b) Baillet , Jugement des Scavans , tom. 4. part. 3.

(c) Naudé , Apologie des Grands Hommes soupçonnés de magie.

A ij

(ut apertius dicam) quingentis aurcis constet, mibi combureretur potius quam ut veniret, in hoc ut qualis est publicaretur (*d*).

Dans un autre endroit : *Si apud me peccata is poneret qui libro hoc uteatur perperam, mandarem, utique, vel plurima uti obliteraret, vel abjiceret in totum.*

Et enfin : *Si mibi constaret Joannem ipsum Meldunensem, libri bujus editi, & evulgati crimen, poenitentiâ & animi dolore non diluisse, nihil illi melius vel precarer, vel appellarem Deum quam Iudas Iscariotæ, de quo mibi non dubitare licet, quin poenas det nunquam desituras.*

Les Prédicateurs, à qui les maximes qui sont répandues dans ce Roman parurent pernicieuses, firent de grands efforts pour le décrier ; & peut-être firent-ils naître à plusieurs de leurs Auditeurs, la curiosité de le lire (*e*).

A considérer sans prévention le Roman de la Rose (*f*), c'est proprement un cours de Philosophie amoureuse,

(*d*) Bibliot. Duverdier.

(*e*) Mervélin, Histoire de la Poësie Française.

(*f*) Lettre de Mr. Desmaiseaux à Mr. de Saint Evremont, tom. 4.

un système d'amour ; ou pour s'exprimer avec nos anciens Auteurs , ce sont les commandemens de l'amour pour parvenir à la joüissance.

C'est à Guillaume de Lorris , & à Jean de Meun, que nous sommes redévables de cet Ouvrage.

Guillaume ajouta à son nom celui de Lorris , petite Ville du Gatinois. Jean fut aussi surnommé de Meun , parce qu'il étoit né dans cette Ville , dont il fut l'ornement , comme nous l'apprend cette Epigramme de Marot.

De Jan de Meun s'enfle le cours de Loire.

Nos Ancêtres , aussi sobres & aussi réservés que nous le sommes peu sur les vains titres d'honneur , ne se faisoient connoître que par le nom du lieu où ils avoient pris naissance : c'est sur ce modèle que les Religieux , qui regardent leur entrée dans le Cloître comme une régénération à la vie , se contenterent de joindre à leurs noms de Baptême , celui des Maisons où ils s'étoient retirés (g). Ainsi Adam , Hugues & Richard également recommandables par leurs Ecrits & par la régularité de leurs mœurs , prirent tous trois le sur-

(g) Paquier , Recherches de la France , liv. 4. chap. 23.

6 Dissertation

nom de Saint Victor, parce qu'ils étoient Religieux de cette Abaye.

Saint Louïs préferoit (*b*) à tous ses titres augustes, celui de Loüis de Poiffy, à cause qu'il avoit reçû le Baptême dans ce Bourg.

Ce saint Roi seroit bien surpris, s'il voyoit aujourd'hui les changemens qui se sont faits depuis lui dans les noms de ses Sujets, & comment les Roturiers ont crû acquérir la Noblesse, en usurpant les noms des Nobles, ou en allongeant de quelques syllabes ceux que leurs Peres, plus modestes & plus humbles, ne rougissoient pas de porter, quoique dénués de cette augmentation chimérique.

On ne reprochera point aux Auteurs du Roman de la Rose, de s'être parés d'une Noblesse étrangere, ni d'avoir donné dans la vanité des grands noms.

Jean de Meun, plus connu par ses vers que par l'éclat de ses Ancêtres, se contenta du modeste surnom de *Clopinel*, c'est-à-dire *Boiteux*, dont on a formé le mot *esclopé*.

Vers

11139.

Rom.

de la

Rose.

Et puis viendra Jehan Clopinel

Au cuer gentil, au cuer ysnel.

Guillaume de Lorris commença le

(*b*) La Roque, Origine des noms.

Roman de la Rose ; mais la mort l'interrompit dans son entreprise , & il ne la poussa guéres au-delà de la cinquième partie , c'est-à-dire , jusqu'au vers 4149. de la nouvelle édition.

Cet Ouvrage étoit abandonné lorsque Jean de Meun résolut de le finir.

On n'avoit point alors cette jalousie basse , qui est cause que bien loin d'achever ce que nos Prédécesseurs ont commencé , on seroit même fâché de marcher sur leurs traces.

On pensoit plus sainement autrefois : dès qu'un Auteur étoit mort , on soumettoit ses Ouvrages à l'examen des Scavans ; & s'il se trouvoit des productions où l'Auteur n'eût pas mis la dernière main , on se chargeoit volontiers du soin de les achever.

C'est ce qui arriva à la Vie d'Alexandre , que Lambert le Court avoit traduite du Latin en vers François , qui fut continuée par Alexandre de Paris , & achevée par Jean le Nivelois.

C'est une chimere de croire que Pierre Abelard ait été l'Auteur du Roman de la Rose , & que sous le nom de Beauté , il ait fait le portrait d'Heloise : cet Ouvrage ne parut qu'après la mort de ces deux Amans. On a confondu sans doute leurs amours ,

qu'Abelard avoit mises en vers, & puis en musique, qui fut chantée par toute la France : faveur légère qu'Héloïse prisoit au-delà de sa juste valeur ; mais elle pouvoit bien en tirer vanité, puisqu'elle préferoit le titre de sa Concubine à la dignité d'Imperatrice : elle trouvoit plus de douceur dans le concubinage que dans un mariage déclaré.

Et si uxor is nomen sanctius ac validius videtur, dulcius mibi semper extitit amic& vocabulum, atut, si non indigneris, concubin& vel scorti (i).

Voilà ce qu'elle écrivoit, étant Religieuse, à Abelard qui étoit allé cacher sa honte dans les ténèbres d'un Cloître. Cette scavante Fille avoit encheri sur ce passage d'une Epitre de Didon à Enée (l) :

Si pudet uxor is, non uupta, sed hospita dicar,

Dum tua sit Dido quid libet esse feret.

La postérité nous a conservé peu d'Anectodes de la vie de Guillaume de Lorris. Clement Marot le compareoit à l'Ennius des Latins :

(i) Lettre première d'Heloïse à Abelard.

(l) *Heroidum*, Epist. viii.

Nostre Eanis Guillaume de Lorris
Qui du Romant acquist si grand renom (*m*):

Baillet le regardoit comme le meilleur Poëte du treizième Siécle (*n*): Il nous apprend qu'il vivoit sous le Regne de Saint Loüis, & qu'il mourut environ l'an 1260. & que déguisant sous le nom de *Rose*, celui d'une femme qu'il aimoit éperdûment, il avoit entrepris son Roman, dans lequel il voulut imiter Ovide, & étendre ses pernicieuses maximes, sous prétexte d'y mêler un peu de Philosophie morale.

Paquier (*o*) qui avoit examiné cet Ouvrage avec plus d'attention que Baillet, lui rendit aussi plus de justice. Il prétendit que le Public devoit sçavoir gré à Guillaume de son entreprise, qui n'a pour objet que l'explication d'un songe, dont le sujet principal est l'amour; en quoi on ne peut trop le louer, puisqu'à le bien prendre, les effets de l'amour ne sont que des songes.

(*m*) Complainte de Marot au Général Preudhomme.

(*n*) Jugement des Scavans, tom. 4.
part. 3.

(*o*) Recherches de la France, livre 7.
chap. 3.

Il plaça le sien au Printemps , saison consacrée à l'Amour ; & comme peu de personnes ajoutent foi à ces illusions de nos sens , il justifie celle que l'on doit y avoir , par l'autorité de Macrobe (p) , qui distingue cinq espèces différentes de songes , comme je l'expliquerai dans le Glossaire .

Les anciens se sont plu souvent à nous cacher sous des songes les vérités les plus sublimes , & c'est de ces fictions que la Fontaine a dit (q) :

Le doux charme de maint songe ,
Sous les habits du mensonge
Nous offre la vérité .

C'est ainsi que Ciceron , sous la fiction du songe de Scipion , donne une idée de la Théologie Platonicienne , de l'Astronomie , & de la Science des nombres , dont Macrobe a fait un Commentaire , où l'on découvre l'érudition la plus profonde employée avec art .

François Colomne , en 1467. dans son discours du Songe de Poliphile , expliqua les secrets de l'Amour , & les règles de l'Architecture , qui est le but principal de son Ouvrage : enfin , sous

(p) *Saturnal. lib. primo.*

(q) Fable du Dépositaire infidèle .

sur le Roman de la Rose 17
le Regne de Charles V. on vit paroître un Livre latin , plein d'érudition & de force , appellé *Somnium Viridarii* , ou *Songe du Vergier* , où l'Auteur faisoit disputer par deux Avocats , les droits de la Puissance spirituelle & ceux de la temporelle.

On a souvent confondu (r) le Songe du Vergier, avec le Roman de la Rose ; mais c'étoit la faute de ceux qui ne vouloient pas en faire la différence.

Pour revenir à l'Ouvrage de Guillaume de Lorris , personne ne peut disconvenir que les descriptions qui s'y trouvent en grand nombre , ne soient faites avec art & avec esprit ; il n'y a pour s'en convaincre qu'à lire celle du Printemps.

Lorris étoit un Auteur Galant , qui a plus aproché du tour aisé & naturel d'Ovide , que Jean de Meun son continuateur.

Cet Auteur qui écrivoit vers l'an 1300. fit voir qu'il scavoit , aussi bien que Guillaume , la théorie de l'Art dangereux de l'Amour , & l'emporta sur lui par l'érudition. La Légende de Pierre Faifeu parlant de ce Poète dit :

(r) Bibliot. Duverdier.

Jehan de Meun tient son Rommant de la Rose
Fort estimé en substance & en sens.

Dans un autre endroit de cette Légende, on voit que Bourdigné qui en est l'Auteur, trouvoit dans ce Roman beaucoup de gentillesses :

De Pathelin n'oyes plus les Cantiques,
De Jean de Meun la grand joliveté.

Jean Marot (*f*) s'explique ainsi sur le compte de ce Roman.

Car comme dit le Roman de la Rose :
Qui est un texte où n'appartient de gloste,

Clement Marot (*t*) pensoit à cet égard comme son Pere.

J'ay lu aussi le Roman de la Rose,
Maître en amour.

Antoine de Baif fit tant de cas de ce Roman, qu'il le choisit pour être le sujet d'un Sonnet qu'il adressa à Charles IX.

Je le transcris en entier, parce qu'il donne une idée assez juste de ce Roman.

Sire, sous le discours d'un songe imaginé,
Dedans ce vieil Roman vous trouverez
déduite

(*f*) Entrée de Loüis XII. dans la Ville de Bresse.

(*t*) Elegie 16.

D'un Amant désireux à pénible poursuite.
Contre mille travaux en sa flamme
obstiné.

Paravant que venir à son bien destiné
Faux semblant l'Abuseur tache le mettre
en fuite :

À la fin bel accueil en prenant la conduite,
Le loge après l'avoir longuement che-
miné.

L'Amant dans le verger pour loyer des
traverses

Qu'il passe constamment , souffrant peines
diverses ,

Cuëil du Rosier fleuri le bouton précieux.
Sire , c'est le sujet du Roman de la Rose ,
Où d'amours épineux la poursuite est
enclose ;

La Rose c'est d'amours le guerdon gra-
cieux.

Si l'on en croit Paquier , Jean de
Meun égala Dante Poète Italien , &
surpassa tous ceux de cette Nation ,
soit que l'on considere en cet Ouvrage
les Sentences qui y sont répanduës ,
soit qu'on fasse attention à la beauté
de la diction (u).

Quoique la continuation de ce Ro-
man soit particulièrement consacrée à
l'Amour , on ne laisse pas d'y trouver

(u) Recherches de la France , l. 8. c. 31

plusieurs épisodes où les amateurs de la Philosophie naturelle pourront s'instruire agréablement : les Partisans de la morale y trouveront leur compte, ainsi que les Théologiens ; les Astronomes & les Géomètres liront avec plaisir ce qui les concerne : en un mot, on y trouvera des traits de sagesse & de folie répandus avec profusion. On ne peut disconvenir qu'il n'y en ait aussi de satyriques.

Jean de Meun faisoit profession de médire des Dames, elles se lassèrent d'être en butte à ses mauvaises plaisanteries. Le Président Fauchet nous a conservé l'histoire de la querelle qui arriva à ce Poète à l'occasion de ces deux vers.

Vers 9576. Toutes êtes, ferez ou fûtes,
De fait ou de volonté Putes.

Les Dames piquées avec raison d'une décision si générale, délibérerent de s'en venger : armées chacune d'une poignée de verges, elles alloient lui faire expier la peine de son insolence, lorsque le Coupable leur dit : « Puis-» qu'il faut que je subisse aujourd'hui » le châtiment, ce doit être par les » mains des personnes que j'ai offendues ; or je n'ai parlé que des mé-

chantes , & non pas de vous , qui « êtes ici toutes sages & belles , & « vertueuses : ainsi que celle d'entre « vous qui se sentira la plus offensée , « commence à fraper comme la plus « forte P. . . . de toutes celles que j'ai « blâmées. » Pas une d'elles ne voulut commencer , craignant d'avouer ce titre infame.

Jean de Meun se tira ainsi de ce mauvais pas , laissant aux Seigneurs de la Cour un beau sujet de rire aux dépens des Dames.

On remarque par ce trait , que Jean de Meun joignoit à une satyre très-fine une grande présence d'esprit , talents qui ne vont pas toujours ensemble ; il avoit encore celui de se divertir aux dépens d'autrui , comme il le fit voir dans une occasion très-sérieuse.

On prétend qu'il avoit été Religieux de l'Ordre de S. Dominique : le Président Fauchet nous le donne pour un Docteur en Droit , Thevet pour un Docteur en Théologie ; quoiqu'il en soit , il est certain qu'il ne finit pas ses jours dans un Cloître , puisqu'il avoit ordonné par son testament qu'on l'enterrât dans l'Eglise des Jacobins de Paris , leur léguant à cet effet un coffre & tout ce qui y seroit renfermé ,

à condition qu'il ne seroit remis entre leurs mains qu'après qu'il auroit été enterré. La cérémonie fut à peine achevée , que les bons Peres demanderent le coffre ; mais ils furent bien surpris de n'y trouver que des feüilles d'ardoises , dont il se servoit pour tracer des figures de Mathématique : cette découverte mit ces Religieux dans une telle colere , qu'ils exhumerent le corps de Jean de Meun ; mais la Cour de Parlement en ayant été informée , ordonna qu'il seroit enterré honorablement dans le Cloître des Jacobins , qui auroient dû tenir à honneur de posséder le corps d'un homme que l'on devoit regarder comme un prodige , dans un tems où les belles lettres n'avoient encore fait que très-peu de progrès depuis leur rétablissement.

Le Roman de la Rose ne fut pas le seul Ouvrage qui fit honneur à Jean de Meun ; son Codicile & son Testament sont des preuves du goût qu'il avoit pour les matieres sérieuses : le premier contient une satyre contre tous les Ordres du Royaume : l'autre plus intetessant , roule presque tout entier sur les Mysteres de la Religion. Outre ces Poësies , Jean de Meun traduisit

sur le Roman de la Rose. 17
traduisit le livre de Végece , de l'Art
Militaire.

On a du même Auteur une traduction des merveilles d'Irlande , & des Lettres d'Abelard à Héloïse ; une traduction d'Aelred , de la spirituelle Amitié.

Le Président Fauchet , Lacroix du Maine & Duverdier , qui font mention de ces Ouvrages , parlent encore d'une traduction d'un Traité de la Consolation de Boëce : Philippe le Bel fut très-content de cet Ouvrage , qui étoit partie en vers & partie en prose , à l'instar de l'original.

Voici ce qu'en dit l'Editeur de Boëce (x).

Nemo fuit in omni genere sapientiae Boëthio nostro par : Philippum Pulchrum Francorum Regem constat tanti bos libros fecisse , ut quamvis ipse Latinè intelligeret , tamen pro beneficio babuerit quod ipsi Joannes Magdunensis [Jean de Meun] Poëta , ut tunc ferebant tempora eruditus , Gallicè à se redditos inscripsisset : ad servaturque ejus operis exemplar abhuc hodiè Lutetia in Biblioteca Augustinianorum.

Cette traduction n'a point été im-

(x) Petrus Berthier , Praefat. in Boëtium.

primée , suivant le témoignage de Duverdier (y).

Jean de Meun avoit fait son étude principale du Traité de Boëce ; il en a fait entrer dans son Roman plusieurs traits & plusieurs pensées , qui ont contribué à la beauté du Poème , & à rendre cet Auteur un des plus célèbres dans la République des Lettres.

Le Roman de la Rose (z) lui acquit le nom du Pere & de l'Inventeur de l'éloquence : aussi est-ce le premier Livre François qui ait eu quelque réputation.

Jean le Maire de Belges dans ses Illustrations de Gaule , Jean Bouchet dans ses Annales d'Aquitaine , & André Thevet dans ses Hommes Illustres , ont tous unanimement rendu justice au mérite de Jean de Meun.

Mais dans un siècle aussi éclairé que le nôtre , on pourra trouver à redire à la négligence qui regne dans ce Roman , où l'on rencontre beaucoup de termes synonymes d'une même terminaison , qui se servent mutuellement de rimes : on y voit les césures négligées , des transpositions .

(y) Bibliothéque de Duverdier.

(z) Bouhours , Entretiens d'Ariste & d'Eugene..

insoutenables, des *hiatus* que l'on n'admet plus dans notre poësie, peu d'attention enfin au méchanisme de la versification. En effet, ce Roman étant un Poëme, où toutes les rimes devroient être plates ou suivies, c'est-à-dire deux d'une même consonnance, à la différence des rimes croisées, qui se font par un entrelassement de rimes les unes dans les autres, on ne voit pas que Guillaume de Lorris & Jean de Meun y ayent eu attention, non plus qu'aux rimes masculines qui devoient succéder aux féminines : ils ne se faisoient point une peine d'employer de suite quatre rimes masculines.

Nos anciens Poëtes n'en sçavoient pas davantage ; contens de répandre dans leurs Ecrits des maximes fondées en raison, ils s'embarassoient peu de la justesse de la rime : il faut cependant avouer qu'ils étoient plus riches que nous à cet égard, & il sembloit, comme on l'a dit de Moliere (*¶*), que la rime vint les chercher.

Le Lecteur équitable doit pardonner à nos deux Auteurs des défauts qui étoient moins les leurs, que ceux de leur siècle, où sans s'affujettir à

(*¶*) Boileau, Satyre 11.

B ij

des règles austères, on ne sembloit suivre que son caprice.

Je demeure d'accord qu'on ne rencontre point dans cet Ouvrage la délicatesse des sentimens, ni le tour aisé & galant d'Ovide, dont l'art d'aimer, les Epitres heroïdes, & la septième Elégie du premier livre des Amours, ont fourni presque tout le plan de ce Roman.

La jouissance de la Rose ne s'y trouve certainement pas décrite avec autant d'agrémens que celle de Corine dans Ovide. On peu dire avec vérité que Jean de Meun, pour avoir voulu être trop naturel, est tombé souvent dans le style bas & grossier.

Le mauvais goût du siècle où il écrivoit, en fut sans doute la cause; il ne falloit point employer alors beaucoup d'ornemens pour plaire, il y en a néanmoins dans cet Ouvrage, qui, quoiqu'assortis à la simplicité du tems où il fut composé, peuvent passer pour de véritables ornement. La trop grande liberté des expressions peut blesser dans ce Roman la délicatesse des Lecteurs, & on ne manquera point de dire que l'on a mis dans la bouche de la Raison, qui fait dans ce Poëme un rôle assez considérable, des termes un peu trop significatifs.

C'est un reproche que l'Amant lui fait au Chap. XXXII. de ne s'être pas servie en lui parlant , de certaines gloses qui auroient dû envelopper l'obscénité de son discours ; mais la Raison en vraie Stoiciene prétend que le Sage dit les choses librement , parce que de quelque maniere qu'il s'explique , & quelqu'adoucissement qu'il apporte , il présente toujours à l'esprit les mêmes idées.

Quel crime après tout d'appeler par leurs propres noms les ouvrages que Dieu son pere avoit faits ?

Comment par le corps Saint Omer :

Vers

Noseroye je mye nommer

74914

Proprement les œuvres mon pere ?

Nous pouvons remarquer : parce qu'en a écrit la Mothe le Vayer (aa), que les anciens Auteurs Latins n'ont point usé de tant de précautions dans des occasions aussi délicates , quoique la modestie & la gravité de ceux qui écrivoient eussent dû les obliger d'y avoir recours .

Pour prouver ce qu'il avance , il cite quelques passages de Séneque , de Dion de Prusse , surnommé Chri-

(aa) Hexameron Rustique , journée seconde .

sostôme , & de Saint Augustin , qui vérifient cette maxime que « l'on ne doit pas juger des mœurs des personnes par leurs Ecrits.

Si cela n'étoit point ainsi , il faudroit faire le Procès aux Poëtes Latins , qui se sont permis dans leurs Ecrits tout ce que l'obscénité a de plus fort , sans alléguer d'autre excuse que leur maniere de vivre , différente des maximes relâchées qui sont dans leurs Ecrits (bb).

Lasciva est nobis pagina , vita proba.

Ils avoient encore pour eux l'usage ; mais aujourd'hui que la politesse a prescrit contre ce titre , il n'est plus permis d'employer que les termes les plus chatiés.

On ne peut cependant blâmer Guillaume & Jean d'avoir écrit dans le goût de leur siècle , & d'être entrés dans les droits des Auteurs Latins , après s'être enrichis de leurs dépouilles. On ne peut nonamer autrement ce que le langage qui étoit en usage du tems de ces deux Auteurs , & celui qui a cours parmi nous , ont emprunté de la langue Romaine : voici comme cela arriva.

(bb) *Martial , Epigram. lib. prima.*

L'impérieuse Rome, comme le remarque Saint Augustin (66), ne se contentoit pas d'imposer ses Loix aux Nations qu'elle avoit vaincuës, elle les obligeoit encore à parler la langue du Vainqueur.

Ainsi dès que Jules-César eut achevé de soumettre les Gaules, il y établit des Préteurs ou Proconsuls, qui y rendoient la Justice au nom de la République. Les Gaulois s'appliquèrent à apprendre la Langue Latine, moins par obéissance que par nécessité. Les Romains établirent aussi des Ecoles Latines à Lyon, à Thoulouse, à Bordeaux, à Autan & à Besançon : nos Gaulois se familiarisèrent tellement avec la Langue Latine, qu'ils en emprunterent un grand nombre de mots, & les mêlerent à la Langue Walonne, qui étoit en usage parmi eux. Walon & Gaulois étoient une même chose ; & ce Gaulois, selon Borel, étoit formé de l'Hebreu & du Grec : de ce mélange du Latin & du Walon se forma un nouveau langage, à qui on donna le nom de Roman : le vieux Gaulois, qui ne fut point confondu avec le Latin, fut toujours appellé Walon.

Cette distinction s'est transmise jus-

(66) Cité de Dieu, liv. 19,

qu'à nous , puisque dans le Hainault, dans l'Artois , & dans une partie du Brabant , on dit que nous parlons Roman , & que dans ces Pays-là on y parle le Walon , qui aproche de la naïveté de l'ancien Gaulois , dont on ne trouve plus les traces que dans les Pays où les Romains n'ont fait que peu de séjour , comme dans la Basse Bretagne , la Hollande , la Zélande , & dans les Montagnes de Suisse & des Basques. Ces Pays rudes & mal-aisés à aborder servirent , suivant toutes les aparances (*dd*) , de retraite aux Gaulois , qui ne pouvant endurer la servitude des Romains , y conserverent leur liberté avec leur langue maternelle.

Les Francs , ou Allemands , vers l'an 450. depuis J. C. ayant chassé les Romains des Pays qu'ils avoient conquis dans les Gaules , au lieu d'abolir le langage des Vaincus , ils y conformerent le leur , & donnerent à leur langue le tour du Roman , qui devint demi Tudesque ou Thioise.

Ce ne fut que sous la seconde Race de nos Rois que notre langue commença à se perfectionner. Alors le Roman

(*dd*) Fauchet , de la langue Françoise,

Roman reprit le dessus sur le Tudelque , qui étoit la Langue naturelle de nos Rois ; mais comme ce Roman mixte n'étoit pas si pur que le véritable Roman , on lui donna le nom de Rustique , ce qui se prouve par un passage de Paquier , où il observe qu'au Concile tenu l'an 851. en la Ville d'Arles , il fut ordonné aux Ecclésiaستiques (ee) *ut Homelias quisque studeret transferre in Linguam Romanam Rusticam , quo facilius cuncti possent intelligere quæ dicerentur.*

Ce rustique Roman étoit le langage du Peuple ; dans la suite il prit une forme nouvelle , on y ajouta des articles qui n'étoient point en usage ; & enfin il est venu par degrés au point de perfection où nous le voyons.

Il ne faut cependant pas s'imaginer que la Langue que nous parlons aujourd'hui soit le pur Roman des premiers siècles de la Monarchie : c'est un composé du Gothique , du Lombard , de l'Anglois-Saxon , ou plutôt c'est quelque chose de mixte où le Roman tient le dessus. Il est certain qu'à mesure que les Gots , les Lombards & les Anglois ont fait des ir-

(ee) Recherches de la France , liv. 2.
chap. 7.

ruptions dans les Gaules, ils y ont laissé quelques semences de leurs Langues, particulierement dans le Languedoc, où les Rois des Gots firent long-tems leur séjour, & dans la Bretagne qui fut occupée par les Anglois.

C'est ainsi que l'assemblage de Grecs, de Syriens, d'Espagnols & de Gaulois qui se trouverent à Rome, après qu'elle fut devenue la Capitale du Monde, en corrompit le langage.

On doit conclure de la maniere dont le Gaulois fut enté sur le Roman, que ce que l'on disoit autrefois parler Roman, n'étoit autre chose que ce que nous appellons parler François. Aussi lit-on au titre d'une traduction de l'*Histoire de France* : *Je Frere Guillaume de Nangis ay translaté de Latin en Roman, à la Requête des bonnes gens, ce que j'avois autrefois composé en Latin.*

Avant cet Auteur, tous ceux qui avoient écrit les faits héroïques des Chevaliers errans, donnoient à leurs Oeuvres le nom de *Roman*. Ce nom, & celui de *Romance*, passa à tous les Ouvrages où il étoit question de l'Amour ou de la Philosophie, & indiferemment à toutes les productions de l'esprit : mais ce terme est aujour-

sur le Roman de la Rose. 27
d'hui consacré à ces agréables amuse-
mens des honnêtes paresseux (ff);
c'est ainsi que Monsieur Huet appelle
les Romans.

Il étoit juste de conserver ce nom
aux Ouvrages de cette espèce, où
l'on imite si scrupuleusement le fabu-
leux des Romanciers.

Je ne doute point que les Moines
n'ayent les premiers mérité ce titre;
en effet, nos plus anciens Romans
ont été faits par des Moines ou par
des Prêtres. Un peu d'imagination
de leur part, & beaucoup de crédu-
lité de celle des Lecteurs, suffisoient
pour mettre en vogue cette sorte de
Livres: ajoutons-y encore le mauvais
goût de leur siècle, qui étoit un sûr
garant du succès à quiconque vou-
loit s'ériger en Auteur. Dans ces tems
d'ignorance & de ténèbres, il n'y avoit
gueres que les Moines qui eussent
quelque teinture des belles Lettres:
ce qui me confirme dans ce préjugé
sur le compte des premiers Roman-
ciers, c'est un certain mélange du
Sacré avec le Prophane, qui a un si
grand rapport avec le style des anciens
Légendaires; c'est cette attention scru-
puleuse à faire assister à la Messe &

(ff) Origine des Romans.

C ij

à tous les Offices de l'Eglise leurs Chevaliers errans , & à leur faire jurer sur les corps des Saints d'exécuter des choses où la charité & l'amour du Prochain étoient souvent blesfés.

Ces Romanciers s'imaginoient qu'après avoir mis de cette maniere Dieu & les Saints dans le parti de leurs Hétos , ceux-ci pouvoient en sûreté de conscience faire perdre la vie au premier homme qu'ils rencontroient en leur chemin , & attraper les faveurs de ces Avanturieres qui ne se mettoient en campagne que pour satisfaire aux besoins des *Pala-dins*.

Et passoient pour chastes & pures (gg).

Lancelot Dulac , sortant du lit de la Reine Genievre , femme du bon Roi Artus , n'auroit pas voulu perdre la Messe.

Quel effet devoit produire des exemples aussi dangereux sur l'esprit d'un Lecteur simple & crédule ? Ne pouvoit-il pas se persuader que l'essentiel de la Religion ne consistoit que dans certaines pratiques exterieures , & qu'après y avoir satisfait , on pouvoit

(gg) La Fontaine , conte de la Fiancée du Roy de Gaïbe.

sur le Roman de la Rose. 29
donner un libre cours à toute la vivacité de ses passions ?

Des sentimens aussi erronés peuvent être appellés avec justice le Quietisme du moyen âge de la Monarchie Françoise : il est vrai que sur le retour la plûpart des Chevaliers errans pensoient bien differemment, car ils finissoient presque tous leur vie parmi des Moines, ou dans des Hermitages; & c'est une nouvelle raison pour justifier ma conjecture sur les premiers Auteurs des Romans. Je ne prétends pas les rendre responsables des sentimens & des maximes qui sont répandus dans les Fables de ces Féions, qui fermoient les passages, & qui empêchoient la liberté du Commerce, & de ces Preux qui erroient par le monde pour la sûreté publique, & pour la défense des Dames (bb). Ce sont des peintures de ces tems de troubles & de confusions, où la France étoit plongée dans une espèce d'Anarchie ; le plus fort opprimoit le plus foible : les Evêques étoient en guerre avec leurs Clercs ; les Abbés avec leurs Moines ; les Ducs avec les Comtes, & générale-

(bb) Histoire du Droit Français, par M. Argout.

ment tous ceux qui avoient une maison forte pour retraite faisoient insulte à leurs Voisins.

Il n'y a que les Episodes des Géants , des Enchanteurs & des Fées qu'on doive mettre sur le compte des Romanciers : ce sont des ornementz ajoutés seulement pour le merveilleux , & pour piquer la curiosité des Lecteurs.

Quelques soient ces Ouvrages , il seroit à souhaiter que l'on nous les eût conservés tels qu'ils avoient été écrits , nous serions plus au fait de l'ancienne Langue Romance ; mais son altération vint sans doute de ce qu'à l'avénement de Hugues-Capet à la Couronne , ce vaste Royaume , que nous apellons la France , étoit sous la Domination de differens Seigneurs , parce que chaque Province avoit un Maître particulier (ii) : la Champagne étoit gouvernée par des Comtes , la Provence avoit les siens , ainsi que le Languedoc ; la Guienne étoit sous l'obéissance de ses Ducs : il ne restoit à Hugues-Capet & à Robert son fils , pour Villes considérables , qu'Orléans , Paris & Laon..

(ii) Recherches de la France , liv. 8. chap. 3.

Il est vrai que ces Rois étoient reconnus pour Souverains par les Seigneurs qui avoient partagé les dépouilles de la Monarchie démembrée; mais ceux-ci ne laissoient pas d'avoir leur grandeur à part, & un langage différent en quelque chose de celui des autres Cours.

De là vint que les beaux esprits qui étoient à leur suite, donnerent leurs productions dans la Langue en usage à la Cour où ils vivoient; & lorsque toutes ces Provinces usurpées eurent été réunies à la Couronne, le langage de la Cour prévalut sur celui qui étoit en usage ailleurs; & quand il fut question de transcrire les Ouvrages de nos premiers Ecrivains, les Copistes se donnerent la liberté de le faire, non pas dans la Langue naturelle de l'Auteur, mais dans celle qui leur étoit propre.

Le Commerce que l'on eut avec les Provinces réunies au Domaine, ayant introduit à la Cour plusieurs termes qui n'y étoient point en usage, je ne doute pas que l'acquisition que fit alors notre Langue, n'ait été une véritable corruption: quel autre nom donner en effet à cette multiplicité de dialectes differens qui se rencon-

trent dans les Copies des Manuscrits ? J'en ai consulté plusieurs du Roman de la Rose, & j'y ai trouvé autant de variations qu'il y a eu de personnes qui ont travaillé à en faire des Copies.

La raison est, que notre Langue souffrant de tems en tems quelques changemens, celui qui copioit un Ouvrage, l'accommodoit au langage de son siècle, ensorte que c'étoit plutôt une Traduction qu'une Copie fidelle.

C'est à Clement Marot que l'on a l'obligation du goût que l'on reprit dans son siècle pour le Roman de la Rose, qui sembloit avoir été condamné à rester dans un éternel oubli, malgré la Traduction en Prose de Jean Molinet, Chanoine de Valencienne. Philippe de Cleves, Seigneur de Ravestain, la lui fit entreprendre : elle contient cent sept Chapitres, avec le sens moral & plusieurs allégories de l'invention du Traducteur, dont le defaut est de les avoir appliquées à des événemens postérieurs à Guillaume de Lorris & à Jean de Meun, que ces Poëtes n'avoient certainement pas prévus. Cette Traduction fut imprimée à Lyon en 1503. & à Paris

sur le Roman de la Rose. 33
en 1521. On lit à la tête de cet
Ouvrage les quatre Vers suivans.

C'est le Roman de la Rose
Moralisé clair & net,
Translaté de Vers en Prose
Par votre humble Molinet.

Marot, dont tout le monde savant connoît l'heureux génie & les beaux Vers, découvrit bien-tôt les beautés de ce Roman ; mais voyant que le langage ancien étoit entendu de peu de personnes, il voulut lui faire parler celui de son siècle, afin d'en rendre la lecture plus facile & plus agréable. Il est vrai que pour conserver à la posterité des marques auxquelles elle en put reconnoître l'antiquité, il y laissa plusieurs mots du tems des Auteurs de ce Roman. Peut-être aussi ne doivent-ils leur conservation qu'à la rime que Marot ne voulut pas se donner la peine de changer.

Paquier n'aprouva point l'entreprise de Marot (II) : *A la mienne volonté* (dit-il) *que par une bigarure de langage vieux & nouveau, Clement n'eut voulu babiller à la moderne Françoise le Roman de la Rose.*

(II) Lettre à Cujas, liv. 2.

Dans un autre endroit il témoigne combien il est fâché que nos anciennes manières de parler n'ayent pas été conservées (*mm*) : elles lui paroisoient plus douces , comme venant de notre propre fond. *Barat* , *Guille* , *Losange* lui sembloient des termes plus expressifs que *fraude* & *circonvention* qui sont dérivées du Latin.

C'étoit aux Puristes de ces tems-là à ne point souffrir dans notre Langue l'établissement de ces intrus. Pour nous qui sommes accoutumés avec eux , nous aurions de la peine à nous en séparer , si l'usage , qui est le tiran des Langues , s'avisoit de faire revivre ces anciennes expressions si regrettées par Paquier.

C'est néanmoins aux révolutions arrivées dans notre Langue qu'il faut imputer l'oubli dans lequel sont aujourd'hui beaucoup de Livres anciens, faute de Lecteurs qui puissent les entendre.

Lorris & Clopinel eussent éprouvé le même sort , si Marot ne les eût préservés , en supprimant l'*Argothi-*

* Le *chaisme* * de leurs expressions. On ne peut douter que par son travail , il que.

(*mm*) Recherches de la France , liv. 8. chap. 3.

n'ait ôté au langage ancien cette naïveté qui en faisoit le principal caractere , & qui fait encore aujourd'hui les délices de beaucoup de personnes.

Si l'on s'en fût tenu à la traduction de Maret , ce Roman s'éloignerait bien moins de sa source ; mais on a fait depuis , à l'égard de cette traduction , ce qui avoit déjà été pratiqué avant les Traducteurs. Car après avoir alteré les Manuscrits , on n'a point épargné les Copies imprimées , & il est très-difficile , pour ne pas dire impossible , d'en trouver qui ayent échappé à la censure indiscrète de ces Revisseurs , qui n'ont fait que gâter l'Ouvrage en croiant le rendre meilleur. L'Edition de 1538. du Roman de la Rose faite par Guillaume Bret , quoique imprimée d'après celle de 1526. de Galiot Dupré , lui est presque aussi inférieure que l'Edition de Galiot l'est aux Manuscrits.

On ne peut lire sans indignation ce que le Correcteur de Galiot a mis dans son Prologue , où il avertit le Public (nn) : *Que nonobstant la fei-*

(nn) Prologue de l'ancienne Edition du Roman de la Rose.

blesse du sien pueril entendement & indignité de Rural Engin , il a bien voulu relire ce présent Livre , du commencement à la fin , à laquelle chose faire il s'est employé , & l'a corrigé , au moins mal qu'il a pu , après avoir vû la correction de Galliot , qui roule en partie sur le mauvais & trop ancien langage , sentant son invétéré commencement & origine de parler .

Malgré ces corrections indiscretes , Guillaume de Lorris & Jean de Meun son Continuateur , pourront chacun en leur particulier s'appliquer ce que disoit autrefois Horace , sûr de l'immortalité que devoient lui procurer ses Ouvrages .

*Non omnis moriar ; multaque pars mea
Vitabit Libitinam (oo) .*

Rien n'étoit plus capable d'immortaliser ces deux Auteurs , que la nouvelle Edition qui vient de paraître ; personne ne pouvoit mieux que l'Editeur entreprendre un pareil Ouvrage , dont je connois peut-être mieux qu'un autre toute la difficulté , par l'étude particulière que j'ai faite de ce Roman que j'avois dessein de faire imprimer : j'avois consulté les

(oo) *Q. Horat. Carm. lib. 3. Ode 30.*

Manuscrits des PP. Minimes de Tonnerre , des PP. Jésuites de Dijon , de M. BOUHIER , President à Mortier , l'un des Quarante de l'Académie François; de M. l'Abbé FILSJAN , Conseiller au Parlement de Bourgogne. C'est sur ces Manuscrits précieux que j'avois refondu ce Roman alteré par les différentes Editions qui en avoient été faites , & je me disposois à donner la mienne , lorsque j'apris qu'on travailloit à Paris à celle qui vient de paroître : j'abandonnai mon entreprise , persuadé qu'un homme qui pouvoit puiser dans les sources les plus riches de la République des Lettres , s'en acquitteroit mieux que moi. Qu'il me soit permis cependant de dire , moins par envie , que pour l'amour de la vérité & de l'exactitude , que le Manuscrit de M. de Coislin , dont on s'est servi , est peut-être le plus moderne de tous ; la preuve en est facile , en ce qu'il ne ressemble point à celui dont Molinet s'est servi : on trouve dans sa traduction une infinité de traits qui ne sont point dans la nouvelle Edition , sur-tout depuis le commencement jusqu'à la page 66. du premier Tome.

Molinet qui vivoit à la fin du quinzième siècle étoit plus à portée de celui de ce Roman , & il lui a été plus aisé qu'à un autre de le voir dans toute sa pureté.

Enfin , on ne reconnoît pas dans la nouvelle Edition ni le tour ni le goût gothique du treizième siècle : il n'y a qu'à lire les Etablissemens ou les Ordonnances de S. Loüis de 1270. & l'ancienne Jurisprudence des François rédigée par Pierre de Fontaine , Maître des Requêtes de ce Roi , pour en sentir la différence , qui est au stile du Roman de la Rose , tel qu'il se trouve dans la plûpart des Manuscrits , ce que l'ancienne façon d'écrire les Inscriptions est à celle dont on se sert aujourd'hui. Il est vrai que pour concilier cette différence , on pourroit dire que ce n'est pas la première fois que l'on a vu des Ouvrages contemporains , dont les uns sont écrits avec toute la pureté de la Langue , & d'autres où elle a été presque oubliée , témoins les Mémoires du Cardinal de Retz , auxquels on ne reprochera ni le tour ni la diction , pendant que des Ouvrages écrits dans le même tems semblent les avoir précédés de plus

d'un siècle. Une autre raison encore en faveur de ces différences, c'est le sujet des matières sur lesquelles on écrit. La Jurisprudence ancienne ne se servoit que de termes barbares & inconnus, plus propres à embrouiller les difficultés qu'à les aplanir : la Poësie au contraire simple en apparence, mais relevée par la noblesse des idées & des sentimens, ne doit employer que des expressions choisies & propres au siècle où l'on écrit ; mais quoique la nouvelle Edition s'éloigne infiniment du siècle de Jean de Meun, elle ne sera que trop Gauloise encore pour la plûpart des Lecteurs, quoiqu'à la bien définir elle ne soit dans plusieurs endroits qu'une Traduction, ancienne à la vérité, mais qui fait toujours perdre beaucoup de son prix à l'Original ; ce qui sera facile à justifier par les passages que j'ai restitués.

Il est vrai, comme l'a fort bien remarqué le nouvel Editeur (*pp*), que les Variantes ne sont pas un moyen toujours bien sûr pour découvrir le véritable sens d'un Auteur, & que

(*pp*) Préface de la nouvelle Edition du Roman de la Rose, page **XLII.**

souvent elles produisent un effet tout opposé par l'incertitude où elles jettent les Lecteurs : il faut cependant avouer que la négligence des anciens Copistes a répandu d'étranges doutes sur les Ouvrages qu'ils ont pris la peine de copier. Il y a donc des cas où les restitutions des passages sont nécessaires , lorsqu'il est question de réparer des contrefends , & des contradictions diamétralement opposées à l'intention d'un Auteur : c'est ce que j'ai eu pour objet principal dans les Variantes que j'ai jointes au Supplément du Glossaire ; je les ai tirées du Manuscrit de Mr. le Président Bouthier , c'est celui de tous qui m'a paru le plus exact ; par l'ancienneté des termes , il doit être du quatorzième siècle ; c'est un *in-quarto* en vélin , écrit sur deux colonnes , d'un caractère fort menu : ce Manuscrit fait partie de quantité d'autres qui sont dans sa Bibliothèque , l'une des plus riches que puisse avoir un Particulier.

Après avoir parlé de la nouvelle Edition , il est juste de dire quelque chose du Glossaire : l'Auteur occupé sans doute de soins plus importans , n'y

a

sur le Roman de la Rose. 41
a point donné une explication assez étendue des termes , dont la plûpart sont ignorés par les Personnes qui n'en ont point fait une étude particulière.

J'ai donc pris le parti de faire un Supplément au nouveau Glossaire , & d'y expliquer d'une maniere plus étendue ce qui ne l'a été que succinctement par l'Editeur : j'ai confondu les Notes avec le Glossaire ; il y en a de critiques , d'historiques , & d'autres qui ne sont que grammaticales ; ces dernieres m'ont souvent obligé d'avoir recours à des termes qui leur sont consacrés : je scçai qu'ils sont peu à la mode . parmi ce qu'on apelle le beau monde ; j'ai crû néanmoins que sans vouloir donner dans un pédantisme , dont je suis très-éloigné , je pouvois employer les termes de l'Art ; & d'ailleurs , l'objet d'un Glossaire est qu'il puisse servir à toutes sortes de Personnes : mais persuadé que dans des matieres aussi séches , il falloit quelquefois tirer le Lecteur de l'ennui qui y est attaché ; j'ai inseré dans le Supplément plusieurs traits d'Histoire & de Poësie , relatifs aux passages que j'expliquois.

D

Si par la force de la vérité ou par les circonstances du hazard, quelques-uns des Lecteurs se trouvoient blessés par les articles qui concernent les Titres & les Dignités, je déclare que ce seroit contre mon intention, n'ayant eu que la vérité pour objet, & nullement les Personnes : d'ailleurs, je n'ai rien avancé à cet égard qui ne fût bien prouvé ; & quoique les usages anciens si sagement établis m'eussent par le droit naturel à tous les hommes mis en état de décider, je n'ai pris que rarement cette liberté, laissant aux Lecteurs désintérêts une décision contre laquelle les usages modernes & les usurpations des Possesseurs réclameront inutilement.

A l'égard des traits de Poésie & d'Histoire répandus dans cet Ouvrage, je prévois par avance qu'ils paraîtront à plusieurs Personnes comme des hors-d'œuvre, placés seulement pour grossir ce Volume, & peut-être pour y faire parade d'une vaine étudition : si ce reproche prévaloit, en vérité ce ne seroit plus la peine d'écrire. Je le répète après la Bruyere, *tout est dit*, & l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans.

qu'il y a des hommes qui pensent. La plûpart des Livres qui paroissent depuis long-tems , ne sont plus que des compilations & des répétitions continues : nous vivons dans un siècle où l'ignorance n'est plus tolerée qu'aux Personnes dont l'éducation a été négligée ; mais malgré cette érudition , dont tant de gens se font honneur , j'ai crû que pour le soulagement d'une mémoire accablée la plûpart du tems sous la multiplicité des faits , je pourrois rapprocher sous un même point de vuë une infinité de traits contenus dans différens Volumes.

Ceux des Lecteurs qui ne se contenteront pas des explications que j'ai données , pourront avoir recours aux Dictionnaires de M. du Cange , de Borel , de Ragueau , de Menage & de Trevoux : c'est dans ces sources fécondes , & dans les plus anciens Livres Gaulois , où j'ai puisé la plus grande partie des Notes & des explications dont j'ai formé mon Glossaire. Il ne sera pas difficile , à qui voudra s'en donner la peine , de le rendre & plus correct & plus complet ; & je verrai sans autre mou-

Dij,

vement que celui qui vient d'une noble émulation , cet Ouvrage porté à ce point de perfection auquel j'aurois vainement aspiré de pouvoir atteindre.





ANALYSE DU ROMAN DE LA ROSE.

Vant la nouvelle édition du Roman de la Rose, j'avois divisé ce Poëme en cent Chapitres ; mais comme cette division ne fait rien au Texte , & qu'elle équivaut à peu près aux Sommaires , j'ai suivi mon premier plan dans l'Analyse que je donne aujourd'hui de ce Roman.

CHAPITRE PREMIER.

LE Roman de la Rose divisé en cent Chapitres , composé de plus de vingt-deux mille Vers tétramètres , ou de quatre pieds , commence par un songe que l'Auteur eut étant couché ; & comme il roule presque tout sur l'Amour , il a jugé à propos de

placer cette avanture au Printemps ,
Saison plus propre qu'aucune autre
aux plaisirs que ressentent ceux qui
sacrifient à cette Divinité.

Guillaume de Lorris songea qu'il étoit allé se promener hors de la Ville, que cette promenade l'avoit insensiblement conduit dans une prairie bordée par une petite rivière ; que de là il étoit venu à l'entrée d'un beau jardin entouré de murailles , sur lesquelles étoient peintes en or & en azur, *la Haine, la Félonie, l'Avarice, la Villeneuve, la Convoytise, l'Envie, la Tristesse, la Vieillesse, la Papelardie & la Pauvreté.*

On reconnoissoit toutes ces ennemis du genre humain aux différens attributs qui leur sont propres , dont la description ne céde en rien aux beautés des peintures.

II. L'Auteur passe ensuite à celle du jardin , dont la porte lui fut ouverte par *Oyseuse* , qui en étoit la Portiere ; il s'étend beaucoup sur la beauté de cette Dame , & entre dans un examen assez détaillé des graces qu'elle avoit reçues de la Nature , & de celles que l'Art y avoit ajoutées.

Elle n'avoit pas moins de politesse , ce qui paroît par la réception hon-

nête qu'elle fit à notre Songeur ; elle lui aprit que ce jardin apartenoit à un Bachelier nommé *Deduit*, où il venoit se divertir souvent avec ses amis..

L'Auteur pria *Oysense* de lui faire voir un si galant homme : sa demande lui fut octroyée , & il entra dans le jardin , où il vit des oyfeaux de toutes les espèces , dont le ramage faisoit un concert charmant. Cette merveille lui fit naître la curiosité de s'avancer plus loin : un petit sentier le conduisit dans l'endroit où étoit *Deduit* , qui par sa beauté ressembloit à un Ange , aussi bien que ceux qui étoient avec lui..

III. Toute cette troupe aimable dansoit aux chansons que chantoit une Dame qui avoit nom *Liesse*.

Guillaume regardoit ces danses avec étonnement , lorsqu'une Dame nommée *Courtoisie* le pria de prendre part à ce plaisir : enhardi par un acueil si favorable , il se mit à considérer *Deduit* de plus près ; & par ce moyen , il fut en état d'en transmettre à la posterité les habillemens & la figure , sans oublier la beauté de *Liesse* , amie de *Deduit* , à côté duquel étoit *l'Amour*.

L'Auteur nous donne une idée proportionnée à la grandeur de ce Dieu , auprès de qui l'on voyoit un beau garçon qu'on apelloit *Doulx-Regard* : il avoit soin de garder les deux arcs de l'Amour ; l'un étoit d'un bois plein de nœuds & mal tourné ; le bois de l'autre étoit uni & fort bien peint.

Doulx-Regard avoit cinq flèches dans sa main droite ; leurs noms étoient , *toute-Beauté* , *Simpleſſe* , *Franchiſe* , *Compagnie* & *Beau-ſem-blant* : les pointes de ces flèches étoient d'or.

Il en avoit encore cinq autres , dont le fer étoit noir & rouillé ; la première avoit nom *Orgueil* , la seconde *Vilenie* , la troisième *Honte* , la quatrième *Convoitise* , & la cinquième *Desespoir*.

L'Auteur , qui ne néglige aucun devoir d'un homme poli , donne ensuite les portraits des Dames de la Cour de *Deduit* : on les apelloit *Beauté* , *Richeſſe* , *Joliveté* , *Largesse* , *Franchiſe* , *Courtoisie* & *Jeunesſe*.

Tous les traits qui ornent cette peinture partent de la main d'un maître & d'un connoisseur habile.

IV. Mais pendant qu'il s'amusoit à

à considérer la beauté de ces Dames, l'Amour toujours attentif à augmenter le nombre de ses esclaves , commanda à *Doulx-Regard* son Ecuyer , de tendre un de ses Arcs , & de lui donner cinq flèches , il se mit ensuite à poursuivre notre curieux , qui eut le loisir , en fuyant , de considérer de plus près les Arbres du Jardin , & les Bêtes fauves qui étoient dans le Parc formé par une Forêt d'Arbres.

V. Il y trouva une Fontaine qui avoit autrefois servi de Miroir à l'Amant de la Nimphe *Echo*. Elle mourut de regret de se voir méprisée par ce présomptueux.

L'Amour vengea cette infortunée : *Narcissus* ayant par hazard , ou par curiosité , jetté les yeux sur cette Fontaine , fut trompé par sa propre figure dont il devint épris , désespérant de pouvoir jamais jouir de l'objet de son amour , un chagrin dévorant le réduisit bien-tôt au tombeau.

Cette fameuse Fontaine avoit cela de singulier , que celui qui la regardoit , voyoit tout ce qui étoit dans le Jardin , de quelque côté qu'il tournât ses yeux.

Ce fut en portant les siens sur cette Fontaine , que notre Fugitif

aperçût un Rosier chargé de fleurs , dont l'odeur charmante embaumoit ce Jardin enchanté.

V I. L'envie de cuëillir une Rose le fit s'aprocher de l'Arbrisseau : mais l'Amour qui l'observoit caché sous un Figuier , le voyant auprès du bouton de la Rose , lui décocha une fleche qui lui entra jusqu'au cœur : envain il voulut l'arracher , la pointe resta dans la blessure ; & l'Amour pour ne pas lui donner le tems de se reconnoître , le perça successivement de quatre autres fleches.

L'Amant , (c'est ainsi que j'appellerai désormais notre Songeur) s'aprocha du Rosier , dans l'envie d'aporter quelque soulagement à ses maux ; & il respiroit à son aise la douce odeur qu'il exhaloit , lorsque l'Amour lui décocha une sixième fleche qu'on nommoit *Beau-Semblant*.

Content des blessures qu'il venoit de lui faire , ce Dieu vouloit au moyen de cette sixième fleche couler un baume dans toutes les playes de l'Amant.

V II. Aussi-tôt il courut à lui , en criant qu'il eût à se rendre , ce que l'Amant fit dans l'instant ; & se jettant aux pieds de l'Amour , il

du Roman de la Rose. 51
lui prêta foi & hommage.

VIII. L'Amour qui étoit accoutumé d'en recevoir de gens doubles & trompeurs , lui demanda un gage : l'Amant lui offrit son cœur.

IX. L'Amour pour plus grande sûreté le ferma avec une petite clef d'or , lui recommandant de ne rien craindre , & qu'il auroit soin de lui : alors il lui enseigna les Regles qu'il devoit suivre , & les Commandemens qu'il falloit observer.

X. Il lui ordonna entre autres choses d'éviter la médisance , de ne pas mal parler des Dames , de fuir l'orgueil , & d'être constant dans ses Amours. Il lui dit qu'un Amant devoit toujours être habillé proprement , & se servir des meilleurs Ouvriers pour faire ses Habits ; qu'il falloit être gai , danser & chanter lorsque les Dames l'en prieroient ; que cette complaisance serviroit beaucoup à avancer ses affaires auprès de sa Maîtresse ; mais que rien n'y étoit plus propre que la libéralité , qu'il ne falloit jamais regreter le mauvais usage qu'on avoit pu en faire : Il est vrai , lui dit-il , qu'un Amoureux a bien des maux : il lui en fait un détail capable de rebuter ceux qui

E ij

liront ce Roman , si par une longue expérience on n'étoit pas convaincu , que l'austerité de cette morale ne se trouve plus que dans les Vers de Guillaume de Lorris .

» Tant de peines , disoit l'Amour ,
 » ne serviront pendant un tems qu'à
 » vous amaigrir ; mais sachez que
 » ceux qui vivent sous mes loix ne
 » doivent avoir que la peau collée
 » sur les os , & que c'est à cette
 » marque qu'on les distingue des
 » Amans faux & traires , dont l'em-
 » bonpoint le dispute à celui des
 » Prieurs & des Abbés .

Mais comment , répond l'Amant , un homme peut - il survivre à tant de fatigues ? Il faudroit être de fer pour y résister plus d'un mois .

» On n'a point de biens sans peine ,
 » dit l'Amour , c'est elle qui y met
 » le prix , & à tout prendre ; on
 » voit peu de personnes mourir d'A-
 » mour , parce que tout le monde
 » craint la mort , & que l'on trouve
 » du soulagement en songeant à sa
 » Maîtresse , ce que l'Amour appelle
 » *Doulx-Penser* .

» Deux choses qui contribuent encore
 » beaucoup au repos d'un Amant , ce
 » sont *Doulx-Parler* , & *Doulx-Regard* ,

Le premier s'occupe à parler de « sa Maîtresse avec quelque ami , « & l'autre rappelle tout ce qu'elle a « d'apas. »

Après avoir donné à l'Amant ce specifique merveilleux , l'Amour disparut le laissant dans une grande affliction. L'Amant ne connoissoit de remede plus sûr que d'aller respirer l'odeur de la Rose ; mais la crainte de passer pour un homme qui avoit envie de la dérober , le tenoit dans une grande perplexité.

XI. Lorsque *Bel-Acœil* fils de *Courtoisie* , offrit à l'Amant de lui donner passage pour aller auprès des *Roses* , à condition néanmoins que l'odorat seroit le seul de ses sens qui prendroit sa part du plaisir qu'on pouvoit goûter auprès d'elles : déjà l'Amant étoit au comble de ses vœux , lorsqu'un grand homme noir & héricé se présenta devant lui.

XII. C'étoit *Dangier* , un des Portiers du Jardin , qui d'une voix menaçante lui ordonna de se retirer , ainsi qu'à *Bel-Acœil* : cet homme si discourtois avoit avec lui *Malle-Bouche* , *Honte* & une autre femme , dont le nom étoit *la Peur*. *Honte* étoit fille de *Raison* , son pere s'appelloit *Méfaisir*.

Honte avoit eu de son mariage une fille à qui l'on avoit donné le nom de *Chasteté*, Venus lui faisoit une guerre continuelle.

L'Amant bien triste de se voir ainsi chassé du Jardin, se livroit à toute la violence de son désespoir, déjà sa colere s'exhaloit en reproche contre l'Amour, & il regretoit de s'être assujetti à ses loix.

XIII. Quand la *Raison* vint à son secours, qui lui conseilla de secouer le joug que l'Amour lui avoit imposé, & de ne plus se livrer au fol amour, que le bouton de la Rose avoit allumé dans son cœur.

Des avis si contraires aux sentimens de l'Amant, furent très-mal reçus de sa part : la *Raison* voyant son aveuglement se retira, & d'une aile légere regagna le céleste séjour.

XIV. L'Amant, peu touché de son départ, alla trouver un Ami à qui il raconta tout ce qui lui étoit arrivé avec *Dangier* le Portier.

XV. L'Ami lui conseilla de se raccorder avec lui.

XVI. *Dangier* promit d'oublier ce qui s'étoit passé, pourvu que l'Amant ne franchit plus les hayes qui fermoient le Jardin. C'étoit une

condition bien dure à observer pour notre Amant. *Franchise & Pitié* furent touchées de la rigueur du Portier ; & pour le flétrir , elles joignirent leurs prières à celles de l'Amant.

Dangier , vaincu par leurs importunités , autant que par leurs prières , permit à l'Amant d'entrer dans le Jardin avec *Bel-Acuëil*.

XVII. Celui-ci , fort honnête de son naturel & bien-faisant , le ramena dans le Jardin , où il eut la liberté de voir la Rose , dont le bouton lui parut plus beau & plus vermeil que la première fois qu'il avoit eu le plaisir de le considérer : son amour augmenté par la difficulté , lui faisoit apercevoir de nouveaux charmes dans ce bouton : l'envie de lui donner un baiser le fit hazarder de prier *Bel-Acuëil* de ne point s'y opposer , ce qu'il refusa.

Venus qui survint à l'instant , ordonna à *Bel-Acuëil* de laisser faire à l'Amant tout ce qu'il voudroit.

XVIII. L'Amant dont les feux augmenterent à la vüe de la Torche que portoit la Déesse , se hâta de les éteindre dans les baisers de la Rose.

Malle-Bouche , toujours prêt à parler

mal de tout le monde , n'eut pas plutôt vû l'action de l'Amant , qu'il fut en faire part à *Jalousie*.

XIX. Celle-ci toujours disposée à croire le mal , vint aussi-tôt faire une querelle à notre Amant.

Honte lui repréSENTA envain qu'il ne falloit pas faire attention aux discours empoisonnés de *Malle-Boucke* , qui étoit un médisant de profession .

Jalousie ne voulut pas changer le dessein qu'elle avoit conçu de faire entourer le Jardin de nouveaux murs , & d'y bâtir au milieu une Tour qui serviroit de Prison à *Bel-Aeuëil* .

Comme elle étoit dans ses sentimens , la Peur arriva , qui fut fort troublée d'entendre ainsi parler *Jalousie* , & lorsqu'elle se trouva seule avec *Honte* , elles prirent ensemble des mesures pour prévenir les effets de la colere de *Jalousie* , & pour les empêcher , s'il étoit possible : l'expédient qui leur parut le meilleur fut d'aller trouver *Dangier* .

XX. Elles lui firent une vive réprimande sur la nonchalance avec laquelle il veilloit à la garde du Jardin .

Dangier promit d'être plus exact à l'avenir .

XXI. Cependant *Jalousie* n'oublioit rien pour mettre à exécution ce qu'elle avoit projeté , & bien-tôt on vit construite la Tour destinée à renfermer *Bel-Acuëil* : aussi-tôt qu'il eut été emprisonné , *Jalousie* établit une garnison dans la Forteresse , dont les portes furent gardées par *Dangier* , *Peur* , *Honte* & *Malle-Bonche*.

L'Amant sensible à l'injustice qu'on faisoit à *Bel-Acuëil* son ami , résolut de se laisser mourir , non pas sans avoir fait plusieurs réflexions sur l'instabilité des choses d'ici bas ; il vouloit par son testament leguer son cœur à *Bel-Acuëil*.

XXII. Une foule de pensées différentes se présentèrent à son esprit ; mais il prit le parti de s'abandonner entièrement à la Providence de l'*Amour*.

XXIII. *La Raison* qui ne refuse ses lumières à personne , revint une seconde fois à la charge , croyant avoir trouvé le moment favorable de retirer l'Amant , du fol amour où il étoit engagé : elle lui fit une peinture naturelle des maux que l'*Amour* cause à ceux qui portent ses chaînes , en lui disant que le plaisir seul nous y engage ; & que le feu de *la Jeunesse* , qui est fille de *Déduit* , nous y entraîne.

Après une description , ou par un contraste heureusement mis en œuvre , elle lui découvrit toutes les peines de l'Amour , & ses plaisirs : elle s'étendit sur les louanges de l'amitié ; c'est là où elle explique à l'Amant la différence des bons & des mauvais amis.

XXIV. Elle lui apprend que la disgrâce est la pierre de touche de l'amitié , & combien nous devons peu compter sur les faveurs d'une Déesse , aussi inconstante que l'est la *Fortune* : ce qui l'engage à faire voir que les grands biens nous rendent moins heureux que la médiocrité , dès qu'elle peut nous suffire.

La Raison prend de-là occasion de déclamer contre l'*Avarice* , & de prouver à l'Amant que les *Avares* , au milieu de leurs richesses , sont en proye à mille chagrins qui les dévorent.

» Trois choses , lui dit-elle , con-
 » tribuent à troubler leur tranquillité ,
 » la peine d'acquerir , la difficulté
 » qui se trouve dans la garde de leurs
 » acquisitions , & la douleur enfin d'a-
 » bandonner en mourant des richesses
 » qui faisoient ici-bas toutes leurs
 » délices .

Cette foule de Domestiques & « de Soldats préposés pour la garde « & pour le service des Grands , est « moins une marque de la noblesse « dont ils se parent si follement , que de « la crainte qu'ils ont d'être dépouillés « de leurs possessions , qu'on ne peut « regarder comme un bien qui leur « appartienne , puisqu'il est au pouvoir « d'un chacun de se les approprier . »

Mais si les biens de ce monde « font si fragiles , dit l'Amant , quels « sont donc ceux qu'on pourra à « juste titre regarder comme des « choses qui nous soient propres ? « Ce sont , lui répond *la Raison* , « nos bonnes œuvres & nos vertus . « Les biens d'ici-bas ne sont que « passagers & momentanés : ceux « de l'ame au contraire ne sont sujets « à aucune variation . »

La Raison qui ne perd pas de vue son objet principal , exhorte de nouveau l'Amant à secouer le joug de l'Amour , lui proposant celui de l'amitié comme plus léger à supporter .

C'est quelque chose de chimérique « que cette amitié , prétend notre « Amant , puisqu'à peine l'antiquité « nous fournit-elle quatre exemples « de ce que nous appellons véritables «

» amis. En ce cas, dit *la Raison*,
 » je vous conseillerois d'aimer tout
 » le monde en général, suivant
 » en cela les sentimens que dicte
 » la nature à tous les hommes ;
 » ceux qui s'en écartent sont punis
 » par les Judges établis pour punir
 » les infracteurs de ses droits : d'où
 » *la Raison* infere que l'amour du
 » prochain est préférable à la Justice
 » que l'on rend parmi les hommes,
 » & qu'elle est moins nécessaire que
 » l'amour qui naît de la Charité,
 » parce qu'il peut subsister indépen-
 » damment de la Justice.

La Raison persuadée que les exemples font plus d'impression que les Préceptes, fait un portrait de ceux qui ne doivent leur origine qu'à la malice & à la dépravation des hommes, & qui souvent ne sont pas moins corrompus que ceux dont ils répriment les défauts, plusieurs de ces Judges n'ayant qu'une Justice extérieure.

5802.

Ce Juge fait les larrons pendre,
 Qui de droit deust être pendu ;
 Se Jugement lui fut rendu
 Des rapines, & des tors fais-
 Qu'il a par son povoit forfaict

XXV. Et pour donner une preuve de l'iniquité qui se trouve quelquefois parmi eux , *la Raison* raconte de quelle maniere Apius , vendu aux folles passions de Claudius , rendit un Jugement rempli d'injustice contre la fille de Virginius , dont l'infame Claudius vouloit abuser sous prétexte qu'elle étoit son Esclave.

La mort d'Apicus servira d'exemple aux Juges corrompus , & les Juges intégres le confirmeront de plus en plus dans la pratique de la vertu.

XXVI. Attachez-vous donc à « moi , dit *la Raison* ; par ce moyen « vous deviendrez semblable à Socrates , à Heraclites & à Diogenes , « dont la sagesse fut si grande , « qu'on la propose encore aujour- « d'hui pour modèle ; c'est ainsi que « vous découvrirez tout le néant & « le frivole qui se trouvent dans les « faveurs de la Fortune. ,,

XXVII. Elle lui en détaille tous les caprices : « Ce sont eux qui « élèvent les Petits aux honneurs suprêmes , & qui d'un tour de roue « font rentrer ceux que nous appelons les Grands , dans le néant d'où « ils étoient sortis. ,,

XXVIII. Et par l'exemple de

l'Empereur Neron , qui fit mourir Agrippine sa mere , & Séneque son Précepteur,

XXIX. *La Raison* conclut que
 » les hauts rangs où la Fortune élève
 » les méchans , ne contribuent point
 » à les rendre meilleurs ; au contraire ,
 » le pouvoir qu'ils ont entre les mains
 » les met en état d'en faire sentir
 » tout le despotisme : c'est une er-
 » reur de croire que le changement
 » que la Fortune apporte dans les con-
 » ditions , puisse influer sur les mœurs ;
 » elles étoient déjà corrompuës , mais
 » parce qu'elles n'étoient pas encore
 » dans leur point de vûë , on n'en
 » n'apercevoit pas le dérèglement.

» Ne regardons jamais d'un œil
 » envieux ces victimes que la Fortune
 » engraffe ; c'est dans sa colere que
 » le Ciel permet l'élevation des mé-
 » chans , afin de mieux faire éclater
 » sa justice par une chute proportion-
 »née au grade où ils étoient montés.

» **XXX.** Neron le plus méchant
 » des hommes , est réduit à se don-
 » ner la mort pour ne pas la rece-
 » voir des mains de son Peuple irrité.

» **XXXI.** Creslus ce puissant Roi
 » de Lydie , à qui Solon avoit dit
 » autrefois que l'on ne devoit don-

ner le titre d'heureux à personne « qu'après la mort , n'échapa que « par une espèce de prodige à l'acti- « vité dévorante du bucher où Cyrus « l'avoit fait jeter. »

XXXII. Hecube , femme du « Roi Priam , plus coupable dans « la personne de Paris son fils , que « par ses propres fautes , eut la dou- « leur de survivre à l'embrasement de « Troyes. „

Si les Grands ont éprouvé les « bizarreries & les vicissitudes de la « Fortune, que ne doivent point appré- « hender ceux qui sont d'un rang « moins élevé ? Abandonnez donc « l'Amour , méprisez la Fortune , & « attachez-vous uniquement à moi. „

Ainsi parloit *la Raison* à l'Amant ; mais sourd à ses sages remontrances , il lui dit qu'étant *homme-lige* de l'Amour , rien ne pouvoit le détacher de son parti , ni de la passion qu'il avoit pour la Rose ; & pour se débarasser de cette *Raison* importune , il lui fit un crime d'un mot qui lui *avoit échappé* dans la conyersation : ce terme avoit blessé sa pudeur , & il n'auroit dû être prononcé qu'avec le secours d'une glofe discrette ; mais *la Raison* peu susceptible de cette fausse déli-

catesse , lui répondit que Dieu qui a donné l'être aux choses animées , avoit voulu qu'elle y donnât des noms convenables , & que les périphrases dont nos prétieuses les voilent & les défigurent , reviennent toujours au même , & présentent à l'esprit les mêmes idées , quoique sous des termes différens.

La Raison désespérant enfin de la conversion de ce malheureux Amant , prit le parti de le livrer à lui-même.

XXXIII. L'Amant eut recours à son Ami ; & comme il s'étoit bien trouvé de ses conseils , il retourna le consulter sur ce qu'il devoit faire en cette occasion.

L'Ami lui répondit qu'il ne sçavoit de meilleur expédient que de mettre dans ses intérêts ceux qui veilloient à la garde de *Bel-Acuëil* ; il lui enseigna ce qu'il falloit faire pour y réussir , & il lui promit que s'il vouloir pratiquer ses conseils , il se trouveroit dans peu en état de cuëillir la Rose , c'est-à-dire , à parler sans figure , qu'il obtiendroit les dernières faveurs de sa Maîtresse.

XXXIV. L'Amant qui ne goûte point cette maniere de faire bonne mine aux trois cruels ennemis qui gardent

gardent Bel-Acueil, vouloit que l'Ami lui aprît un autre moyen pour arriver à son but.

XXXV. J'en fçais un autre , lui
dit-il, mais il ne vous convient pas ;
vous n'êtes point assez riche pour
vous en servir , & pour entrer dans
le chemin qui y conduit : il s'appelle
Trop-donner. *Largeffe* le fit autre-
fois construire ; il est d'une telle
vertu , qu'il n'y a ni tours ni Châ-
teaux qui ne tombent à l'aproche
de ceux qui y ont mis les pieds : je
vous y servirois volontiers de guide,
mais ma pauvreté y met un obsta-
cle invincible. ,,, Pour l'en convain-
cre , il lui raconta comment ce mal-
heur lui étoit arrivé.

XXXVI. Tous ses amis l'aban-
donnèrent alors , un seul fut assez
généreux pour partager avec lui tou-
tes ses richesses : prenez garde de
vous trouver jamais dans une si-
tuation aussi fâcheuse ; le moyen
le plus sûr pour l'éviter , est de ne
donner qu'à proportion de vos
biens ; mais observez sur toutes
choses de ne jamais vous livrer au
commerce de ces femmes avares qui
ne cherchent dans un Amant que
le profit qu'elles peuvent en tirer ,

„ insensibles d'ailleurs à ses sentiments
 „ & à sa bonne mise. Ce n'est point
 „ là comme on agissoit du tems de
 „ nos premiers Pères ; l'innocence
 „ étoit leur partage, & la bonne foi
 „ étoit inseparable de l'amour : on
 „ n'y remarquoit pas cet esprit d'in-
 „ terêt sordide qui regne aujourd'hui.

Ces réflexions engagent l'ami à faire une description de ce siècle heureux, qu'on avoit nommé l'âge d'or.

„ XXXVII. Tous les biens étoient
 „ alors partagés également ; l'on ne
 „ connoissoit parmi les hommes au-
 „ cune marque qui pût les distinguer
 „ les uns des autres , parce que tous
 „ rendoient un hommage égal à la
 „ vertu.

„ On ne s'étoit point encore avisé
 „ d'établir cette subordination tyra-
 „ nique : satisfaits du titre de rai-
 „ sonnables , la vanité n'avoit point
 „ inspiré aux hommes l'envie d'en-
 „ prendre un autre ; on l'auroit mê-
 „ me tenté inutilement.

„ Accoutumés à cette égalité si
 „ flattueuse , les hommes auroient vu
 „ avec peine que par un renversement
 „ de l'ordre , un autre eût voulu
 „ s'élever au dessus d'eux , se cachant
 „ bien.

Qu'onques Amour & Seigneurie « 8849.
Ne s'entreurent compagnie. «

Ils n'avoient ni Princes ni Rois “
qui leur fissent sentir le joug de la “
dépendance. ,,

Car Maistrise, Amour désassemblé. » 8852.

XXXVIII. Ce fut cette supério-“
Bou-
rité qui introduisit la division dans “
hier,
les mariages, & qui fit naître la “
jalouse. ,,

L'Ami qui ne veut pas que l'Amant
ignore les désordres qu'entraîne après
elle cette passion frénétique, prend
pour quelque tems le caractere d'un
Jaloux, & sous ce déguisement, il
lui apprend tous les maux que cause
la jalouse, & les inconveniens qu'il
y a à épouser une femme dénuée des
biens de la fortune.

XXXIX. Si elle est pauvre, le “
mari est obligé de fournir à tous “
les frais du ménage. ,,

La femme est-elle plus riche que “
son mari, c'est une orgueilleuse qui “
n'a pour lui que du mépris. ,,

Se fait-elle remarquer par sa beau-“
té, les Galants viennent en foule “
pour avoir part à ses bonnes graces. “

Est-elle laide, elle met tout en “

„ usage pour plaire aux autres. Il n'est
 „ pas possible d'être en sûreté avec de
 „ semblables femmes , ni de conserver
 „ ce qui fait l'objet des désirs de tant
 „ de personnes.

„ Penelope & Lucrece ne pour-
 „ roient résister à toutes leurs pour-
 „ suites : chacun scait la tragique
 „ avantage de cette dernière Heroïne.
 „ Envain Collatin son époux voulut
 „ lui faire comprendre que l'attentat
 „ commis sur sa personne par Sextus
 „ Tarquin , ne la déshonoroit point
 „ à ses yeux ni à ceux du Public , le
 „ consentement au mal déterminant
 „ seul la nature du péché.

„ XL. Peu touchée par des ré-
 „ flexions si sages , elle ne voulut
 „ point survivre à la perte de son
 „ honneur : elle se donna la mort , en
 „ recommandant à sa famille de se
 „ venger de cet homicide sur ceux
 „ qui en étoient les Auteurs.

„ Hélas , dit le Jaloux à son épou-
 „ se , il n'est plus de Penelope ni de
 „ Lucrece ! Mais pourquoi celui qui
 „ achete un cheval a-t'il le droit de
 „ le visiter & de le mettre à l'é-
 „ preuve , tandis que la même chose
 „ ne s'observe point dans le mariage ,
 „ puisqu'il est impossible de démêler

la malice d'une fille auparavant “
qu'elle soit devenue notre femme ? “

Le nombre de celles qui sont sa- “
ges est si petit , que Juvenal con- “
seille à celui qui en trouve une qui “
déroge à la loi commune , d'en aller “
rendre graces à Junon & à Jupiter. “
La difficulté qui se rencontre dans “
l'acquisition d'une femme parfaite , “
faisoit dire à Valere , fâché de ce “
que Ruffin son ami vouloit en pren- “
dre une , qu'il prît bien garde de “
tenter une entreprise si mauvaise. “

Enfin , Juvenal disoit à Posthu- “
mus : Quoi ! n'as-tu point d'autres “
ressources pour sortir de ce monde ? “
Pourquoi faut-il que tu ayes re- “
cours au remede de tous le plus dan- “
gereux ? En effet , que l'on fasse “
attention aux malheurs qui acca- “
blérent Abelard , depuis qu'au mé- “
bris des opositions réitérées d'Heloï- “
se , il voulut en faire publiquement “
la légitime compagne de son lit , “
elle qui préféroit le titre de sa Con- “
cubine , à tous les Trônes de l'Uni- “
vers. ,,

Est-il , ajoute le Jaloux , un lien “
plus fâcheux que celui du mariage ? “
Plut à Dieu que je fusse mort lors- “
que je pris la coupable pensée de “
vous épouser. ,,

„ Qu'a donc de si engageant une
 „ femme pour nous attirer à elle ? En
 „ vérité si l'on pouvoit connoître l'in-
 „ térieur d'un Sexe dont l'extérieur
 „ seul se présente à notre vûë sous un
 „ déguisement agréable , personne ne
 „ voudroit se marier.

XLI. A ce portrait si mortifiant
 pour les femmes , le Jaloux ajoute ,
 „ que la chasteté se rencontre rare-
 „ ment où se trouve la beauté , puis-
 „ qu'à peine peut-elle subsister avec
 „ la laideur.

„ Ce Jaloux qui scait que les pa-
 „ rures qui servent d'ornemens à fa-
 „ femme , lui sont d'autant plus à
 „ charge qu'il n'en retire aucun profit ,
 „ déclame fort contre les Dames qui
 „ ajoutent à l'éclat de leur beauté ces
 „ vains ornemens , qui ne sont étalés
 „ que pour mieux attirer les Galants
 „ dans leurs filets.

„ Des habits simples & assortis aux
 „ Saisons , suffiroient pour se préser-
 „ ver des rigueurs excessives de l'Hy-
 „ ver , & pour se mettre à l'abri des
 „ chaleurs incommodes de l'Eté ; mais
 „ les femmes veulent plaisir en tous les
 „ tems , parce qu'elles sont aussi perver-
 „ ties dans une Saison que dans une
 „ autre.

C'est à cette occasion que Jean de Meun, Continuateur du Roman de la Rose, met dans la bouche du Jaloux ces Vers, qui attirerent à l'Auteur cette fameuse querelle avec le beau Sexe.

Toutes êtes, serez ou fustes,

9575.

De fait ou de voulentez Putes.

Il faut donc être bien dépourvu de " raison pour s'attacher à une espèce " si corrompuë, à qui il ne manque que " l'occasion de commettre le mal. ,,"

XLII. Qu'on lise ce qui arriva à " Hercules pour avoir été idolâtre de " Dejanire, & à Samson pour avoir " été l'esclave de la perfide Dalila. "

XLIII. Toutes ces réflexions augmentent la colere du Jaloux, sa " raison l'abandonne; & dans ses égaremens il s'oublie jusqu'à maltraiter " sa femme. ,,"

Voilà donc; dit l'Ami à l'Amant, " la jalouse qui est la cause des excès " où se porte le mari, parce qu'il se " croit le maître de celle qui devoit " naturellement être sa compagne. ,,"

On n'auroit pas souffert un pareil " désordre au bon vieux tems: jaloux " de la liberté dans laquelle on naiffoit, " on ne l'eût point échangée contre "

„ tout l'or que produit l'Arabie :
 „ on faisoit trop peu de cas de ce
 „ métal , & personne ne s'étoit mis
 „ en campagne pour aller en chercher.

„ XLIV. Les richesses étoient également réparties parmi les hommes,
 „ & la paix resserroit les liens de l'un
 „ nion qui regnoit entre eux. Mais
 „ bien-tôt la tromperie & l'ambition
 „ en rompirent les noeuds. La *Pauvreté*
 „ sortit des *Enfers* , & amena sur la
 „ terre *Larcin* son fils , *la Discorde* &
 „ *la Guerre* étoient à leur suite.

„ L'or & l'argent ne trouverent
 „ plus d'azile dans le sein de la terre ,
 „ on les en arracha , & ce fut en ce
 „ tems-là que l'on partagea toute cette
 „ vaste étendue en diverses portions
 „ qu'on appella héritages : on y mit
 „ des bornes pour les reconnoître ,
 „ mais peu de gens voulurent se tenir
 „ à leur partage ; on envahit celui des
 „ autres , & pour empêcher ces usur-
 „ pations , on fut obligé de choisir un
 „ homme capable de maintenir un
 „ chacun dans la propriété qui lui
 „ étoit échueë.

„ XLV. On élut donc un Chef à
 „ qui l'on donna le nom de *Roy* ;
 „ la taille & la force du corps fitent
 „ alors tout le mérite de celui qui
 „ fut

du Roman de la Rose. 73
fut choisi pour commander aux “
autres & pour les défendre. ,,

Un grant villain entre eux elleurent « 10080.
Le plus ossu de quans qu'ils furent, «
Le plus corsu & le greigneur, «
Et le firent Prince & Seigneur. »

On lui assigna un Domaine pour “
sa subsistance ; mais cet assignal “
étant insuffisant, il fallut que les “
Peuples se cotisassent pour augmen-“
ter les revenus de ce Roy : de-là “
l'origine des Tailles & des Impôts. ,,

L'Ami fait en cet endroit de
grandes invectives contre ceux qui
réunissent en leurs personnes les ri-
chesse qui pourroient suffire à vingt
autres.

Il donne ensuite à l'Amant des
maximes pour se bien conduire avec
sa Femme & avec sa Maîtresse :
les plus usitées sont le Secret, la
Loüange, la Patience & la Dissimu-
lation.

XLVI. L'Amant persuadé de ces
vérités, se mit en chemin pour aller
au sentier que gardoit *Richeff*.

XLVII. Mais elle lui en refusa
l'entrée, parce qu'il n'avoit aucune
part à ses bonnes graces.

G

XLVIII. L'*Amour* voyant l'embarras où ce refus jettoit son pauvre vassal, quitta le Ciel où il habitoit, & vint auprès de l'*Amant*, à qui il demanda s'il avoit bien conservé le souvenir des Commandemens qu'il lui avoit donnés.

XLIX. L'*Amant* les lui répeta sur le champ, & l'*Amour* charmé de la mémoire & de la docilité de son Disciple, lui donna de nouvelles assurances de sa protection.

L. Pour lui en faire bien-tôt ressentir les effets, il convoqua tous les Barons qui relevaient de lui, afin d'être en état de former le siège du Château où *Bel-Acuëil* étoit Prisonnier.

Dame Oyseuse, *Noblesse-de-cœur*, *Simplesse*, *Franchise*, *Pitié*, *Largesse*, *Hardiesse*, *Honneur*, *Courtoisie*, *Déduit*, *Seureté*, *Jeunesse*, *Patience*, *Humilité*, *Bien-celer*, *Contrainte-Abstinence* & *Faulx-Semblant*, se rendirent aux ordres de l'*Amour* qui fut fâché de l'arrivée de *Faulx-Semblant*, fils de *Barat* & de la perfide *Hipocrisie*: *Contrainte-Abstinence* obtint par ses prières que *Faulx-Semblant* serviroit dans l'Armée de l'*Amour*.

LI. Ce Dieu leur aprit pour quel sujet il les avoit mandés : il leur dit

qu'ayant perdu ses plus fideles serviteurs , tels que furent *Ovide* , *Tibulle* , *Gallus* , & *Guillaume de Lorris* , il a recours à eux pour l'aider à se venger de l'injure qu'on lui a faite en emprisonnant *Bel-Acneïl*.

Il les exhorte d'attaquer avec vigueur le Château de *Jalousie* : tous promirent de faire de leur mieux pour y réussir ; & ils suplierent l'*Amour* de trouver bon que *Faulx-Semblant* fit la campagne avec eux. Ce Dieu qui avoit besoin du secours de tout le monde se rendit à leurs prières.

LII. *Faulx-Semblant* se présenta aussi-tôt. L'*Amour* qui sçavoit combien il est difficile de reconnoître un homme susceptible de toutes sortes de déguisemens , lui ordonna de lui apprendre à quelles marques on pourroit ne se point méprendre en le cherchant.

Faulx-Semblant obéit à des ordres si précis.. C'est sans contredit le plus bel endroit du Roman que tout ce que ce traître raconte au sujet des Hypocrites. Les bornes d'un extrait sont trop resserrees pour rapporter ici tous les traits de satyre qui se trouvent répandus dans la description qu'il fait des Faux-Devots : il faut

les lire dans leur source ; on y verra en quels endroits de la terre l'*Hypocrisie*, cette fille de l'Enfer , fait sa demeure , & en combien de formes se changent ceux qui sont entichés de ce vice.

LIII. *Faux-Semblant* , fâché d'en avoir trop dit contre ses Confrères , vouloit mettre fin à cette conversation ; mais l'*Amour* lui ordonna de continuer , & il lui demanda , s'il n'alloit pas toujours prêchant l'*Absstinence* & la *Pauvreté*. "Oüy , répond , l'*Hypocrite* , mais je serois au dé-
sespoir si je praticquois l'une ou l'autre , j'ai peu de commerce avec les Pauvres ; si l'on me reproche ce mépris , je réponds froidement que les Riches à l'article de la mort ont plus besoin de mon secours que les malheureux ; mais la vérité est que l'argent des premiers est un Aiman pour moi , à la force duquel je ne puis ni ne veux résister. Cependant dans son indigence le Pauvre est aussi digne de compassion que le Riche dans son opulence : il y a un état moyen que l'on nomme suffisance , qui est le seul où l'on puisse vivre heureux. Il est inutile de mandier son pain de porte

en porte ; J. C. & ses Apôtres ne “ l'ont jamais fait : on a même vu “ ces derniers occupés à des ouvrages “ manuels dans lesquels ils trouvoient “ des ressources pour subsister. ,,

Justinien défendit autrefois aux “ Personnes saines de corps de deman- “ der l'Aumône : ce judicieux Empe- “ reur regardoit cette action comme “ un larcin qu'on faisoit à ceux qui “ se trouvoient hors d'état de vivre “ sans ce secours. ,,

LIV. *Guillaume de Saint Amour* “ étoit dans les mêmes sentimens , “ *Hypocrisie* ma mere lui suscita des “ Ennemis puissans qui l'obligerent “ de sortir du Royaume , parce qu'il “ avoit ôté le voile qui la déroboit “ aux yeux du Public. ,,

C'est ici où *Faulx-Semblant* détaille les complots iniques & les trâmes funestes ourdies contre les gens de bien , qui ont osé parler contre les Faux-Devots. Toute la Cabale se souleve aussi-tôt & se réunit pour les perdre , pendant que les scélérats déguisés jouissent impunément des droits qui ne sont dûs qu'à la vertu.

Pour me bien connoître , ajouta “ *Faulx-Semblant* , cherchés-moi dans “ les Palais des Princes. Là , sans “

, faire attention aux habits religieux
 , dont je suis revêtu , ni sans vous
 , laisser séduire par mon extérieur
 , mortifié , n'examinés que mes ac-
 , tions.

Ce détail achevé , *Amour* , pour s'assurer de la foi de *Faulx-Semblant* , lui fit jurer qu'il le serviroit fidèlement , après quoi chacun se prépara pour le siège.

LV. *Abstinence & Faulx-Semblant* prirent des mesures pour aller trouver *Malle-Bouche*.

LVI. Ils s'introduisirent aisément auprès de lui , à l'abri de l'air devot qu'ils affectoient , & cette dupe n'eut garde de suspecter des hôtes si dangereux.

Faulx-Semblant d'un ton devot lui exposa le sujet de sa Mission , qui n'avoit d'autre but que la conversion de son ame.

LVII. Il commença un discours fort patétique contre la médisance , dans lequel il lui démontre le tort qu'il eut lorsqu'il parla mal de l'*A-mant* & de *Bel-Acuëil*.

LVIII. *Malle-Bouche* eut bien de la peine à convenir de sa faute ; mais vaincu par l'efficacité du Sermon de *Faulx-Semblant* il demanda à se confesser.

LIX. Il étoit à peine dans la situation qu'exige cette grande action, lorsqu'*Abstinence* lui serra la gorge si fortement avec son mouchoir, qu'elle lui fit tirer la langue; aussitôt *Faulx-Semblant* la lui coupa avec un rasoir qu'il avoit caché dans sa manche.

Après cette expédition ils entrent dans la cour du Château, où ils égorgerent les Soldats Normands que les fumées du vin tenoient plongés dans le sommeil.

LX. *Largesse*, *Courtoisie*, *Faulx-Semblant* & *Abstinence* se rendirent auprès de la Duegne, qui étoit chargée du soin d'observer *Bel-Acuëil*.

Ils firent si bien qu'ils lui persuaderent de laisser voir son Prisonnier à l'Amant qui en avoit une envie démesurée.

La vieille officieuse alla trouver *Bel-Acuëil*, & lui conta tout ce que l'Amant souffroit à cause de lui.

LXI. Ce ne fut pas sans peine qu'elle l'engagea à accepter de sa part un Chapeau de fleurs, tant ce pauvre Garçon redoutoit la colere de *Jalousie*.

LXII. La Duegne ayant été pendant quelque tems auprès de *Bel-Acuëil*, elle se mit à lui faire des

complimens sur sa beauté , c'étoit pour avoir occasion de parler de celle dont elle avoit été douée autrefois : cette bonne femme en regretoit fort la perte , ainsi que l'usage qu'elle en avoit fait.

LXIII. Elle aprit à *Bel-Asnëil* tous les tours qui peuvent se pratiquer en amour ; & sur-tout combien il est nécessaire à un jeune homme de prendre des femmes tout ce qu'il pourra en attraper , sans jamais leur rien donner.

„ Ce n'est point un crime , lui dit-elle , de leur manquer de pa-role , les Dieux dans leur éeleste demeure ne font que rire de tous les fermens amoureux qui se font ici bas : eux-mêmes nous ont donné des exemples d'infidélité qui ont été suivis avec plaisir par les mortels.

„ **LXIV.** Le pieux Enée trompa la crédule Didon ; Philis fut abusée par Demophon ; Paris ne fut pas plus fidèle à Oenone ; & Médée trouva dans le cœur de Jason toute la légereté & la mauvaise foi qui sont si ordinaires en amour.

„ Les hommes en s'attachant aux femmes n'éprouvent point un soi-

plus heureux ; car dans le tems où “ elles leur font le moins fideles , “ elles ne laissent pas de leur inspirer “ une jalouse égale à celle dont fut “ autrefois frapé le boiteux Vulcain “ lorsqu'il forgea ce fillet fatal aux “ amours de Mars & de Venus. , ,

LXV. La Vieille raconte ensuite “ comment dans tous les tems plusieurs “ guerres cruelles ont été entreprises , “ à l'occasion des femmes que le pen- “ chant entraîne dans tous les déré- “ glemens où elles se plongent. , ,

LXVI. On scait assés qu'il est “ impossible d'aller contre les droits “ de la nature : ce qui se prouve par “ l'exemple du Chat , qui n'ayant “ jamais vu de Souris , ne laisseroit “ pas que de leur donner la chasse la “ première fois qu'il en apercevroit. , ,

Ne voit-on pas que les Jumens “ nourries loin des Chevaux , s'ac- “ couplent avec eux lorsqu'elles en “ trouvent l'occasion : ainsi les femmes “ entraînées par la force du tempéram- “ ment ne peuvent s'empêcher d'aimer “ & d'être aimées. Hélas ! Je n'en “ ai que trop fait la fatale expérience , “ ajoutoit la Vieille ; mais ce que je “ regrette le plus , c'est d'avoir été “ follement amoureuse d'un jeune “

„ homme qui n'avoit pour moi que
 „ du mépris , & qui ne souffroit mes
 „ caresses que dans la vûe de me dé-
 „ poüiller de l'argent que me don-
 „ noient si libéralement mes autres
 „ Amans pour avoir part à mes
 „ faveurs.

„ Voilà la cause de la pauvreté
 „ affreuse où je suis maintenant ré-
 „ duite : ne m'imités pas , ô mon
 „ fils , & souvenés-vous que

15326. • Quant la Rose sera flétrie ,
 • Et les vieulx crins vous assauldront
 • Alors tous les dons vous fauldront.

Bel-Acuëil témoigna par ses remer-
 ciemens combien il étoit sensible à
 ses leçons , il lui promit bien de les
 mettre à profit dans l'occasion , que
 cependant elle pouvoit introduire
 l'Amant dans sa Prison , & qu'il l'y
 recevroit gracieusement.

LXVII. La Vieille sans perdre de
 tems retourna chercher le pauvre
 Amant qu'elle conduisit dans , la
 Chambre de *Bel-Acuëil*.

LXVIII. Après les embrassemens
 réciproques , & les remerciemens faits
 de part & d'autre , *Bel-Acuëil* offrit
 ses services à l'Amant , qui ne fit
 aucune difficulté de les accepter.

LXIX. Comme il étoit prêt de donner un baiser à la Rose , dont le souvenir le tourmentoit jour & nuit , *Dangier* qui l'aperçut lui crio de se retirer.

LXXX. A ce cri accoururent *Honte* & *Peur* qui se jetterent sur *Bel-Acuëil* , & après l'avoir battu cruellement , elles le renfermerent dans un cachot .

L'Amant les conjura de l'emprisonner avec lui , mais peu sensibles aux raisons qu'il put leur dire , elles le chassèrent du Château .

LXXI. Ce ne fut pas sans l'avoir maltraité , & peut-être eut-il couru risque de perdre la vie , si les Barons de l'Armée ne fussent venus à son secours .

LXXII. Jean de Meun fait en cet endroit une digression , dans laquelle il assure ses Lecteurs que s'il y a dans ce qu'il a écrit quelques termes qui puissent les scandaliser ou leur faire de la peine , il est prêt à donner toutes les satisfactions qu'on voudra exiger de lui .

LXXIII. Il fait ensuite de grandes excuses aux Dames à cause des traits piquans répandus contre elles dans son Ouvrage : il en dit autant aux Devots , en protestant que la pein-

ture hardie & peu flatée qu'il en a faite ne porte que sur ceux qui sont Hypocrites , & qu'après tout il n'a rien dit de son chef , n'ayant fait que rapporter ce que les Poëtes & les Philosophes avoient dit avant lui sur cette matiere.

LXXIV. L'Auteur ayant ainsi fait sa paix avec ceux qu'il croit en droit d'être fâchés contre lui , il revient au récit du combat qui se donna entre les Soldats de l'*Amour* & ceux qui défendoient le Château de *Jalousie*.

LXXV. *Francbise* combâtit contre *Dangier* : *Honte* vint au secours de ce dernier , elle fut vaincuë par *Bien-Celer*.

LXXVI. *Paour* & *Seuresé* jouterent l'une contre l'autre : quoique les gens de l'*Amour* fissent des merveilles , les Assiegés avoient l'avantage , ce qui engagea l'*Amour* à demander une treve de douze jours pour avoir le tems d'envoyer demander du secours à sa mere.

LXXVII. Les Députés arriverent à Cythere , qui est l'endroit où *Venus* tient sa Cour , tout le monde y étoit dans une grande consternation à cause de la mort du bel *Adonis*. *Venus*

qui prévoioit ce malheur , lui avoit enseigné quelques jours auparavant la maniere dont il falloit chassier au Bois , & quels étoient les animaux dangereux qu'il ne falloit point attaquer.

LXXVIII. *Adonis* n'avoit pas fait grande attention aux discours de sa Maîtresse , & malgré la défense qu'elle lui avoit faite d'aller à la chasse des bêtes féroces , il avoit eu l'imprudence de poursuivre un Sanglier qui lui fit porter la peine de sa témérité ; cet animal lui enfonça deux de ses défenses dans le corps : *Adonis* mourut de cette blessure , laissant *Venus* dans un deuil qui ne pouvoit s'exprimer.

LXXIX. Cependant dès qu'elle eut apris par la lettre de son Fils le besoin qu'il avoit de son secours , elle fit atteler six Pigeons à son Char , & se rendit aussi-tôt à l'Armée de l'*Amour*.

LXXX. Il avoit déjà rompu la Treve , le combat étoit plus violent que la premiere fois , & les Assiégés faisoient une si grande résistance que ce Dieu se repentoit de son entreprise.

Venus qui vit l'embaras où se trouvoit son fils , jura que jamais la chaf-

teté ne se trouveroit chez aucune femme.

L'*Amour* fit le même serment à l'égard des hommes , & tous les Barons s'engagèrent à les aider dans l'exécution de ce projet.

LXXXI. Pendant que ces choses se passoient à l'Armée de l'*Amour*, *Nature* qui craignoit que l'espèce humaine ne vint à manquer , étoit dans sa forge occupée à réparer les pertes qu'elle faisoit tous les jours.

L'Auteur compare en cet endroit la perpétuité de l'espèce au Phénix , des cendres duquel il en renait un autre ; ainsi de la corruption d'un individu , il en résulte toujours la génération d'un nouveau : ce qui prouve la supériorité que la *Nature* a sur l'*Art*, qui n'est qu'un imitateur imparfait des ouvrages de celle-là.

LXXXII. Il est difficile de donner une idée de la Nature proportionnée à la grandeur du sujet. Le fameux Peintre Zeuxis échoüa dans cette entreprise : Jean de Meun l'auroit tentée inutilement ; plus sage , il retourne vite à son sujet.

Lorsque *Nature* eut été instruite du serment qui avoit été fait par l'*Amour* & par sa mere , elle devint un peu

plus tranquille ; & comme rien n'est plus propre à procurer à l'esprit le repos qui lui est nécessaire , qu'une conscience épurée de tous ses crimes , elle résolut de se confesser à *Genius* , & de lui avouer l'envie qu'elle avoit euë de laisser périr la race humaine.

LXXXIII. Le Prêtre *Genius* étant arrivé , il lui dit de sécher ses pleurs , qu'il croiroit qu'on l'a mortellement offensée , s'il ne sçavoit pas que les femmes se mettent aisément en colère.

LXXXIV. *Genius* fait à cette occasion un portrait des Dames fort désavantageux , où il s'étend beaucoup sur leur indiscretion , & raconte toutes les ruses qu'elles employent pour arracher aux hommes leur secret.

LXXXV. Un mari peut , il est « vrai , communiquer à sa femme les « affaires qui n'exigent point un grand « secret ; mais il n'en est pas de même « de celles qui sont de quelque im- « portance : la connoissance lui en « doit toujours être interdite , autre- « ment elle prendroit trop d'empire « sur son mari , qui se met lui-même « la corde au col en faisant part à « sa femme d'une chose qui devroit « toujours être cachée. »

LXXXVI. *Genius* ayant cessé de parler, *Nature* se mit à genoux, & commença sa Confession par la création du monde, par la formation des Planètes, par leurs cours, & par l'harmonie qui regne parmi elles.

De-là elle passe à la maniere dont les hommes abrégent leurs jours.

LXXXVII. Témoin Empedocles qui se jeta dans les flâmes du Mont-Etna, & Origenes qui sans se donner la mort cessa d'être homme.

» C'est envain, dit la *Nature*, » que l'on rejette sur l'influence des » constellations les fautes que l'on » commet tous les jours, chacun est » le maître de vaincre son penchant.

» Cette réflexion engage la *Nature* » à discourir fort au long sur le Mis- » tere incompréhensible de la Pré- » destination : c'est là qu'elle concilie » notre liberté avec la Prescience in- » faillible de Dieu, qui ne nous met » pas hors d'état de pratiquer le bien » & de fuir le mal lorsque nous le » voulons sérieusement : à peu près » comme un homme qui sachant que » les grandes chaleurs, ou les pluies » trop fréquentes devroient le faire » périr, pourroit facilement se garantir » de l'un, en se logeant dans des » endroits

du Roman de la Rose. 89
endroits humides , & de l'autre « en habitant la cime des plus hautes « Montagnes. »

LXXXVIII. C'est ainsi que a Deucalion & Pirrha échaperent aux & fureurs des eaux du déluge. »

Nature avançant dans sa Confession, explique à *Genius* comment se forme le Tonnerre , & quels sont ses effets. Elle lui parle ensuite des nuées & de l'Arc-en-Ciel, que l'on regarde comme un présage assuré du beau tems ; ce qui lui donne occasion de discourir sur les Verres ardens , sur les Lunettes à longue vûë , sur les Telescopes , sur les idées qui se forment dans le cerveau de l'homme pendant qu'il veille , & sur les visions fantastiques dont il est tourmenté pendant son sommeil.

Nature à qui rien n'est caché , explique ce que c'est que la Comète qui réside dans la moienne région de l'air , & qui n'est point un corps attaché au Firmament. Elle refute aussi l'opinion où l'on est que la vûë de ce Méteore annonce toujours la mort de quelques Grands : « Ils ne méritent pas , dit-elle , que la Comète leur fasse cet honneur , puisque le corps d'un Roi , quand il est mort , n'est «

H

» pas différent de celui d'un homme
» qui a conduit un Chariot pendant
» toute sa vie.

» LXXXIX. La seule vertu fait
» la Noblesse , & l'on voit très-sou-
» vent que les gens dont l'extraction
» est la plus obscure ont les sentimens
» les plus élevés.

» N'est-ce point par leurs talens
» & par leurs vertus que les Poëtes
» & les Philosophes se rendirent autre-
» fois si considérables. Si ceux qui
» font profession de ces deux Sciences
» ont un mérite égal à celui de leurs
» Prédécesseurs, ils peuvent se plaindre
» avec raison que la justice qu'on leur
» rend est bien différente.

» En effet , les graces ne semblent
» faites aujourd'hui que pour ceux qui
» réussissent à la chasse. Il n'y a cepen-
» dant que les personnes vertueuses
» qui puissent légitimement porter
» le nom de Nobles : c'est à tort que
» nous nous parons de la Noblesse
» de nos Ancêtres , si nous ne les
» imitons pas dans ce qu'ils ont fait
» pour se la procurer.

Nature pour en venir au point qui
la touchoit de plus près , convient
avec *Genius* qu'elle n'a aucune plainte
à faire contre les Elémens qui se suc-

céderent les uns aux autres dans l'ordre qui leur est prescrit.

Les plantes sont végétantes dans la saison , les Arbres donnent des fruits dans le tems , les Poissons suivent les regles que je leur ai données. »

Mais je me plains aujourd'hui “ de l'homme , qui formé à l'image “ & à la ressemblance de Dieu avoit “ eu en partage tous les biens dont “ j'avois pu l'avantage. Cet homme “ qui lui seul est un * *Microscope* & “ * *Petit abregé* de toutes les perfections : “ monde ce même homme pour l'amour de “ qui un Dieu s'est incarné dans le “ sein d'une Vierge , & pour le salut “ duquel il a voulu expirer sur une “ Croix : cet homme , dis-je , est “ livré à tous les vices dont je demande “ aujourd'hui la vengeance , mais sur “ tout des fautes qu'il commet contre “ mes Loix établies pour la propaga- “ tion de l'espèce ; c'est cette infrac- “ tion qui me fait le plus de peine. ”

XC. Allés , dit *Nature* à *Genius* , “ allés trouver l'*Amour* qui est dans “ son Camp , & après que vous l'aurés “ salué de ma part , sans oublier “ *Venus* & toute l'assemblée des Ba- “ rens , dites-lui que vous ai envoyé “

„ pour excommunier tous ceux qui
„ négligent de travailler à la multi-
„ plication de leur espèce.

Nature ayant achevé sa Confession, *Genius* par forme de pénitence lui enjoignit de demeurer dans sa Forge, afin d'empêcher la destruction totale de l'espèce humaine : il lui donna ensuite l'absolution de ses fautes, & partit pour se rendre à l'Armée de l'*Amour*.

XCI. Tout le monde fut bien aise de l'arrivée de ce Grand Prêtre, il n'y eut que *Faux-Semblant* & *Abs-tinence-Contrainte* qui se retirerent sans dire adieu à personne.

XCII. Après les civilités qui s'observent parmi les personnes qui savent vivre, *Amour* fit endosser une belle Chappe à *Genius*, il lui mit un Anneau au doigt, à la main une Crois, & une Mitre sur la tête.

Quand *Genius* eut été habillé Pontificallement, il monta en Chaire tenant une torche de cire ; alors chacun prêta silence pour entendre ce qu'il avoit à dire.

XCHI. *Genius* déploya la Charte où étoient écrits les Commandemens de *Nature* : ensuite il fulmina l'Anathème encouru par ceux qui s'en écar-

toient , & sur tout par ceux qui
ne faisoient point d'enfans.

Genius publia aussi la Bulle du
Pardon général accordé à ceux qui
ne laisseront point enfouir les talents
qu'ils ont reçus de la Nature pour
lui conserver des Sujets.

XCIV. Travaillés , Seigneurs , &
Barons , travaillés fortement , leur «
dit-il , pour réparer ce que le Ci- «
seau d'Atropos détruit tous les jours ; «
vous éviterez par là de tomber entre «
les mains des trois Furies d'Enfer , &
& des trois Judges qui y rendent la «
Justice : vous vous rendrez dignes «
d'entrer dans ces beaux pâtrages , «
où le jour est éternel & pur , & plus «
beau que tous ceux qu'on a vûs sous «
le regne de Saturne . »

Genius en cet endroit invective
contre la maniere indigne dont *Jupiter*
agit avec son pere : “ On ne peut trop
se plaindre , ajoute-t'il , du tort «
que l'on fait à ceux que l'on met «
dans le même état où fut réduit «
Saturne , non-seulement parce qu'en «
leur ôtant les marques de leur viri- «
lité on les rend susceptibles de tous «
les défauts auxquels les femmes «
sont sujettes ; mais parce qu'on fait «
un tort infini à la *Nature* en lui en- «

» levant des Sujets capables de réparer
» les pertes qu'elle fait tous les jours.

» XCV. *Jupiter* étant parvenu à
» l'Empire, fit publier que chacun eut
» à faire tout ce qui lui seroit a-
» gréable ; & comme il sçavoit com-
» bien l'exemple influë sur les hommes,
» il se plongea le premier dans toutes
» les voluptés que son imagination
» dérèglée lui put suggerer.

» Ce fut ce même *Jupiter* qui divisa
» la Terre en quatre parties , qui
» donna aux Etoiles des noms con-
» venables , & qui aprit aux hommes
» la maniere de faire tomber dans leurs
» filets les animaux sauvages.

» Ce fut aussi ce Dieu qui plaça
» dans les Loups cet instinct fé-
» roce & vorace qui les caractérise :
» c'est par lui que le Serpent fut en
» état de nuire aux hommes par la
» force maligne de son venin : ce fut
» lui enfin qui partagea l'année en
» quatre Saisons , & qui fit succéder
» à l'âge d'or l'âge d'argent : à celui-ci
» succéda l'âge d'airain qui fut rem-
» placé par l'âge de fer.

» Ces variations dans l'Univers
» réjouirent beaucoup les Divinités
» infernales , toujours prêtes à attirer
» chez elles les Brebis qui s'égarent du

du Roman de la Rose. 95
sentier , où Dieu sous la figure d'un « Agneau veut bien être leur Conduc-« teur. »

Genius sous l'allégorie du Parc où vont paître les Brebis , fait la description du Paradis , suivie d'un fort beau paralelle de ce Parc , avec celui où l'Amant avoit rencontré *Déduit* , & il prouve par de vives raisons la supériorité du premier sur ce Parc construit par les mains des foibles mortels.

Il raconte les joies ineffables que l'on y goûte , & qui rassasient à jamais les bienheureux ; il compare la Fontaine où Narcisse devint idolâtre de sa propre beauté , avec la Fontaine de la divine Essence , & il fait voir combien elle étoit trouble & boueuse auprès de la Fontaine de vie.

Genius finit son exhortation en conjurant ses Auditeurs de se mettre en état de pouvoir puiser un jour des eaux salutaires dans cette Fontaine.

Tous les Soldats animés par un discours si patétique , se préparerent à l'assaut.

XCVI. *Venus* somma *Honte* de se rendre , qui lui répondit brutallement qu'elle n'en feroit rien. *Venus* la menaça de mettre au pillage toutes les Roses du Jardin , & pour en venir

à bout elle se disposa à attaquer le Château : elle prit son arc , & bien-tôt il en partit une flèche légère qui fut portée dans une fente que l'on pouvoit voir au-devant d'une figure sculptée , que l'Auteur compare à celle dont Pigmalion fut autrefois épris.

XCVII. Chacun sait que cet habile Ouvrier devint amoureux d'une Statuë qu'il avoit taillée lui-même.

XCVIII. *Venus* touchée des feux du Statuaire anima cette figure , Pigmalion en eut la jouissance , & de leurs amours naquit Paphus qui donna son nom à l'Isle de Paphos. Ce Paphus eut un fils nommé Cynyras, qui dans la suite devint le pere du bel Adonis , fruit honteux des amours incestueuses de Cynyras & de Myrrha sa propre fille.

XCIX. Après que *Venus* eut décoché la flèche dont on a parlé au Chapitre 96. elle jeta dans l'Armée ennemic un Brandon ardent dont tous les Soldats ressentirent la flamme.

Dangier, Peur & Honte voyant le feu prêt à les consumer , délogerent à l'instant.

Courtoisie, Pitié & Franchise entrerent dans la Tour & furent ouvrir à *Bel-Achêil* la porte de sa Prison , dans

dans la crainte que le feu ne parvint jusqu'à lui.

Ces Dames lui recommanderent les intérêts de l'Amant qui n'avoit point abandonné les siens pendant sa captivité. *Bel-Acuëil*, charmé d'en voir la fin, consentit à tout ce qu'on exigea de lui.

Jean de Meun raconte dans ce Chapitre, sous l'allégorie du Pelle-rin armé du Bourdon & revêtu de l'Echarpe, comment notre Amant acheva son pellerinage auprès de l'image qui étoit derrière la fente où *Venus* avoit tiré un de ses traits ; ce qui donne lieu à l'Amant de parler de ses voyages dans l'Empire amoureux, pendant lesquels il avoit apris par expérience, que l'on tiroit plus de profit en s'attachant à des femmes déjà sur le retour, qu'en faisant la cour à celles qui ne font encore que de paroître sur la scène.

Il est vrai que les premiers sont moins faciles à tromper que les autres, qui ressemblent à ces Oysseaux encore mais qui se laissent surprendre par les apaux perfides des Oysseleurs ; tandis que ceux à qui le tems a donné de l'expérience évitent les piéges qui leur sont tendus.

I

En effet , les femmes qui ont été trompées dans leur jeunesse le sont difficilement dans un âge plus avancé , parce qu'elles sont toujours en garde contre les trahisons qu'on peut leur faire.

Cependant quoique ce soit un sentiment assés généralement reçû que ,

22359. Si font bien plus de gains au tiers
Vieux chemins que nouveaux sentiers.

il n'y a point d'inconvénient d'être amoureux d'une jeune femme , parce qu'il faut qu'un galant homme n'ignore rien en fait d'amour.

C. Le reste du Roman contient la maniere dont l'Amant entra dans la fente de la Tour , la peine qu'il eut à y introduire son Bourdon , & enfin comment il vint à bout de cuëillir la Rose.

Après cette Victoire il n'oublia point de témoigner sa reconnaissance à *Venus* , à son fils , & à tous les Barons qui lui avoient rendu de si grands services.

Le jour parut ensuite , qui le retira d'un songe si agréable pour le replonger peut-être dans des illusions plus dangereuses.

F I N.



D E L'UTILITÉ Des Glossaires.

ON ne sçauoit rechercher avec trop de soins tout ce qui peut contribuer à l'éclaircissement de notre Histoire , & y répandre un certain jour que la barbarie des six ou sept premiers Siècles de la Monarchie Françoise a rendu assés obscur.

Rien n'est plus propre à lui rendre sa première clarté , que de se mettre en état de lire dans leur source les MS. qui ont presque tous été alterés par la négligence ou par la mauvaise foi des Copistes.

La voye la plus sûre pour y réussir est celle du Glossaire , que M. de la Monnoye a défini ; « un recueil de « termes difficiles , barbares & hors « d'usage , accompagnés de l'explica- « tion dont ils ont besoin. ,. Cette explication s'appelle *Glose* , qui en Grec signifie *Γλωττα* , c'est le *lingua* des Latins.

Mais depuis on a entendu par *Glose* toute locution barbare & inusitée.

Et ce qu'il y a de singulier , c'est qu'elle a été prise aussi pour l'interprétation même de ces sortes de locutions.

Quintilien définit la Glose , *linguae secretioris interpretatio* , c'est celle qui sert à expliquer le Texte ; & il arrive souvent que le Commentaire est plus obscur que le Texte même , parce qu'on y donne trop dans le sens *anagogique* ou *mystique*.

La Glose dont il s'agit ici n'a pour objet que la connoissance d'un sens purement littéral , que l'ancienneté du langage & les changemens qui y sont arrivés ont pu dérober à la pénétration de ceux qui n'ont point apporté tous les soins qui étoient nécessaires pour s'en instruire.

Dans tous les tems & dans tous les genres de langues , il y a eu des personnes qui se sont appliquées à adoucir par des explications ce que la barbarie avoit mis de rude dans de certains termes.

Ces éclaircissemens étoient nommés *Glossemata* par les Latins. Ceux qui s'apliquoient à ce genre d'étude s'appelloient *Glossographi* , c'est-à-dire , *Glossateurs*. Personne n'a mieux mérité ce titre que le sçavant du Cange , qui

a ramassé dans les deux Tomes de son Glossaire Grec tout ce qui avoit été fait de meilleur en cette langue en matiere de Glose.

Les trois volumes de son Glossaire Latin n'auroient rien laissé à désirer, si la nouvelle Edition des scavans PP. Bénédictins n'avoit point apres au Public qu'il manquoit encore quelque chose à ce genre de Science, que le rapport de notre langue avec la Latine doit nous rendre si interressant.

Il seroit à souhaiter que ce qui a été fait à l'égard du Grec & du Latin, eût été pratiqué avec autant de soin à l'égard de notre langue. Et quoique les *Lexiques* de Nicod, de Monet, de Borel, de Ragueau, de Menage, & les cinq volumes du Dictionnaire de Trevoux semblent avoir épuisé la matiere, ils ont cependant laissé en arriere plusieurs termes dont ils auroient pu mieux que personne donner l'explication. Ce seroit un Ouvrage très-utile que celui qui contiendroit un Glossaire universel de la Langue *Romance*; mais il faudroit commencer par fixer la plûpart des termes où la négligence des Copistes, ou peut-être leur ignorance ont glissé tant de variations. La restitution de ces

202. De l'utilité des Glossaires.

passages seroit plus utile que celle que l'on fait tous les jours de tant de Phrases Grecques & Latines , où la plupart du temps on ne travaille que par conjecture , Ouvrage où la peine l'emporte sur le profit que l'on en retire ; au lieu qu'un bon Glossaire de notre langue nous mettroit en état , je ne dis pas de lire les Romans (car ils ne doivent être lus qu'autant qu'ils nous menent à la connoissance de la langue Romance ;) mais on seroit en état de s'instruire dans une infinité de MS. qui se moisissent dans les Bibliotheques des Scavans , de plusieurs usages dont l'origine nous est inconnue .

C'est dans ces précieux restes de l'Antiquité Gauloise que l'on trouveroit plusieurs titres propres à éclaircir beaucoup de faits embrouillés dans notre Histoire , qui sont relatifs à la Monarchie , à la Jurisprudence , & à l'ancienne Discipline Ecclésiaistique . Connoissance plus utile pour un François , que celle qu'il pourroit puiser dans l'ancienne Grece & dans l'ancienne Rome .



À l'entendre à la lecture à l'oreille à l'entendre à l'oreille
 *
 À l'entendre à la lecture à l'oreille à l'entendre à l'oreille

SUPLEMENT AU GLOSSAIRE DU ROMAN DE LA ROSE.

A

A Est mis quelquefois à la place de la Préposition *pour*.

Vers

Et t'en tiendras à bien payé

2744.

A est pris aussi pour l'article indéfini *de*.

Car je vous crains à courroucier

2930.

A se prend encore pour *avec*.

Hors de ma teste à une pelle.

4348.

Le vers 22694. cité dans le Glossaire est mal chiffré, il est le 22700. il y en a un grand nombre où l'on a fait la même faute; ce qui arrive fréquemment dans les Ouvrages où il est question d'arranger des chiffres.

9172. **ABAYELART**, (Pierre) ses amours avec Héloïse n'ont pas moins contribué à le rendre célèbre dans l'Histoire, que sa profonde érudition qui l'a mis au nombre des plus grands Docteurs du douzième siècle. **INNOCENT II.** l'appelloit *Magistru m Petrum* à cause de sa science.

Pierre le Vénérable, Abbé de Cluny fit pour honorer la mémoire de ce savant homme une Epitaphe dont voici les deux derniers vers :

*Est satis in titulo, Petrus jacet Abeilardus,
Cui soli patuit scibile quicquid erat.*

Victime infortunée de l'Amour & de ses ennemis, il mourut l'an 1142. le 21. d'Avril, âgé de 63. ans. Il fut enterré à Saint Marcel, Abbaye située près de Châlons-sur-Saône.

ACERTES, *adv.* qui signifie *tout de bon, à bon escient*. C'est dans ce sens qu'il faut entendre l'endroit dû vers 22445. qui a été expliqué par *Certaines, assurées*.

ACESMEZ (*variantes*) v. 18320. c'est-à-dire, *parés, ornés,*

Et sont de mors bien acesmez.

dont les bonnes mœurs font l'or-

nement. Ce mot vient d'*Acesmes*, qui est le nom des habilemens & des atours des femmes. On disoit aussi *Achesmē* pour *Acesmē*.

ACHOISON, s. f. signifie *occasion*, 2405.
sujet, raison. Borel l'explique encore par le terme de *disgrace*. On disoit aussi *Achaison*. Au premier livre de Ville - Hardouin on lit *Ochoison*.

ACOUPI, **ACOUPIE**, adjec. *Cocu*, 15008.
c'est la même chose que *Coupeau*,
qui est le simple d'*Acoupi*.

ACOURCENT, c'est-à-dire, *acourcis-* 17864.
sent, abregens, par syncope, vient
du verbe *acourcir*. Il est mal chiffré
dans le Gloffaire.

ADENS, adv. qui signifie *en bas*, 1486.
tout plat, du verbe *adenter*, *tomber*
tout plat.

ADIRE', Participe du verbe *adirer*, 3853.
que le Gloffaire explique par *mal-
traité*, ou *occasioné de faire mal-
traiter*. Je crois qu'il veut dire *prié*
ou *conjuré*, du verbe *adjurare*: en
effet, dans l'Edition de Galiot on
lit *conjuré* au lieu d'*adiré*. Et à bien
examiner la pensée de l'Amant,
il semble qu'il soit fâché des bas-
ses & des prières qu'il a été
obligé de faire pour gagner les

bonnes graces de Dangier. *Adirer*, signifie aussi égarer, manquer, être à dire.

2535. **ADJOURNER**, verbe neutre, signifie faire jour, d'où vient le mot d'*ajournement*, *assignation à un certain jour*,

2514. Dieu quant sera-il ajourné.

c'est-à-dire, quand le jour commencera-t'il à paroître ?

29. **ADVIS**, quoique le Glossaire le fasse *adv.* il est néanmoins *sub.* & veut dire *sentiment*, *opinion*, *conseil*. On disoit aussi *ce m'est vis pour ce m'est avis*, par la figure que les Grammairiens nomment *Aphérèse*, qui est le retranchement de la première lettre d'un mot.

2560. **ADUNE**, c'est-à-dire *assemble*, du verbe *aduner*, & du latin *adunare in unum cogere & quasi conglobare*. *Aüner idem*.

27327. **AFFIE'E**, Participe du verbe *affier*, est ici employé pour *Fiancée*, *E-pousée*, vient de *Fides*, foi. C'est comme si l'on disoit, depuis que vous m'eûtes donné votre foi ou reçue la mienne.

2380. **AFFIERE**, c'est-à-dire *qui puisse y atteindre ou s'y comparer*. Les autres

explications de ce verbe sont dans
le Glossaire.

AFFOLANS, Participe du verbe *af-foler* 4454, qui signifie *rendre passionné jusqu'à la folie*: il signifie aussi *blesser*, au vers 5066.

Ah le bourreau, le traître, le méchant,
Il m'a perduë, il m'a toute affolée. *

AGNELET, *s. m.* Anneau que l'on 4792-
met au doigt.

AGRIESTE', *s. f.* qui a quelque chose 3356-
d'agreste, dureté, aperçue, du latin
agrestis.

AHERDRE, *Attacher*, vient du latin 8682-
adherere, ainsi que le verbe *adherdre*
qui est au vers 7942.

AINS, *adv.* signifie *avant*, *auparavant*, &c au vers 1722. il signifie
au contraire. Les Picards disent *en-
chieux* & *encheux* pour *encieux*,
qui est la même chose que *ains* &
angois.

A la Servante de l'Hôtel.

2586.

Le conseil que l'Amour donne à
l'Amant de faire quelque petit pré-
sent à la servante de sa Maîtresse,
est pris d'Ovide, de *Arte amandi*, libra-
secundo.

* Conte du diable de Pape Figuiere, *la
Fontaine*.

Porrige fortunæ munera parva tuæ,
Porrige & ancillæ quæ pœnas luce pependit.

20064. ALBUMASAR, ou ABOASAR, Arabe renommé par sa science , vivoit dans le neuvième siècle ou dans le dixiéme : son livre de la révolution des années l'a fait regarder comme un des grands Astrologues de son tems.

ALCIBIADES , (variantes.) v. 9358. un des Grands Capitaines de la Gréce. Il fut le plus bel homme de son siècle ; voilà pourquoi Jean de Meun en fait mention , ce qu'il en dit est pris du troisiéme livre de la Consolation de Boëce , son Auteur favori : *Quod si ut Aristoteles ait linceis oculis homines uterentur , ut eorum visus obstantia penetrarent . Nonne introspectis visceribus illud Alcibiadis superficie pulcherrimum corpus , turpissimum videretur ?*

On voit par ce paſſage que c'est ainsi qu'il faut lire , & non pas *Olympiades*. J'avoue qu'il importe fort peu au Lecteur que ce soit le corps de cette Princesse ou celui d'Alcibiades , mais il faut être exact dans les citations ; & puisque Boëce éité par Jean de Meun parle d'Al-

cibiades , il faut s'en tenir à cette leçon , à moins que Boëce ne se soit trompé. Il est vrai qu'Aristote auroit pu parler du corps d'Olympiades plus scavamment qu'un autre; ce Philosophe avoit été le Galant de cette Princesse , mais il étoit trop honnête homme pour en mal parler , dans le cas même de la rupture.

ALIS , la Traduction manuscrite du 1017.
Roman de la Rose l'explique par
doux & courtois.

ALOSER , louer , relever les belles ac- 5486.
tions , signifie aussi acquérir les ou
loüange.

ALQUEMIE , ou ARQUEMIE , s. f. 16918.
on l'appelle aussi alchymie , c'est l'art
de préparer les métaux & de les
purifier.

ALUDEL & ALUTEL , s. m. terme 6737.
de Chymie. Ce sont des pots sans
fond joints ensemble , qu'on adapte
sur un pot percé au milieu de sa
hauteur. Ils servent pour sublimer ,
c'est-à-dire faire monter par le feu
une matière volatile en haut par
l'Alembic ou au Chapiteau.

AMBEZAS , c'est ce qu'on appelle en 10961;
terme de jeu de dez Bezes ou les
deux As. L'Amour par cette mé-

taphore vœut faire entendre à l'Amant qu'en retenant par cœur ses Commandemens , il a fait un meilleur coup que s'il eût amené Ambezas lorsqu'il auroit eu besoin d'un Sonnet.

1439. **AMONT** , *adv.* en haut , comme si l'on disoit en haut d'un Mont.

12466. **ANGELONS** , ce sont , je crois , ces Fromages que l'on apelle à Paris des Angelots , & qui viennent de Normandie.

20679. **ANICHILE** , du verbe *anicbiler* , réduire à rien , détruire.

22516. **AORER ou AOURER** , adorer , prier , vient du latin *orare*. Le Vendredi Saint étoit appellé autrefois *aoré* & *ore* , à cause de l'adoration de la Croix , ou peut-être à cause des prières que l'on fait ce jour-là.

9826. **AOURSE** , du verbe *aourser* , se jettter sur quelqu'un avec la furie d'un Ours.

3009. **A PEU** , c'est-à-dire *peu s'en faut* , comme si l'on disoit *peu il y a* : cette façon de parler étoit fort en usage parmi les anciens Ecrivains , & on la trouve souvent dans ce Roman.

11850. **APOSTOLE** , *f. m.* c'est le nom qu'on donnoit au Pape comme Successeur

des Apôtres ; on l'apelloit aussi **Apostole & Apostolic**. L'Eglise donne encore aujourd'hui ce nom au Pape dans une de ses Prieres qu'elle adresse à Dieu : *Ut Domnum Apostolicum & omnes Ecclesiasticos ordinates in Sanctâ Religione conservare dignetur.* On l'a long-tems connu sous le nom de l'Evêque de Rome.

On donnoit aussi le nom d'Apostoliques aux Evêques , parce qu'ils avoient succédé aux Apôtres : quelquefois on les apelloit Papes, comme on peut le lire dans les Formules du Moine Marculfe , dans les lettres de Sidonius , & dans Gregoire de Tours , ce qui dura jusqu'au onzième siècle , Gregoire VII. ayant ordonné dans un Concile qu'il n'y auroit que l'Evêque de Rome qui seroit appellé *Papa , quasi Pater à voce grecâ πατής*.

APRIME , aproche du latin *aproximare*. 17465.

ARCH'EE & ARCHIE , s. f. la portée 8287. d'une flèche.

ARCHIERE , s. f. embrasure , meurtriere , ouverture qu'on laissoit dans les murailles pour tirer des flèches aux ennemis.

ARNOULT (Saint). Baillet , au seconde Tome de la Vie des Saints ,

* Le
Pape.

en admet trois qui portèrent ce nom. Le premier , Contemporain de S. Remy au sixième siècle , laissa , dit-on , sa femme vierge : elle étoit niéce de Clovis. Saint Arnoul fit plusieurs pélerinages , & fut enfin assassiné par des anciens valets de sa femme , irrités de ce qu'il lui avoit fait prendre le voile des Vierges consacrées à Dieu.

D'autres Traditions portent , que des voleurs fâchés de ne lui avoir point trouvé d'argent l'avoient batu cruellement , & qu'il étoit mort de ses blessures : on l'a mis au rang des Martyrs , & l'Eglise célèbre sa fête dans le Diocèse de Reims le 18. de Juillet.

L'autre S. Arnoul , qui fut marié , vivoit vers l'an 580. il avoit épousé une fille nommée Dode , dont il eut deux enfans : elle prit dans la suite le voile dans un Monastere de Treves , & S. Arnoul mourut Evêque de Metz environ l'an 640.

Je ne prétends pas décider lequel de ces deux Saints doit être le Seigneur des Coux ou Cocus : peut-être Jean de Meun a-t'il crû qu'il suffissoit d'être marié pour être de cette

cette Confrairie , & qu'en réduisant à l'acte la possibilité , une pareille hypothèse n'auroit rien d'absurde. Cet Auteur étoit d'ailleurs assez prévenu contre le beau sexe , pour ne point aller chercher bien loin des explications à son passage.

Coquillart a pensé ainsi que Jean de Meun sur le compte de S. Arnoul : voici comme il s'en explique au Monologue des Perruques.

Coquins , niays , fots , joquesus ,
Trop tost mariez en substance ,
Seront tous menez au-dessus
Le jour Saint Arnoul à la dance:

Saint Vincent Ferrieres n'adopte point le sentiment de Jean de Meun sur le Patron des Cocus ; car dans son Sermon sur la luxure , il fait mention de deux autres en ces termes.

Fuit mercator, & cum ejus uxor esset mortua, venerunt amici & parentes ut darent sibi uxorem , dixit eis quod nolebat quia vel dabitis uxorem juvenem vel antiquam , si juvenem habeam spernet me cum sim antiquus , & timeo quod faceret me de Confrariâ Sancti Cuculli , si autem antiquam accipiam ego sum antiquus &

K

calvus, & sic unus non poterit juvare aliam: dixerunt amici compater non curetis quia non dabimus vobis uxorem antiquam, sed juvenem, & si faciat vos de Confratriâ Cucullorum, facietis de Confratriâ Sancti Luca.

1178. **A R T U S**, Roi de la Grande Bretagne, surnommé le Bon, étoit fils d'Uter-pandragond & de la Reine Yvergne. Il épousa Genievre, fille de Leodogah Roi de Thamelide : cette Princesse qui passoit pour un modèle de sagesse, ne put résister aux charmes du fameux Lancelot-du-Lac, fils du Roi Ban de Benoic ; cette folle amour couta la vie à plus de cent mille hommes, & au bon Roi Artus, l'an 541.. Il portoit d'azur à treize couronnes d'or : son épée, dont il est parlé si souvent dans le Roman de Lancelot, s'appelloit *escalibor*, qui en Hebreu signifie tranche fer & acier..

1189. **A SHACHIM**, il faut lire *Alkäsen* ou *Albasen*, scavant Arabe qui vivoit dans le onzième siècle : il a composé divers Ouvrages d'Optique. Il y a encore un autre *Alacenus* ou *Albazzenus* Anglois, dont on a deux Traités, l'un de *Perspectivâ* & l'autre de *Ascensu Nubium* : il y a beau-

coup d'aparence que c'est de l'Arabe que Jean de Meun fait ici mention.

A T A I N E, *trois. Personne de l'indic. du 7428.*
verbe *atainer*, qui signifie *quereller*; c'est delà qu'on a formé *ataineux* & *ataineuse*, *querelleur*, & *ataine*, *querelle*, qui vient du Grec $\alpha'\tau\eta$, qui est le nom d'une Déesse que l'on nomme en François *Até*: elle est de l'invention d'Homere; c'est à elle qu'étoit confié le soin d'exciter parmi les hommes les noises & les querelles.

Rabelais s'en est souvenu dans ses *Fanfreluches antidotées*:

Maugré Até, à la cuisse heronnière.

En Bourgogne, les Païsans disent *étener* pour fatiguer jusqu'à l'excès; ce qui est une corruption d'*atainer*.

A T A N T, *adv. qui signifie alors, puis. 22708.*
A U, cet article défini, qui marque le *1178.* *datif*, est mis ici à la place de l'*art.* *du*: nos Anciens sous-entendoient souvent les articles; ils disoient le fils *Yvain*, les quatre fils *Aymon*, l'*Hôtel-Dieu*, pour *d'Yvain*, *d'Aymon*, de Dieu.

A V E S P R E M E N T, *subst. mas. l'obscu- 209094-rité de la nuit. Vesper ou Hesperus étoit le nom de l'étoile qu'on apela-*

K ij.

le Venus, qui paroît aussi-tôt que le Soleil est couché : c'est de *Vesper* que vient *Avesprement*, que l'on peut prendre aussi pour le crépuscule. On disoit *Avespir*, pour faire nuit : les Païsans de Bourgogne disent encore *la Vesprée*, pour l'après-dînée.

16814. AVICENNE, Philosophe & Médecin Arabe du onzième siècle, célèbre par plusieurs Ouvrages de Médecine : on a prétendu que le Sultan Cabous l'avoit employé dans le Ministere en qualité de Visir.

20572. AULMONIERE, sub. f. petite bourse ou gibeciere, *almonaria*, & *eleemosynaria* dans la basse Latinité ; c'étoit pour les Dames un ornement pareil à celui qu'elles empruntent aujourd'hui d'une montre attachée à leur ceinture : les hommes en portoient aussi, & l'on en voit dans plusieurs anciens mausolées. Ce terme est pris ici allégoriquement, & signifie le *Scrotum* des Latins, *seu pellis qua testiculos continet*.

AVOUTIRE ou *Advoutire*, s. m. c'est ainsi qu'il faut lire au Vers 18957. au lieu d'*adultire* ; il signifie le crime d'adultere. *Avoutre* signifioit un enfant naturel : *Avulterie*. id. qu'*Avoutire*.

Aux Poëtes mêmes donnèrent. 19611.

Il y a long-tems que les Poëtes ont acquis le droit de regreter ces marques utiles de la considération où ils étoient autrefois parmi les Grands : aux termes d'Ovide , on croiroit que le soin de recompenser les Poëtes étoit l'objet principal du Ministere.

Cura Ducum fuerant olim, Regumque
Poëtæ

Præmiaque antiqui magna tulere chorū.
Sancta que Majestas, & erat venerabile
nomen,

Vatibus & large sape dabantur opes.

De Arte amandi, libro tercio.

B.

BACHELIER , subst. m.. c'est le nom 16295. qu'on donnoit au jeune Ecuyer qui recevoit la Ceinture Militaire, & qui marchoit sous les Ordres du Chevalier Banneret. Le Bachelier étoit entre le Chevalier & l'Ecuyer. Fauchet croit qu'il vient de bas Chevalier , dont il est abrégé , & que les jeunes gens qui se sentoient assez de force pour suporter la fatigue des Armes , prirent le nom de

Bacheliers, comme étant plus bas que les anciens Haults Chevaliers : c'est ainsi que de Hault-Ber Grand-Noble, est dérivé le nom de *Ber*, qui signifie *Baron*.

On apelloit aussi *Bachelier* celui qui avoit vaincu un homme dans un Tournois la premiere fois qu'il s'étoit batu, parce qu'on lui donnoit une branche de laurier : *baccillus* signifioit *bâton*, & la branche étoit regardée comme le bâton.

En Picardie, les jeunes gens à marier étoient nommés *Bacheliers*, le nom des jeunes filles étoit *Bachelete*. En Dauphiné, on apelloit les jeunes gens *Bachelards*. *Bachelier* ne se dit plus que dans les Universités & dans la Sorbonne.

2261. **BAILLART**, *s. m.* pour *Bailleur, Donneur*, du verbe *bailler*: l'Edition de Galiot met *Gaillard*.

2262. **BAILLY**, *s. m.* c'est-à-dire *Gardien*. Le Grand-Bailli & le Sénéchal étoient une même chose, tous deux gardiens & conservateurs des biens du Peuple, contre les vexations des Judges ordinaires. On disoit aussi *Bail*, & dans Ville-Hardoüin on trouve *Bals* dans le même sens. Bailli vient de *Bajulus*, par corrup-

tion *Bailus* & *Balius*. *Mal-bailly* qui se trouve au Vers 8624. vouloit dire *mal-gardé*.

BALENUS, c'est le nom d'un Devin : 151811 ce pourroit bien être *Helenus*, fils de *Priam* & d'*Hecube*, qui eut en partage le don de prévoir l'avenir. Presque tous les noms anciens sont défigurés dans les MS..

Virgille fait mention de cet *Helenus* au livre trois de l'*Aeneide*.

BALERIES, f. f. dances. *Baulles* sig. 19260 la même chose.

BALLER, danser, d'où est venu *Bal*. 7784

BARBACANNE, f. f. & *Barbocanne*, 21642. terme de fortification, fente ou petite ouverture que l'on fait dans les murs des Châteaux, pour tirer à couvert sur les Ennemis ; c'est ce qu'on appelle *crenaux*, & selon d'autres *carnaux*, du Latin *crena*, cran, parce que les crenaux sont des crans faits à la muraille : *Sunt enim crena murorum*, Diction. de Nicod..

BARBELOTTES, f. f. *grenouilles*, c'est 1385. ainsi que l'explique Veneroni dans son Dictionnaire, au mot *Ranocchia*. Borel veut que ce soient des insectes qui se trouvent dans les fontaines ; ce qui est assez vraisemblable, puis qu'après *Barbelottes* on trouve *Rai-*

nes, c'est-à-dire, *Grencüilles* : ce n'est pas que Lorris fût délicat sur les Pleonasmes.

10998. **BARONS**, *s. m. plur.* ce mot en terme de Roman se prenoit pour tous les Hommes Nobles & Seigneurs de grande qualité. C'étoit par ce nom collectif qu'on désignoit alors les Ducs, les Marquis, &c.

On a divisé depuis la Noblesse en trois ordres & en trois dégrés.

Le premier, est celui de Baron, qui compreonoit tous les Gentilshommes élevés en dignité, tant à cause des titres qui leur avoient été accordés par les Rois, qu'à cause de leurs Fiefs, en vertu desquels ils avoient droit de porter la Bannerie dans l'Armée du Roy, d'y conduire leurs Vassaux, & d'avoir un cri particulier ; c'est pourquoi ils sont connus ordinairement sous le nom de Banneretz : ce premier ordre répond à l'idée que nous avons de la haute Noblesse.

Le second ordre étoit celui des Bacheliers ou des simples Chevaliers, on les apelloit *Milites secundi ordinis*, *Milites media Nobilitatis*.

Le troisième ordre enfin étoit celui des Ecuyers, titre honorable alors,

alors , puisqu'il ne se donnoit guéres qu'aux Fils des Chevaliers ; aulieu qu'aujourd'hui il est devenu si commun , que ces Nobles , *infima Nobilitatis* , rougissent de le porter comme infiniment au dessous d'eux.

La Noblesse a toujours été en grande recommandation dans tous les Etats de l'Univers ; & il n'y a presque à présent que celui des Turcs où elle n'est pas considérée. Ils déferent tout à la vertu & au courage , sans considérer ni le sang ni la naissance , comme l'a remarqué *Busbec* , Ambassadeur à la Porte pour l'Empereur Ferdinand Premier.

Je m'imagine bien que le préjugé dans lequel nous sommes élevés par rapport à la barbarie des Turcs , empêchera leur sentiment de faire fortune , quoique puisé dans un principe reconnu véritable par tous les plus grands Philosophes : mais il n'en sera pas moins certain que la vraie Noblesse vient de notre propre vertu , & par l'effet du hazard de nos Ancêtres , quoique cette transmission de leur part ait force de Loi parmi nous. Aussi je ne doute pas que lorsqu'il fut ques-

L

tion d'introduire cette distinction , qu'il nous a plu d'appeler Noblesse parmi des hommes égaux par le droit naturel , & subordonnés par le droit des Gens & par les Loix d'une sage politique , on ait eu égard aux actions généreuses de ceux qui les premiers ont été honorés de la Noblesse. Il n'y a gueres d'Etat où l'on fasse plus de cas de ce Titre qu'en France , avec d'autant plus de raison , que ce ne fut qu'au prix de leur sang & de leurs biens que les Chefs de ces Maisons illustres qui sont parmi nous acquièrent un Titre si glorieux ; & ce n'est qu'en suivant ces grands exemples que leurs Descendants peuvent se dire véritablement Nobles.

Nos anciens Sermonaires ne connoissoient rien au-dessus du titre de Baron.

Saint Vincent Ferriere dans la troisième partie de ses Sermons , parlant de Saint Joachim Pere de la Sainte Vierge , le nomme Baron.

Cum Anna & Joachim venissent de Nazaret in Hierosolimam ad Templum ut offerent secundum consuetudinem , quia Joachim erat Baron

voulut offrir. Le Grand Prêtre le regardant avec surprise, lui demanda : *Et quis estis vos ? &c.*

Un autre Sermonaire a appellé le Lazare *Baron de Bethanie*.

Le titre de Baron a passé de mode en France, où la plûpart des Gentilshommes veulent être Marquis ou Comtes, n'ayant souvent pour toute Seigneurie qu'un simple Hameau. Cependant on ne reconnoît aujourd'hui en France pour Marquis & pour Comtes, que ceux qui possèdent des Marquisats & des Comtés ; & ces Terres, dont les Edits de Charles IX. & de Henry III. ont fixé l'étendue & la continence, ne peuvent porter ces Titres sans les Lettres du Prince.

Quelquefois *Baron* est pris pour un homme du Peuple. Dans la Loi des Allemands, Chapitre XCV. Article II. on lit qu'un soufflet donné à un Baron n'est estimé non plus que celui donné à une servante. En ce tems-là les peines étoient pécuniaires.

BARREZ, *s. m. pl.* c'est le nom ^{123, 2} qu'on donnoit aux Carmes à leur arrivée en France sous le regne de

L ij

Saint Loüis en 1259. à cause de la bigarrure de leurs habits noirs, jaunes & blancs. La rue où ils demeuroient autrefois à Paris a conservé le nom des Barres.

Ces Religieux dans la fuite quittèrent leur Chape & leur Manteau bigarrés, & prirent la Chape blanche sur l'habit noir, qui fut changé en tanné par ceux qui embrassèrent la Réforme en Espagne.

Ce Manteau, si l'on en croit l'Abbé Trithème, étoit de la même couleur que celui qui fut jeté à Elisée par le Prophète Elie lorsqu'il fut enlevé dans un Chariot de feu. Traité de l'Origine des Noms par la Roque, chap. 42.

11269. **BASTON**, *s. m.* est pris pour une épée ou pour une hache.

10652. **BAULIEVRES ou BALIEVRES**, *s. m. pl.* levres ou bas levres, comme *bis labra*: on disoit aussi la *Baulevre*, ce que Borel explique par les jouës.

1264. **BAUX ou BAULDS**, *Baulde*, *adjec.* signifie joyeux, d'où est venu l'*adv.* Baudemant, *idem* joyeusement.

13056. **BEANCE**, *s. f.* espérance trompeuse.

9373. Beauté n'eust paix à chasteté.

Lis est cum formâ magna pudicitia.

Ouid. Epist. 152

BEGUINS, espèce de Moines hypo-^{12660.}
crites qui étoient mariés ; ils furent
condamnés au Concile de Cologne
en 1260. & au Concile général de
Vienne l'an 1311. On les apelloit
aussi *Beguards*.

BEHOURDIZ, *s. m.* *Behours* & *Bahours*, joutes, combats : le jour
des Bouhordies pour le jour du com-
bat à la lance. Dans la basse La-
tinité, Behours s'exprimoit par *Be-
hordium*.

BERIL, *s. m.* pierre précieuse d'un ^{16348.} verd pâle ; c'étoit une des douze
pierres qui ornoient le *Rational* du
Grand-Prêtre chez les **Hebreux**.

Le Pere Monet dans son Diction-
naire prétend que le Beril n'est autre
chose que le Diamant.

Pline, *Hist. natur. liv. 37. ch. 5.*
dit qu'on le taille à six angles, afin
qu'il rende plus d'éclat, & il ajoute
qu'il y a une pierre nommée *Chryso-
beril*, qui a la couleur de l'or : c'est
à cette pierre que Juvenal a fait
allusion.

• *Et inaequales Beryllos
Virro tenet phialas.*

Satyræ v. Carm. 38.

Ce que Farnabe son Commentateur explique ainsi : *Aureas phialas asperas Beryllis sexangulâ formâ politis ad splendoris repercussionem.*

Properce a fait mention de cette pierre.

*Ex solitum dligito Beryllon ad ederat ignis à
Elegia vii. ad Cyntiam, lib. 4.*

1836. **BERSAULT**, subst. mas. signifie une butte.

A mon cueur, dont il fit bersault,
Bailla nouvel & fier assault.

C'est-à-dire, que l'Amour fit du cœur de l'Amant une butte contre laquelle il décochoit ses flèches.

On disoit *Bersailler* pour exprimer l'action de tirer des flèches. Et furent tellement bersaillez de traits qu'ils se vindrent rendre, *Mémoires d'Olivier de la Marche*, liv. I.

On trouve dans les Poësies de Molinet *Bersaulder* dans le même sens.

1840. **BESANS**, s. m. pl. c'étoient des pièces d'or de la valeur de dix sols, suivant l'évaluation faite par du Cange, en parlant de la rançon de S. Loüis, où il dit que le marc

d'argent valoit huit *Besans* en or ,
& quatre livres ou quatre-vingt
sols en argent , d'où il résulte que
chaque *Besant* valoit dix sols. Cette
monnoye étoit appellée ainsi , par-
ce qu'elle avoit commencé d'avoir
cours dans la Ville de Bizance.

BIERRE , c'est la Forêt de Fontaine- 16152.
bleau : la traduction manuscrite du
Roman de la Rose explique ce mot
par celui de *France*.

BILLIER , c'est aller avec un bâton. 10602.
Folle largesse fait billier ceux qui
se livrent à elle ; c'est-à-dire qu'elle
les réduit au bâton ; meuble né-
cessaire à un homme ruiné , qui est
constraint d'aller de porte en porte
mandier son pain.

BILLARD , c'est celui qui étoit obi-
gé de se servir d'un bâton pour
marcher. *Bille* se prenoit pour le
bâton , & quelquesfois pour une
petite boule.

Les Billettes qui font partie des
pieces de blazon , étoient de pe-
tites pieces solides en forme de
quarré long, dont on chargeoit l'écu:
elles étoient de métail & de cou-
leur.

BOECE. (*Anicius Manlius Torquatus Severinus.*) Il est juste de parler 5253.

d'un homme à qui Jean de Meun a de si grandes obligations. Il naquit l'an de l'Ere chrétienne 455. Il fut trois fois Consul, & il eut, pendant ce tems-là, part à la confiance de Theodoric Roi des Gots. Il la perdit par la jalousie de Bazile, d'Opilio & de Gaudence, Délateurs infâmes. Boëce fut conduit dans les Prisons de Ticino, aujourd'hui Pavie. Ce fut là où il composa son Traité intitulé *Consolatio Philosophiae*, divisé en cinq livres, avec d'autres Traités de Théologie.

Boëce (selon Berthier *in Prafatione Boëthii*) fut *Logicus acutissimus*, *Theologus gravissimus*, *Mathematicus solertissimus*, *Mechanicus artificiosissimus*, *Musicus suavissimus*, *ad hoc Orator & Poëta optimus*. En effet, il a écrit dans tous ces genres de science.

Theodoric lui fit trancher la tête, l'an 524. aussi bien qu'à Symmachus dont Boëce avoit épousé la fille. Ce Prince ne survécut guères à un acte si cruel. Peu de tems après cette exécution, on servit sur sa table la tête d'un poisson énorme. Il crut que c'étoit celle de Symmachus qui le menaçoit ; un tremblement

s'empara de tous ses membres , où il mit dans son lit où il mourut agité par les remords de sa conscience , confessant qu'il avoit eu tort de faire mourir Boëce & Symmachus , sans avoir apporté en les condamnant l'attention qu'il donnoit ordinairement à ses Sujets.

Procopius Hist. Gothicâ , lib. primo.

BOTTEREL. L'Editeur l'explique dans 5382.

ces Notes par Crapaux , ce qui pourroit venir de l'Italien *Botta* ; cependant comme dans le passage cité il s'agit d'un avare qui enfouit ses Trésors , de peur de les dépenser , *Botterel* pourroit bien signifier un homme qui met , qui boute , du verbe ancien *boutre* , dont on peut avoir formé *Bouteriaux* & *Bouterel* ou *Boterell*.

BOUHOURDER , jouter à cheval la 22543- lance à la main.

BOURRAS , f. m. grosse étoffe faite 12081 de bure , c'est à peu près le drap dont s'habillent les Capucins.

BOURREAUX , c'est la soye cruë ou 14065- l'étoupe de cette même soye.

BRAIT , crie aussi fort qu'un âne , 15892- du verbe *braire* , d'où est venu *bray* & *bret* pour *cri* , & au vers 22419. qui a été mal chiffré dans.

le Gloſſaire il ſignifie l'*apeau* dont on fe ſert pour attirer les oyſeaux dans le piége qu'on leur a tendu.

36314. BRANDIT, remuë, branle, de *brandir* & *esbrandir*, ce qui vient, comme l'a remarqué Borel ; de ce que dans les combats les Chevaliers remuoient & fecouoient leur *brand* d'acier ; on diſoit *brand*, *branc* & *brance* pour épée.

3429. BRANDON, f. m. torche & branche d'arbres dont on fe ſervoit en guise de flambeau, les torches étoient faites avec de la paille ou avec des branches de sapin, parce que ce bois porte en ſoi une matière facile à s'enflammer. Chez les Poëtes & chez les Romanciers *Brandon* eſt pris pour le flambeau de l'Amour.

321. BRUNETTE, f. f. étoffe fine de couleur presque noire dont les gens de qualité s'habilloient autrefois.

30173. BUGLE, f. bœuf qui vient de *bugler* : c'eſt ainsi que par onomatopée on apelle le cri du bœuf. *Bugle* pourroit bien être mis ici pour *Bufle*, qui eſt un bœuf sauſage.

4436. BURREAU, f. m. grosse étoffe faite de laine, c'eſt la même chose que

la bure, qui suivant la définition de Borel est une étoffe velue de couleur rousse ou grisâtre, en latin *burellus*, ainsi qu'il est nommé dans le Testament de S. Louis : *Item, legamus DC. libras ad Burellos emendos pro Pauperibus vestiendis.*

Le *burean* est cependant un drap plus fort ; quoique les gens du commun soient plus souvent vêtus de cette étoffe que les personnes de qualité, ils n'en ressentent pas moins le pouvoir de l'Amour : c'est ce qu'a voulu dire Jean de Meun dans les deux vers suivans :

Et sont aussi bien amourettes

4437

Soubz burreaulx comme soubz brunettes.

Cela signifie aussi que les gens de basse extraction ont souvent autant d'honneur & de vertu, que ceux qui comptent une longue suite de Nobles Ayeux : c'est peut-être ce qui a donné lieu au Proverbe, *Bureau vaut bien écarlate*, qui est une allusion que fit en 1518. Michel Bureau, natif du bas Maine & Evêque de Hieropolis, parlant au Cardinal de Luxembourg, pour lors Evêque du Mans, avec qui il

étoit en Procès ; en quoi l'on voit l'équivoque de son nom. *Burreau*, pour blanchet ou drap qui n'est pas teint avec l'habit de Cardinal, estimé la plus riche teinture en draps de laine. *Bibliot. de la Croix du Maine.*

La Fontaine a rendu à-peu-près la pensée de Clopinel dans l'endroit où Joconde veut persuader à Astolphe de s'attacher à une femme de qualité.

Riens moins reprist le Roy, laissons la qualité,
Sous les cotillons des grifettes
Peut loger autant de beauté
Que sous les juppes des coquettes.

Voyls le Conte de Joconde.

2782. **BUYSART ou BUZART**, s. m. Oiseau de proye ; le terme François est Bule, s. f. son plumage est noir & sa queue est longue. Il se nourrit d'insectes & de volatilles qu'il surprend autour des Villages. Il a très peu de cœur, & on ne le regarde pas pour être de la véritable espèce d'Aigle, il est impossible de le dresser ; ce qui a donné lieu au Proverbe, *on ne sauroit faire d'une Buse un Epervier*, pour dire qu'il y a des personnes incapables de discipline.

C

CACUS fils de Vulcain , & selon 16400.
d'autres d'Evandre. C'étoit un
méchant garnement qui ayant dé-
robé les bœufs d'Hercules , fut de-
celé par sa sœur & tué ensuite par
ce Héros sur le Mont-Aventin.

CADRE D'OR , c'est-à-dire un cercle 1099.
d'or.

CAILLER , c'est-à-dire , se servir de 12665.
l'apeau qui contrefait le cri de la
caille. Le passage de Jean de Meun
expliqué en peu de mots , signifie
que les Moines hypocrites dont
parle *Faulx-Semblant* , ont leurs
bas qui font autant de plis qu'un
apeau de cailles , que ce Poëte
apelle *bource à cailler*.

CALANGIE' , pret. plusq. parf. du verbe 3420,
calengier , signifie blamer , contredire ,
refuser , & au vers 1047. il signifi-
e louer ; on disoit aussi *chalonger*
& *chalenger*.

CAMELINE , sub. fem. robe de ca- 12770.
melot ; on disoit aussi *camelin*.
Robert Sorbon reprochant à Join-
ville devant S. Louïs , qu'il étoit
plus richement vêtu que le Roy ; il
lui répondit à Maître Robert , je

» ne suis mie à blâmer , sauf l'on-
 » neur du Roy & de vous ; car l'a-
 » bit que je porte , tel que le
 » voyez , m'ont laissé mes pere &
 » mere , & ne l'ai point fait
 » faire de mon autorité , mais au
 » contraire est de vous , dont vous
 » estes bien fort à blasmer & à
 » reprendre ; car vous qui estes filz
 » de villain & de villaine , avez
 » laissé l'abit de vos pere & mere ,
 » & vous estes vestu de plus fin
 » camelin que le Roy n'est. *Hist.*
de S. Loüis par Joinville.

Cameline au vers 14186. est pris
 pour une couleur brune , saufle *ca-*
meline de la couleur du camelot.

4407. **CARIBDIS** , écueil fameux par un
 grand nombre de naufrages. Il est
 entre la Calabre & la Sicile. Les
 Poëtes ont feint que *Charybdis* fut
 en son tems la plus grande friponne
 du Pays ; & qu'ayant dérobé les
 bœufs d'Hercules , elle fut fou-
 droïée par Jupiter , & précipitée
 dans la mer où elle conserve tou-
 jours son ancienne inclination.

3653. Car la vertu n'est mie mendre.

Ce vers est pris d'Ovide dans son
 Art d'aimer , liv. 2.

*Nec minor est virtus. quam querere
parta tueri.*

CARNEL, *s. m.* crenau ou carnau. 7698.

Les anciens terminoient en *el* tous les mots qui finissent en *eau*.

- *Car nul viel sanglier héricié.* 10266.

Ce vers & les treize qui le suivent sont tirés du second livre de l'Art d'aimer d'Ovide.

*Sed neque fulvus aper mediâ tam savus
in ira est*

*Fulmineo rabidos cum rotat ore canes.
Nec lea, cum easulis lacertibus ubera
prabet.*

Nec brevis ignaro vipara lafa pede.

*Tæmina quam socii deprensâ pellice lecti
Ardet, & in vulnu pignora mentis babes.*

CATULLUS (*Caius Valerius*) na-

11094.

quit à Veronne, l'an de Rome 666. il se rendit célèbre par ses amours avec Lesbie, & par les sambes Satyriques qu'il composa contre plusieurs particuliers de Rome. Cesar lui-même n'échappa point aux traits de sa Satyre, mais il lui pardonna cette insolence ; & le même jour qu'il lui rendit son amitié, il lui fit l'honneur de l'admettre à sa table.

13871. CELESTINS, Religieux institués vers l'an 1254. par Pierre de Moron, depuis Pape, sous le nom de Celestin V. Ce S. Pontife ne se croiant point capable d'être à la tête de l'Eglise, abdiqua la Papauté en plein Consistoire. Ce fut Benoît Caïetan qui lui succéda sous le nom de Boniface VIII. si connu par ses différens avec Philippe le Bel. On a prétendu que par des artifices où Benoit eut beaucoup de part, S. Celestin s'étoit démis de sa Dignité, & que ce fut aux avis supposés d'un Ange qu'il déféra trop légèrement.

Ce qu'il y a de sûr, comme le remarque le Pere Daniel, Histoire de France, Tom. 3. c'est qu'il courut des bruits fort désavantageux à la réputation de Boniface, surtout, lorsque de peur d'un chisme, il eut fait arrêter Celestin qu'on mit par ses ordres dans une étroite prison, où il mourut.

Je ne finirai pas l'article du Fondateur des Célestins, sans parler d'une Bulle de ce Pape, rapportée par Gilbert Genebrard, *libro secundo Cronographia.*

Fertus

Fertur edixisse, ne deinceps Romani Pontifices & Cardinalis vebrentur equis, & mulis, sed tantum asinis, Christi cuius haberi vellint vicarii exemplo.

CERFOUIR ou SERFOUIR, & sar- 20456.
fouir, *subarare*; c'est remuer la terre avec la serfoüete, qui est un instrument dont se servent les Jardiniers. Voyez la *Quintinie*.

CHABLE, *s. m.* c'est un cable, cor- 5743.
dage à l'usage de la Marine.

CHAINE DORE'E. Homere a feint que tout l'Univers étoit suspendu à cette chaîne, *liv. 8. de l'Ilyade*. Il faut lire *la belle Chaene*.

CHAPPEAU DE ROSES. C'étoit une guirlande où couronne qu'on mettoit sur la tête : on en couronnoit quelquefois le Vainqueur, comme firent les Dames à Naples au Roi Charles VIII. lorsqu'elles lui mi- rent une couronne de violette, & le baisèrent ensuite comme le Champion de leur honneur. 844.

Les couronnes s'introduisirent dans les festins, avec la moleffe & la volupté : on en mettoit aux bouteilles & aux verres. Les convives en prenoient à la fin du repas, & c'étoit le symbole de la débauche.

A mesure que le luxe s'accrut, on rafina sur la matière des Couronnes ; elles étoient dans les commencemens de feüilles d'arbres, on les fit de roses dans la suite, puis de laine fine, & enfin d'argent & d'or.

Les Grands Seigneurs en France, & les Chevaliers qui avoient quelque réputation, portoient des Chapelets de perles sur leur tête. Voilà l'origine des Couronnes dont on timbre aujourd'hui les Armoires, prérogative interdite aux Roturiers par les Ordonnances.

C'est de la figure de ces Chapelets de perles, que nos Rosaires & nos Chapelets ont pris leur nom, parce qu'ils ressemblent à une guirlande, suivant la remarque de Borel.

On lit dans le Roman de Lancelot « qu'il ne fut jour que Lancelot, ou Hiver ou Eté, n'eût au matin un chapeau de fresches roses sur la tête, fors seulement au Vendredi & aux Vigilles des haultes Fêtes, & tant que le Karême durroit»; peu de personnes s'aviseroit aujourd'hui de chercher le mérite de la mortification dans une pareille abstinençe.

Guillaume de Lorris parlant de
Déduit, dit que sa mie

Lui avoit fait joli chapeau
De Roses qui étoit moult beau.

Et au vers 7813. Jean de Meun recommande de donner des chapeaux de fleurs, pour se rendre favorables les Géoliers de *Bel-Acuet*.

C'est sans doute de ce bon vieux tems dont parle Clement Marot.
Rondeau du Siècle Antique.

Où un bouquet donné d'amour profonde,

C'étoit donné toute la terre ronde.

Alors, comme le remarque Coquillard dans ses Droits nouveaux,

On aimoit pour un tabouret,

Pour un espinglier de velours.

Sans plus pour un petit touret.

Il en coutoit peu en ce tems-là pour donner à sa Maîtresse des marques de galanterie,

Car seulement au cœur on se prenoit. comme le dit Marot au Rondeau déjà cité.

CHAPPLEIS, s. m. & *Chapelis*, bruis 16446.
des coups d'épée redoublés.

CHAPLB signifioit un combat, *capulatura* & *capulatio*; ce sont les

Mij

blessures qui étoient la suite du combat de *capulare*; c'est-à-dire *scindere*.

- 1436. CHARBOUCLE**, *s. m.* pour *Escarboucle*, pierre précieuse qu'on dit être aussi brillante qu'un charbon allumé, c'est le *Piropus* des Latins; Ovide ne l'a point oublié dans la belle description qu'il fait du Palais du Soleil, au *livre II. des Métamorphoses*.

Pliné, au livre 37. ch. 7. de son Histoire naturelle, quoiqu'il donne volontiers dans le merveilleux, prétend que ce que l'on dit de l'Escarboucle est fabuleux, & que ce n'est autre chose qu'un gros Rubis ou Grenat rouge, brun & foncé tirant sur le sang de bœuf.

On croïoit autrefois que l'Escarboucle venoit d'un Dragon: un Historien a écrit que le Roy de Pegu n'avoit d'autre lumiere pendant la nuit que son Escarboucle qui rendoit un éclat aussi vif que celui du Soleil.

- 15180. CHARMOYE**, *s. f.* les Editions de Dupré & de Bret, mettent *Charnoye*; c'est la dance des Sorciers au Sabat; on apelloit ainsi le chariot du Diable qu'on croïoit.

entendre passer pendant la nuit en l'air avec un grand bruit ; on le prenoit aussi pour le chariot du Roy Artus qu'on regarde comme un grand Magicien , à cause de sa sœur la Fée Morgain.

Charmoye doit s'entendre dans le passage de Jean de Meun pour tout ce qui est appellé charmes & enchantemens. Charmereffe qui se lit au Vers 9787. se prend pour Enchanteresse , Sorciere , Magicienne.

CHARPISSANT, gerond. du verbe *charpir*, qui signifie carder de la laine ou autre matière propre à cet usage , & la réduire en une espèce de charpie. 188, 2.

CHARTRE, f. f. Prison. On apelloit 2642 le Géolier Chartrin. Aux Quinze Joyes du Mariage on trouve *Chartrin* , parce que les Anciens ôtoient l'R de plusieurs mots , ils écrivoient *quatier* ; *mabre* , *paler* ; au lieu de *quartier* , *marbre* , *parler*.

Au chap. 19. de la Legende de Faifeu , on lit *Chartrenier* , & dans le Dict. de Nicod. *Charrier*.

Chartre se prend aussi pour le Papier ou le Parchemin sur lequel est écrit un Titre qui doit attester un jour

quelque fait considérable , il vient de *Cara*.

2467. CHASTEAUX EN ESPAIGNE , faire des Châteaux en Espagne. C'est s'amuser à quelque chose de chimérique , parce qu'en Espagne on ne trouvoit point de Châteaux , mais seulement quelques Cassines ou Fermes.

La crainte que les Maures qui y faisoient souvent des incursions ne s'emparassent de quelque Château qui put dans la suite leur servir de retraite , avoit fait concevoir aux Espagnols le dessein de les ruiner. *Paquier , liv. 8. ch. 17. des Recherches.*

On disoit aussi dans le même sens faire des Châteaux en Asie.

Et le songer fait Chasteaux en Asie ,
Le grand desir la chair ne rassasie.

Menus propos de Pierre Gringoise cités par Borel.

26652. CHASTEL , f. m. Les Anciens terminoient volontiers en *el* les noms en *eau*. Ce n'est point ici le cas d'admettre la différence alléguée par S. Julien de Balleure entre le Château & le Châtel , dont il veut que ce dernier nesoit qu'un diminutif.

Le Chastel dont il est question étoit un Château dans toutes les formes, comme on a pu le remarquer dans ce Roman. *Chastel* est quelquefois pris pour le capital d'une personne, pour son bien.

CHASTELAINE, Demoiselle d'un ³⁵⁵⁰ Château. Le Châtelain étoit autrefois Gouverneur d'un Château, ou plutôt le Capitaine ; il étoit obligé de recevoir nos Rois lorsqu'ils voyageoient. A l'état de Châtelain étoit attaché l'Office de Juge en première instance, dont les Appellations étoient vuidées par le Bailli Royal ou par son Lieutenant quand il alloit tenir ses Assises. Le titre de Châtelain n'emporte plus avec soi que l'idée d'un Juge d'une Châtellenie.

CHENINS, lâches, mauvais, vient ¹⁷⁸⁷⁵² de *Caninus*, comme qui diroit cœur de chien, poltron. Rabelais fait mention d'une espèce de Raisins nommés *Chenins*, dont on étuva les jambes de *Forgier*, *liv. I. ch. 26*. C'étoient de gros raisins dont le vin n'étoit bon qu'à laver les jambes des Chevaux. Il se peut faire que par allusion à ces mauvais raisins on ait appellé *Chenins* ceux

qui par la corruption ou par la lâcheté de leurs mœurs ne valoient pas mieux que ces raisins.

On trouve au Glossaire des Loix Saliques une explication du mot *Cbenins* qui paroît assés vraie-semblable, il vient de *Cenitus aut Cinitus & Keninus*, qui est un terme d'insulte équivalant à qui diroit à un homme, *tu nihil, tu nullius usque homo*, c'est-à-dire, un vaurien.

Titulo 33. Legis Salica, (on lit)
Si quis alterum cinnitum vocaret DC. den. qui faciunt solid. 15. culpabilis judicetur.

192. CHEVALERIE, s. f. acte de bravoure tel qu'il convient à un Chevalier ; c'est aussi un terme de dignité.

Cette double Chevalerie d'Armes & de Lecture, dont parle Jean de Meun, semble exiger un détail plus circonstancié que ne le font ordinairement les Notes d'un Glossaire.

Nos Rois ayant récompensé les Soldats qui les avoient bien servi par les Fiefs Nobles, qui dans leur origine n'étoient que des Bénéfices à vie, & qui dans le dixième siècle devinrent perpétuels & héritaires ; la matière de leur libéralité

lité fut épuisée ; leur reconnaissance ne l'étoit pas. Ils eurent donc recours à des moyens stériles en apparence, mais glorieux en effet , & d'autant plus faciles , que sans aporter , comme le remarque du Cange , * aucun préjudice à leurs finances , qui sont les nerfs & le fondement des Etats , les Princes pouvoient recompenser les personnes qui leur avoient rendu des services considérables ; parce qu'effectivement l'honneur , qui est l'unique aiguillon de la vertu , & non la valeur des choses , donne le prix aux récompenses. En effet , les Couronnes de laurier & d'autres plantes étoient trop peu de chose à l'égard des actions héroïques de ces fameux Romains , si une fin plus honorable ne leur eût donné quelque relief : aussi nos Rois convaincus avec justice que les François imbûs des grandes maximes de ces vieux Romains , préfereroient sans hésiter l'honneur à tous les avantages les plus réels , imaginerent de donner le Titre de Chevalier à ceux qui se distinguoient pendant la Guerre.

On ne connoissoit alors d'autre Noblesse que celle d'Epée , la qualité de Chevalier y ajoutoit un nouveau

* Dissert. 25. sur l'Hist. de S. Louis.

lustre : l'homme de Guerre rendoit alors la Justice , & les Judges Laics qui composoient les Parlemens étoient pris parmi les Nobles d'Epée.

Dans la suite les Guerres continues , comme le remarque le P. Daniel , Hist. de France , Tom. 3. occupèrent trop la Noblesse , l'ignorance s'introduisit parmi elle & l'obligea (au grand regret de ceux qui dans la suite composerent cet Ordre) d'abandonner l'une de ses plus illustres & plus anciennes prérogatives , qui étoit de juger les Peuples.

Les rafinemens dans les Procédures vinrent à un tel point , que la Judicature demanda un homme tout entier . Nos Rois eurent recours aux Jurisconsultes qu'ils transfererent des Universités aux Parlemens , tous égaux entre eux par l'autorité qu'ils exercent dans l'étendue de leur Ressort : ils attachèrent à ces Places une Noblesse qui étoit d'autant plus dûe à ceux qui les remplissoient , qu'en faisant observer les Loix de l'Etat , & en rendant la Justice à ceux qui le composent , ils contribuent autant à sa gloire & à sa conservation , que ceux qui sont armés pour sa défense.

Du Cange observe que l'on tient

par tradition , que nos Rois ayant abandonné leur Palais pour y dresser un Temple à la Justice , communiquèrent en même tems leurs Ornemens Royaux à ceux qui y devoient présider , afin que les Jugemens qui fortiroient de leurs bouches eussent plus de poids & d'autorité , & qu'ils fussent reçus des Peuples comme s'ils étoient émanés de la bouche même du Prince : c'est à ces concessions qu'il faut rapporter les Mortiers qui servoient de Couronne aux Rois de la premiere Race , à l'exemple des Empereurs de Constantinople , & à quelques Rois de la seconde & de la troisième ; * les écarlates & les hermines des Chanceliers de France & des Présidens du Parlement , dont les Manteaux ou les Epitoges sont encore à présent faits à l'antique , étant troussés sur le bras gauche , & attachés à l'épaule avec une agrafie d'or , tels que furent les Manteaux de nos Rois.

Cette distinction des deux Noblesses donna lieu à celle qu'on mit dans la Chevalerie. On vit alors des Chevaliers *és Loix* occuper les premières places de la Judicature , ainsi qu'on avoit vû les Chevaliers *d'Armes* les

* *Dissert. 24. sur l'Hist. de S. Louis.*

remplir : voilà pourquoi le Roman de la Rose, au vers 12193. fait mention de la Chevalerie d'Armes & de celle de *Lecture*, qu'on apelloit aussi *Légale*. Les gens de Robe qui l'avoient inventée trouverent dans la suite le secret de supprimer la distinction essentielle de leur Chevalerie, comme le remarque Mr. de Boullain-Villiers ; aussi ne se trouve-t'elle plus que dans les anciens Historiens, où suivant la coutume de ce tems-là les gens de Lettre ou de Robe sont appellés *Chevaliers és Loix*. Ce Titre dans les commencemens ne se donnoit point à tous ceux qui étoient à la tête des Parlemens : le Chancelier, comme Chef de la Justice, & le Garde des Sceaux étoient Chevaliers, ainsi que le Premier Président du Parlement de Paris. CHARLES IX. accorda ce Titre au Premier Président du Parlement de Rouen, qui depuis a passé à tous les Chefs des Cours Souveraines : avant cette concession, les Premiers Présidens qui n'étoient point Chevaliers s'apelloient *Maitres* simplement, & s'ils étoient Chevaliers auparavant que d'être Présidens, on les nommoit *Messires*.

La Roche Flavin, livre II. des

Parlemens de France , section VIII. observe qu'anciennement il y avoit quantité de Seigneurs & de Gentilhommes qui tenoient à honneur d'être Présidents ou Conseillers , dont la plupart étoient Chevaliers , qui pour raison de ladite qualité étoient nommés *Messires* ou *Messieurs* , comme cela se praticoit sous Philippe de Valois.

Sans vouloir contestez le Titre de Chevalier à ceux qui le prennent , il faut tenir pour certain avec du Tillet , Choppin & Loyseau , que nul ne naît Chevalier , pas même les Enfans des Rois , *Equites facti & non nati* : ce Titre est purement personnel , & ne passe point par succession du pere au fils , comme la Noblesse du sang qui s'acquiert par la naissance. On doit conclure delà que personne ne doit prendre cette qualité , à moins que le Roi ne le reçoive au nombre des Chevaliers , ou que ce Titre ne soit inseré dans les Provisions des Charges ausquelles il a plu à nos Rois de l'attacher.

Parmi les Chevaliers de *Lecture* , il n'y en avoit que d'une espèce , au lieu que parmi les Chevaliers d'*Armes* , on distinguoit les Chevaliers simples

d'avec les *Bannerets* : ceux-ci plus riches que les autres, obtenoient du Roi la permission de lever une Banniere, ce qui étoit la même chose que d'avoir une Compagnie de Gens de pieds ou de chevaux , à la difference que la Compagnie du *Banneret* étoit de cinquante Hommes d'Armes , outre les Archers & les Arbalétriers , c'est-à-dire cent cinquante chevaux ; évaluation d'autant plus facile à faire , que Froissart rapporte dans son Histoire que vingt mille Hommes d'Armes faisoient cent soixante mille Hommes de Guerre. La paye des Chevaliers *Bannerets* , lorsqu'ils alloient à la Guerre pour le Roi, étoit de vingt sols tournois par jour ; les Chevaliers *Bacheliers* avoient la moitié , ainsi que les Ecuyers *Bannerets* ; les Ecuyers simples cinq sols , les Gentilhommes à pied deux sols , les Sergens à pied un sol tournois , & les Arbalétriers un sol *Parisis*. La Banniere du Chevalier *Banneret* étoit quarée , parce qu'on coupoit la pointe du Pennon , d'où est venu le Proverbe faire de *Pennon Banniere* , c'est-à-dire passer à une nouvelle Dignité : tant qu'on n'étoit que simple Chevalier , on ne pouvoit porter qu'un Pennon ou une Banderolle pointuë.

Il y a encore une espèce de Chevalerie fort singuliere , dont quelques peres plus ambitieux que prodigues se sont avisés de faire l'apanage du Cadet qui porte une épée ; mais comme ce Titre ne se donne point sérieusement , je ne m'amuserai point à faire voir combien il est mal-fondé.

CHEVELURE, *s. f.* ou *Cheveux*, qui selon Borel viennent de *Chef*. Saint Ambroise, au livre 6. de l'*Hexameron*, dit « que la chevelure est honorable aux Vieillards , vénérable sur la tête d'un Prêtre , terrible sur celle d'un Gendarme , séante aux Jouvenceaux , de bonne grâce aux femmes , mignonne aux enfans. » Comme en matière d'usages tout est problématique , Jean Dant Albigeois réfuta le témoignage de ce Pere , par un livre intitulé *le Chauve ou le mépris des cheveux* , imprimé à Paris en 1621. Cet Auteur, qui selon toutes les apparences étoit chauve, déclame amèrement contre l'usage & l'inutilité des cheveux ; imitant en cela le Renard de la Fable qui avoit eu la queue coupée , & qui conseilloit à ses Camarades de se débarasser de cet ornement superflu.

On voit par l'éloge que fait Saint Ambroise des cheveux naturels , l'avantage qu'ils ont sur les perruques.

Le Roman de la Rose recommande aux femmes de prendre soin de leurs cheveux , n'y ayant rien de plus laid , à son avis , qu'une tête dépouillée de cet ornement.

*Turpe pecus mutilum , turpe est simi
gramine campus ,
Et sine fronde frutex , & sine crino
caput.*

De Arte amandi , lib. 3.

Et si elles n'ont pas de cheveux , il veut qu'elles aient des tours ou des perruques : cet usage , qui s'est renouvelé de nos jours , est fort ancien , puisqu'Ovide écrivant à sa Maîtresse lui faisoit des complimentens sur la Victoire que les Romains avoient remportée sur les Allemands , parce qu'il lui seroit facile d'avoir des cheveux pour réparer la chute des siens.

*Nunc tibi captivos mittet Germania
erines ,*

Culta triumphata munere gentis eris.

Amorum , lib. 1. Elegiâ xiv.

C'étoit un des avantages de la Victoire de faire tondre le Vaincu.

On ne pouvoit faire un plus grand affront à un homme libre , que de lui couper les cheveux : cela étoit même défendu sous de grosses peines.

Si quis puerum crinitum sine voluntate parentum totonderit quadraginta quinque solidis culpabilis judicetur , si vero puellam totonderit LXII. solidis culpabilis judicetur , Tit. 26. Legis Salicæ , art. 2. & 3.

Et au titre 65. art. 10. & 20. de la Loi des Allemands : *Si quis alicui contra legem tonderit caput liberum non volenti cum XII. solidis componat ; se autem barbam alicujus tonderit nolentis cum VI. solidis componat.*

Menot nous apprend que les Infidèles qui coupèrent les cheveux à S. Pierre , le firent dans le dessein de le couvrir de confusion : voici ses termes.

Heu, hélas ! Domini mei, dicitur quod corona Sacerdotum primo introducta fuit in Antiochiâ , ubi Infideles fecerunt tonsuram beato Petro - qui residebat ibi , & licet facta fuerit in contumeliam : est nunc tamen in honorem. Feriâ tertîâ , post secundam Domini- cam Quadragesimalem.

CHEVESAILLE , s. f. *Cheveçaille* &c 218971

Chevechalle , la tresse des cheveux.

CHEVESTRE , s. m. *licol.* 9152²¹

21965. **CHEVRIE**, *s. f.* instrument de musique champêtre à l'usage des Bergers & de ceux qui gardent les chèvres ; c'est la **Cornemuse** ou la **Musette**.

21968. **CHIERE**, *s. f.* & *chere*, signifie *contenance*, *visage*, *mine*, *caresse* : vient de *cara*, qui signifioit autrefois *visage*.

22832. **CHOISIT**, c'est-à-dire *apercent*, suivant le **Glossaire de du Cange** sur l'**Histoire de Ville-Hardouin**, dans laquelle on lit : *Et choisierent el pié de la montaigne paveillons bien à trois lieües de l'ost.* Ce que Vigenaire dans sa Traduction explique ainsi : « d'abord ils découvrirent de loin, au pied d'un costeau, plusieurs tentes & pavillons, à trois lieües du Camp. » Il doit être entendu dans le même sens au vers 1625. de ce Roman.

22709. **CLAUDIUS**, c'est Claudioen (*Claudianus*) Poëte Latin, qui vivoit dans le quatrième siècle sous l'Empire de Theodosie, & de ses Fils Arcadius & Honorius.

Ce que Jean de Meun lui fait dire de l'élevation & de l'abaissement des méchans, est tiré des vers de ce Poëte, faussement attribués à Horace.

*Fam non ad culmina rerum
Injustos crevisse queror. Telluntas in altu.
Ut lapsu graviore ruant.*

CLERC signifioit un *Sçavant*, & par oposition, *mau-Clerc* vouloit dire un *Ignorant*: on a donné le nom de Clerc aux Prêtres qui ont succédé aux Druides qui enseignoient dans les Gaules la Religion & les belles Lettres. L'ignorance des Ecclésia-
tiques donna lieu au Proverbe, faire un pas de Clerc, c'est-à-dire la démarche d'un Ignorant.

CLERGIE, s. f. signifioit *science*.

CLOOIT, id. fermeoit, du verbe *clôre*, formé du Latin *claudere*.

COCHES, au singulier **COCHE**, s. f. 941. dent, entaille que l'on fait dans du bois ou dans un autre corps solide, pour y marquer ou pour y arrêter quelque chose : cela s'appelloit *crena incisio*. La corde d'une arbalète s'arrête dans une *Coché* faite exprès : on disoit aussi *Hoscbe*.

COITES, *Coüete, Coëte & Cotre*, s. f. 8798. c'est le lit de plumes ou le matelas, ou peut-être le coutis, en prenant la doublure pour ce qu'elle contient.

13836. COLLE'ES, *s. f.* coup d'épée sur l'épaule ; c'est l'accollée ou l'accollade de la Chevalerie , & en général pour toutes sortes de coups. *De Collaphi.*

4846. COM, *adv.* aulieu de *comme*, dans les anciens MS. il étoit écrit ainsi , 9. Cette lettre produissoit encore un autre son fort différent ; car on l'employoit à la fin d'un mot pour us , *Doming me9* pour *Dominus meus.*

194155 COMETTE, *s. f.* espèce de planete qui est au-dessus de la Lune , dans la région des planetes : son corps est solide , elle tire sa splendeur de la lumiere du Soleil , qu'elle réfléchit. *Neveton.*

La Comete a cela de particulier , qu'elle est accompagnée d'une longue traînée & de certains rayons de lumiere toujours oposés au Soleil , & qui s'affoiblissent en s'éloignant : ces rayons sont aparemment réfléchis par le corps de la Comete.

Il y a trois sortes de Cometes ; la Barbuë , qui est Orientale au Soleil ; la Comete à Longue-Queüe , qui est Occidentale & paroît après le Soleil couché ; la Cheveluë , qui se montre lorsque le Soleil & la Comete

sont diamétralement opposés , & que la Terre est entre deux.

Il y en a une autre qui est sub-lunaire , & qui n'est qu'un météore & une inflammation de l'air grossier.

Les Romains regardoient les Comètes comme les présages des événemens sinistres.

Si vero coelestes mina terrores ve , aut tetra renuntiarentur prodigia formidinesque vel si terribilis species , aut quid novum & inopinatum oblatum esset, ut cum duo visi Soles , faces ve de Cœlo colluxissent , aut crinita sidera insigni novitate vel igneus turbo : bis avertendis terroribus piacularibus sacrificiis factis ad placandas iras feria indicebantur.

Bayle a solidement réfuté les vains préjugés du Peuple à cet égard , & il a démontré parfaitement combien est mal-fondée la vanité de l'homme , qui s'imagine qu'il ne scauroit mourir sans troubler toute la nature , & sans obliger le Ciel à se mettre en frais pour éclairer la pompe de ses funérailles. *Pensées diverses sur les Comètes.*

Vespasien ne pensoit pas comme le Peuple sur cet article. On parloit devant ce Prince d'une Comète qui paroissoit , il répondit : « ce Phénomène ne me regarde point , moi qui suis »

» chauve , mais plutôt le Roi des
» Partes. » *Dion. in Vespasio.*

Le Cardinal Mazarin qui avoit l'esprit ferme , fit une réponse plus jolie. Quelqu'un étant venu dire à cette Eminence qui étoit malade , que l'on avoit aperçû une Comete qui faisoit appréhender pour ses jours , il répondit en souriant , *la Comete me fait trop d'honneur* ; ce qui revient à la pensée de Jean de Meun.

19466. Ne les Princes ne sont pas dignes
Que les cours du Ciel donnent signes
De leur mort plus que dung aultre homme.

3182. COMPAING , *Compagnon* , c'est un Dialecte Picard ; il vient de *cum* & de *panis* , comme si l'on disoit qui mange du même pain.

17655. CONNESTABLE , *s. m.* vient du mot Celtique *Coninc* , qui signifie *Roi* , & de *Staphel* , qui dans la même Langue veut dire *sûreté* & *garde* : * ce n'étoit autrefois que le Surintendant de tous les Domestiques qui avoient soin des Ecuries du Roi ; on apelloit cet Officier *Comes-Stabuli*. C'est sous ce Titre qu'Aimoin , au *Livre IV. de son Histoire* , parle

* Voyez les Mémoires de Gollut.

d'un Geilon, Comte d'Estable de Charles-Magne, & au *Livre III.* parlant d'un Lendegisile, qui étoit Comte d'Estable de Gontran Roi d'Orléans : *Leudegilus regalium Præpositus aquorum quem vulgo vocant Comi-Stabilem*; d'où est venu le nom de Connétable.

Leur autorité accrut au point que sous Hugues Capet, on ne signoit aucunes Lettres Patentés ausquelles ne fût requise la présence du Connétable ; ce qui eut lieu sous les Rois Robert, Henry Premier, Philippe I. Louis le Gros & Louis le Jeune.

Les Connétables ne se bornèrent point à la Surintendance des Ecuries : ils devinrent par leur valeur les Lieutenans Généraux de l'Armée de nos Rois. Le premier qui se distingua le plus dans cette Charge fut Mathieu de Montmorency, qui en 1214. contribua beaucoup au gain de la Bataille de Bovines : depuis cette fameuse journée, la Charge de Connétable devint la première Charge de la Couronne, & ceux que l'on en honora dans la suite furent regardés comme les Lieutenans Généraux de nos Rois.

C'est sur cette idée que *Nature* dans *le Roman de la Rose* se qualifie de Vicaire & de Lieutenant du Seigneur.

La Charge de Connétable fut supprimée en 1627. après la mort de François de Bonne, Duc de Lesdiguières. Les Empereurs Romains eurent des Connétables, ou plutôt des Préfets du Prétoire, à qui nos Maîtres du Palais, & après eux nos Connétables, ressemblaient assez pour le crédit.

On lit dans le Panégirique de l'Empereur Trajan, qu'après qu'il eut choisi pour son Connétable *Licinius Sura*, il lui dit : *Accipito buncensem, ut siquidem recte de Republicā imperavero pro me, sin secūs, in me utaris.* Ce qui ne se disoit pas sérieusement de la part de ce Prince ; ce n'étoit qu'un bon mot, ou qu'une vaine formalité de style, qui n'engage jamais.

Jacques VI. Roi d'Ecosse, qui avoit peut-être lu ce passage, fit mettre aussi sur le revers de sa Monnoye une épée nuë avec cette Légende : *Pro me, si meteor in me.*

Connétable a été pris aussi pour un Maître d'Hôtel. *Dapifer.* Borel.

La Charge de Connétable s'appelloit *Connétablerie*. Ce Titre se donnoit quelquefois à des Officiers qui ne commandoient qu'à un certain nombre de Soldats :

Soldats : ces Compagnies se nommoient *Connétables*.

CONSTANTIN, Médecin Grec ; c'est ¹⁶⁸¹⁴ le premier qui ait parlé de la petite verolle.

CONVOYER, accompagner quelqu'un, ²³³⁵ soit pour lui faire honneur, soit pour sa sûreté ; d'où vient *Convoi*.

Reconvoyer signifioit la même chose : le Glossaire pour le vers ²⁸⁵⁶. l'explique par *convia*, *invita*. En suivant la leçon du Texte nouveau, la glose peut être bonne ; mais le MS. Bouhier suprime *de son bien*, & met à sa place, *si vous dis que*, &c. en quel cas *convoya* veut dire *accompagna*.

CORNOUAILLE, *sub. m.* c'est le ²¹⁹⁷⁰ nouiller, arbre dont on faisoit des chalumeaux & autres instrumens de musique.

Li Chalemel de cournaillé.

Ovide, MS. cité par Bozel.

Je ne sçais si c'est bien entendre le passage du Roman de la Rose, que de prendre *cornoüaille* pour un arbre, plutôt que pour la Province d'Angleterre qui porte ce nom, ou pour la Ville de *Cornoüaille*, aujourd'hui *Quimper - Corentin*, qui est en basse

O

Bretagne : comme les Bretons sont fort renommés pour leurs dances, peut-être faisoit - on chez eux des instrumens pour les exciter à danser.

Ceux qui ont fait mention du cornouiller n'en parlent que comme d'un bois propre à faire des armes.

Et bona bello Cornus.

Dit Virgille au Livre 2. des Georgiques.

Les jaycloës des Romains étoient faits de cornoillier, dont le bois est fort dur : aparemment que ceux des Grecs étoient de la même matière, puisqu'Homere, dans l'Ode qu'il adresse à Mercure, lui dit : *Oüi, par ce dard fait de courneüller, je publierai vos louanges.*

217. CORRADIN. Conrardin étoit petit-Fils de l'Empereur Fréderic II. & Fils de Conrad, qui avoit laissé la Régence du Royaume de Sicile à Mainfroy, Fils naturel de Fréderic. Le Régent usurpa ce Royaume sur son Neveu Conrardin.

Charles Duc d'Anjou, à qui Urbain IV. en avoit donné l'investiture, livra bataille à Mainfroy l'an 1266. cet Usurpateur fut vaincu, & on le trouva dans le champ de bataille au nombre des morts.

Conradin surpris que le Pape Urbain & Clement IV. son Successeur eussent disposé d'un bien qui ne leur apartenoit par aucun endroit, mit une Armée sur pied. Charles vint au devant de lui lorsqu'il entroit dans la Sicile, & lui donna bataille au champ du Lis l'an 1268. Conradin se sauva avec Frédéric son Cousin ; mais ils furent arrêtés quelques jours après, & condamnés à la mort par les Syndics des Villes du Royaume, comme Perturbateurs du repos de l'Eglise ; en conséquence, ils eurent la tête coupée sur un échaffaut au milieu de la Ville de Naples l'an 1269.

COTER, c'est-à-dire, *observer, marquer & remarquer.* 1077².

COTISSENT, *se heurtent*, qui vient 6169. de *cotir* ; se heurter de la tête ou des cornes.

COUARDER, *craindre*, d'où vient 1526. *couardie* pour *couardise*, qui signifie *crainte* ; de *coue* qui veut dire *queue*, parce que les animaux qui craignent, la portent entre les jambes.

COUENNE, *s. f.* tranche de peau de 1681⁵. cuir, de lard, est prise pour la peau toute entiere, & au figuré pour la vie : je ne scais pourquoi le Glos-

O ij

faire met ce terme sous le mot *convienne*, vers 16811.

1197. **COULONS**, *s. m.* Coulon signifie *Pigeon*; on disoit aussi *Colomb* par *Apocope** de *Colombe*.

15001. **COUPPE**, *adject. m. & f.* par *Apocope* de *Coupeau*, qui signifie *Cocu*. Paquier prétend que *Coupeau* vient de *coupe*, c'est-à-dire *infidélité*, dérivée de *coulpe*, *faute*; & l'on disoit, *ta femme t'a fait Couppé*, pour dire *Cocu*.

3510. **COURROYE**, *s. f.* & *corroye*, signifie une ceinture.

Ailleurs il est pris pour une bourse attachée à la ceinture de cuir, que l'on portoit du tems de Guillaume de Lorris.

5165. Tousjours vault mieulx amis en voye
Que ne font deniers en courroye.

13258. **COURTILS**, au singulier **COURTIL**, *subst. mas.* Petit jardin de campagne qui n'est point enfermé de murailles; il signifie aussi une petite cour.

On lit *in Scaligerianis*, litterâ C, que c'est faute d'entendre notre Langue que nous écrivons Cour de Parlement pour *Court*, qui vient de

* Retranchement de la dernière lettrę d'un mot.

Curtis : l'Italien dit *Corté*. Les Parlementz suivoient les Rois ancienne-
ment : on dressoit un enclos qui
s'apelloit *Curtis*, où le Parlement
s'assebloit, & le Roi écrivoit
de Curti nostrâ : ce qu'on apelle au-
jourd'hui *Cour* s'exprimoit en Gau-
lois par le mot *Cort*.

Coux signifie *Cocu*. S. Gengoux en 955²
Bourgogne est regardé comme le
Patron de cette Confrairie, à plus
juste titre que S. Arnoult à Metz.

CREMUT, *craignit*, du verbe *cremayer* 7251⁴
& *cremir*, craindre : on disoit *cre-
meur* pour *cainte*, du Latin *tremor*,
par l'habitude dans laquelle étoient
les Anciens de changer le *t* en *c*.

CRESPINE, *s. f.* parure de tête, com- 2188³
me le seroit un bouquet de fleurs
naturelles ou artificielles. *Crespinete*
étoit le diminutif ; cependant Borel
l'explique par une sorte de coëffure :
elle étoit apparemment de crêpe ou
de gaze.

CRESUS ou CROESUS, cinquième & 684⁷
dernier Roi de Lydie, de la famille
des Mermnades : son règne finit l'an
3510. du monde, 544. ans avant
J. C.

On ne scait point au vrai quand
il mourut : l'Histoire dit qu'il écha-

pa , par une espèce de prodige , à l'Arrêt que Cyrus avoit prononcé contre lui. Il évita aussi la mort que Cambyses vouloit qu'on lui fit souffrir. Herodote qui a écrit la vie de Cresus , ne dit pas un mot de sa mort : dès lors on a raison d'être surpris que Jean de Meun , qui vouloit donner de l'autorité aux songes , ait si mal fait expliquer par Phanie celui de son pere , puisqu'il n'est pas vrai qu'il ait été attaché à une potence ni qu'il y soit mort.

Ce Roi de Lydie qui croïoit être le plus puissant de tous les Monarques , & le plus heureux des hommes , vantoit son bonheur à Solon : ce Sage lui répondit , qu'il ne falloit pas juger de la félicité de l'homme par le cours de sa vie , mais qu'il falloit en attendre la fin.

Ultima semper

Expectanda dies hominis , dicique Beatus
Ante obitū nemo , supremaque funera debet.

Ovid. Metamorph. lib. 3.

5821. CRESTINE . s. f. signifie *alluvion* , accroissement qui se fait peu-à-peu le long des rivages de la mer ou des

grandes rivieres ; vient du Latin *crescere*.

CRUEUSE, CRUEUX, *adject.* Cruel; 1783.
c'est l'opposé au vieux mot *Pieux*,
qui vouloit dire *Pitoyable* : c'est
dans ce sens qu'il faut entendre le
Pie Jesu du *Dies ira*, &c.

CURE'ES, on doit lire **CURE'E**, f. 11083.
f. c'est un Collet de cuir semblable
à l'espèce de **Rochet** que portent
les Pélerins.

Cy se reposera Guillaume.

Dont le tombel soit plain de Baufme.

Ou

Li cui tombliaus soit plain de Baufme:

Cette Epitaphe est à-peu-près de
la même force que celle qui fut faite
autrefois par un jeune Ecolier, pour
honorer le tombeau de Virgille.

Cy dessous git Monsieur Virgille
Fort honneste homme, & fort habile:
Sur son tombeau un laurier est né.
Priez Dieu pour les Trépassiez.

D.

DAME, f. m. signifioit autrefois 1759.
Seigneur. Dame, *Dieu*; c'est le *Do-*
mino Dio des Italiens : on disoit
aussi *Dam* dans le même sens.

DAME, *s. f.* étoit le nom de la femme mariée à un Chevalier : Demoiselle étoit pour la femme de l'Ecuyer.

15717. DAMOISEAU & DAMOISEL, *s. m.*

Seigneur. Dans les *Croniques de France de l'philippe Mouskes*, Poète cité par Paquier, S. Louis est surnommé *Damoisel de Flandres* : quelquefois *Damoisel* désignoit un homme Galant, qui scavoit faire sa cour aux Dames.

C'étoit aussi le nom du Gentilhomme qui n'étoit pas encore Chevalier : ce terme étoit exprimé par *Domicellus* dans la basse Latinité.

15722. DAMP & DAM, *s. m.* *Dom* ou *Seigneur*. Lorsque la Barbarie se fut introduite dans la Langue Latine, on fit de *Dominus* un *Domnus*, *Domnulus*, *Domnula*; & de *Domnus*, on fit le mot *Dom*. Paquier, *Recherches*, liv. 8. chap. 5.

C'est le nom qu'on donne depuis long-tems aux Religieux titrés. La Régule de S. Benoît porte que l'Abbé comme Vicaire de J. C. doit être appellé *Dom*. Anciennement le nom de *Dominus* ne se donnoit qu'à Dieu. S. Martin, par une prérogative particulière, porta le premier ce Titre, qui

qui dans la suite passa à tous les autres Saints , que les Légendaires & les Sermonaires traitèrent long-tems de *Monsieurs* , & même de *Monseigneurs*.

Il n'y a plus que les Prédicateurs de Village qui en usent ainsi ; mais à tort , le Titre de Saint étant au-dessus de toutes nos qualités les plus relevées. *Remarques de la Langue Françoise.*

Saint Hierome qui mourut au commencement du cinquième siècle , se plaignoit déjà de ce que les nouveaux Religieux de son tems se vouloient attribuer le même Titre que J. C. avoit donné à son Pere ; quand il l'a-voit appellé *Abba* , c'est-à-dire *Pere*.

Ses plaintes auroient été plus vives , s'il eût vécu dans un siècle où le nom d'Abbé , qui vient *d'Abba* , terme Syriaque , est usurpé par le moindre petit Clerc , sans autre titre qu'un petit Colet. Cependant à prendre le terme d'Abbé dans son véritable sens , il ne devroit convenir qu'aux Evêques , qui sont les Peres des Fidèles de leur Diocèse , & aux Abbés Réguliers tant à cause de leur Juridiction , qu'à cause qu'ils sont véritablement les Chefs & les Peres de leurs Moines. Il est vrai que ce Titre a passé sans

aucune contradiction aux Abbés Commandataires , quoique dénués de Juridiction Ecclésiastique , & renfermés dans les seuls Droits honorifiques de leurs Eglises ; moins étendus toutefois que ceux des Abbés Réguliers , en ce qu'ils ne peuvent y officier avec la Mitre & la Crois : mais on ne les nomme Abbés qu'à cause de leur qualité représentative des anciens Abbés.

3864. DANGIER , s. m. *Hac vox maritum signat. ab Alanò Aurigâ, & ceteris Gallia & vulgaribus antiquis authoribus accommodata, quâ semper mari- tum intelligunt appositiè quidem propter periculum, ubi viri uxorum amores præsenserint. Arresta Amorum, III.*
Ici ce n'est point un mari , puisqu'il est question d'une Pucelle déguisée sous la fiction de la Rose ; mais c'est toujours pour un Amant quelque chose d'aussi fâcheux.

736. DEDUIT , sub. m. se prend pour le plaisir en général , & en particulier pour celui de l'amour.

Souperons-nous , ferons-nous le déduit ?
Lequel des deux il vous plaira , dit-elle ,
Mais le souper n'est pas encore cuit.

Troisième Série de Bouchet.

DEFFERGE, rompt, de *defferger*, qui signifioit *rompre les liens, les fers*, délivrer un Prisonnier chargé de fers.

C'est à S. Lienard (son nom est Leonard) que le Peuple attribuoit ce pouvoir, qui a beaucoup contribué à l'accroissement de son culte. *Baillet, Vie des Saints, Tom. 3.*

DEFOULE', foulé, grevé. 4779.

DELEZ, adv. auprès, à côté. Dans 920.

Geoffroy de Ville-Hardouin on lit : Le Conte Thibault enterré fut « delez son Pere el Mostier de « Monseignor S. Estienne à Troie. »

De lui ensuivre vous penez. 8106:

Le conseil que l'on donne à l'Amant d'être toujours du sentiment de *Bel-Acuëil*, est tiré d'Ovide, de *Arte amandi*, lib. 2.

Arguet arguito, quicquid probat illa ; probato.

Quod dicit dicas, quod negat illa, neges Risérat, arride. Si flebit flere memento.

DEMESURE (à) adv. outre mesure : 1497. ainsi bel à demesure, c'est-à-dire, plus beau qu'on ne l'est ordinairement.

DEMOPHON ou DEMOPHOON étoit 13982. fils de Thésée & de Phédre : comme il revenoit de la guerre de Troye, il fut poussé par la tempête sur les

Côtes de Thrace, où regnoit Phylis. Cette Princesse qui avoit le cœur tendre, devint amoureuse de Demophon, elle lui proposa de l'épouser ; il y consentit, & quelque tems après il la pria de le laisser retourner à Athenes pour mettre ordre à ses affaires : son voyage fut long, & son Amante au désespoir d'une si longue absence, s'imagina qu'il lui avoit manqué de foi ; elle se pendit, & fut changée en un arbre que l'on appella Phylis, ou Amandier sans feuilles.

Demophon étant revenu après ce tragique accident, il embrassa ce tronc infortuné, qui sensible aux caresses de ce Prince, parut tout-à-coup couvert de feuilles. *Métamorphoses d'Ovide.* On peut lire les regrets de Phylis & son impatience sur le retour de son mari, dans la seconde Epître des *Heroïdes d'Ovide*.

5274. DEPORTER, se divertir.

5084. DESCOMBREER (se), se débarasser de quelque chose. *Décambrer*, ôter les embarras.

2393. DESPENDOYE, je despendois, du verbe *despendre*, qui signifie *despenser*. Mr. le Duc de Bellegarde qui étoit Gascon, & qui entendoit la

raillerie, ayant demandé à Malherbe lequel étoit mieux dit de *dépensé* ou de *dépendu*, il répondit que *dépensé* étoit plus françois; mais que *dependu*, *pendu* & *rependum* étoient plus propres pour les Gascons. *

D E S P I R E, *mépriser*, vient du latin ^{18213.} *despicere*.

D E S T R I B R, *s. m.* Cheval de bataille : ^{14841.} on l'apelloit aussi *Cheval de lance*.

Le *Destrier* est oposé au *Pallefroy*, qui est un Cheval de cérémonie. Dans les Romans, le *Pallefroy* est la monture des Dames : le *Courssier* étoit aussi un Cheval de bataille, ainsi que l'*Aufferant* ou le *Farrant*.

D E V E ' E. Voyez la Variante, où il est ^{5983.} employé pour un verbe qui veut dire *deffends*, vient du latin *vetare*. *Devée*, qui est un adjectif, signifie *enragée*, *folle* : on disoit aussi *dervée* dans le sens du verbe *desrver*, faire *enrager*, ce qui revient à notre *endéver*.

D E S V E R I E, *s. f.* rage, furie, est dé- ^{9079.} rivé de *desrver* ou de *desver*.

D E V I N pour *je devine*, par Apocope. ^{4611.}

D E V I S (à) à plaisir. *Tous faite par 1305.*

* M. de Sallengre, Mém. de Litterature, Tom. 14. Part. prem.

grande devise, qu'on lit au vers 3925. veut dire une tour construite suivant les règles de l'Architecture.

Devis & devise signifioient aussi le plaisir : quelquefois *devise* se prenoit pour un testament, de *dividere*, faire sa *devise*, *id est* la division, le partage de ses biens.

4964. **DITIE'**, s. m. Passage d'un Auteur ou Traité : on disoit aussi *Dicté*, *Dictier* ou *Dictiez*, qui signifioient *Maxime*, *Sentence*. On trouve à la fin de la Légende de Faifeu une Pièce intitulée, *Dictier de Verjus*, à Nicolle Rambere.

46802. **DIX ANS ou VINT**. L'Auteur en cet endroit parle du peu de tems que nous avons à vivre : c'est une pensée tirée du Prophète Roi, qui au Pseaume 89. s'explique en ces termes : *Dies annorum nostrorum in ipsis septuaginta annis, si autem in potentia ibus octoginta anni & amplius, eorum labor & dolor*; ce que David attribuoit à la colere de Dieu. Les Philosophes ont crû que le nombre de soixante & dix étoit le terme ordinaire de la vie.

Cum vero Decas qui & ipse est perfectissimus numerus perfecto numero, id est Entraði jungitur, ut aut decies

septem, aut septies deni computentur anni, hoc à Phisicis creditur meta vivendi, quod si quis excesserit ab omni officio vacans soli exercitio sapientia vacat, & omnem usum sui in suadendo habet aliorum vacatione reverendus. Macrobius in somnium Scipionis, lib. I. capite VI. où il est traité fort au long du nombre sept ou septenaire.

Donnez donc amiablement.

8593.

Les Galans qui ne voudront pas se ruiner auprès des femmes, trouveront ici de quoi leur faire des présens à bon marché. Ovide qui étoit un vieux Routier en fait d'amour, apprend la maniere de donner beaucoup & à peu de frais.

*Nec dominam jubeo pretioso manere dones
Parva, sed à parvis callidus apta dato.
Dum bene dives ager dum rami pondere
nutant*

*Afferat in calatho rustica dona puer.
Rure suburbano poteris tibi dicere missa
illa tibi in sacra sint licet empta via.
Afferat aut uvas aut quas Amatyllis
habebat.
At nunc castaneas, nunc amat illa nuces.*

Voilà les présens de l'Eté : il y a apparence que ceux de l'Hiver n'étoient pas plus considérables.

2377. **Doys**, s. f. du latin *Ductus*, conduit. Le Président Fauchet au livre 2. du Sommaire des Poëtes qui vivoient avant l'an 1300. rapporte un passage de Gaces-Brusles, où *Doys* signifie *une fontaine*, ou tout au moins *le conduit par où l'eau vient s'y rendre*.

20196. **DRUE**, au masculin *Dru*, se prenoit autrefois pour *Féale*, *Amie*; mais du tems de S. Louïs, on prit ce terme en mauvaise part, & on l'apliqua aux amours deshonnêtes: on en fit autant du substantif *Druerie*, qui signifioit *fidélité*.

Druë ou *Druhe*, étoit aussi la même chose que jeune femme: *si quis puellam qua Drubie dicitur, ad maritum in viâ adsalierit, & cum ipsa violenter Machatus fuerit VIII. denar. culpabilis judicetur*, Tit. 14. Legis Salicæ, art. 10.

23915. **DRUGE**, s. f. Souris.

E.

2493. **EMBANT**, se fourrant par tout; il signifie aussi *enfoncer*, du verbe *embatre*: *il lui embasit l'épée jusqu'au foye*, c'est-à-dire, *il lui enfonça*.

2817. **EMBLER**, prendre avec adresse.. Ce que dit Jean de Meun aux vers

7743. & suivans , de la peine portée contre le Larron surpris avec son vol , est tiré du quatrième livre des Instituts de l'Empereur Justinien , *Titulo 1º. de obligationibus quæ ex delicto nascentur* , où on lit , article v. *Pœna manifesti furti quadrupli est , tam ex servi , quam ex liberi personâ , nec manifesti dupli.*

Ainsi un Voleur pris en flagrant délit étoit obligé de rendre la chose dérobée , & le quadruple de sa valeur. S'il n'étoit pas trouvé faisi du vol , & qu'il y eût tant de preuves contre lui qu'il n'en pût disconvenir ; outre le larcin il falloit encore payer le double.

Cet usage est aboli en France , où l'action qu'on a contre le Voleur est criminelle ; & suivant la nature de la chose dérobée & les circonstances , il est puni plus ou moins sévèrement , par la mort , par le banissement , par les Galeres , par le foujet ou par la marque d'un fer rouge.

On voit par ce passage des Instituts , qu'il y a une faute dans le Texte du Roman de la Rose , & qu'au lieu de lire ,

Rour batre tant en sera quietes.

Il faut.

Pour quatre tant au mains est quites.

Comme s'il y avoit, pour quatre fois autant.

2621. **EMPEREIS**, *s. f.* Impératrice, on disoit aussi *Empereris*.

EMPERERE & EMPERIERE, *s. m.*

Empereur d'*Imperator*. C'étoit la coutume, comme l'observe Paquier, de changer en E l'I latin, comme de *fimitas* on fit fermeté, & d'*infirmitas* enfermerie. Pour ce qui est du changement d'*enr* en *iere*, les Anciens donnoient cette terminaison aux mots qui finissoient en *eur*, comme on le peut voir en plusieurs endroits de ce Roman.

On trouve dans l'*Histoire de la Conquête de Constantinople par Geoffroy de Ville-Hardoüin*, *Empercör & Imppercör* pour Empereur.

Il est assés extraordinaire que dans un tems où la Langue étoit si pauvre, un feul mot pût être entendu sous cinq ou six prononciations différentes. Dans le même *Ville-Hardoüin* on lit, *li Cuens*, *li Conte & li Quens*, pour le Comte; *Chardonal*, *Cardonax*, *Cardonaux*, pour Cardinal. Mathieu est écrit *Mabuy*, *Mabitis* & *Mahuris*.

EMPLOYENT, c'est-à-dire, remplis-^{3441.}
soient.

ENDABLE, *adj.* auparavant que j'eusse 11759.
vû la leçon de Borel qui explique
ce mot par *affoibli*, je croïois
qu'il venoit du verbe *andare*, *ire*,
proficisci, qui a eu lieu dans la basse
Latinité; l'une & l'autre explication
présentent un même sens. En effet,
au vers déjà cité,

Ta Seigneurie est moult endable.

C'est-à-dire, ton pouvoir est bien
affoibli, ou il s'en va en dimi-
nuant peu-à-peu.

ENDEMENTIERS, *adv.* cependant, 5752,
tandis que; c'est l'*interea* des La-
tins, & le *questo* méntre des Ita-
liens.

ENFAUCONNIERE, c'est *Enfantom-* 8136.
meres ou *Enfentonire* qu'il faut lire,
signifie un *Enchanteur*.

ENFUME, le Glossaire cite ce mot 20545.
sans l'expliquer; ce n'est cepen-
dant autre chose que l'effet de la
fumée qui noircit à la longue les
endroits où elle se répand.

ENGaignes, *s. f.* tromperie; *En-* 8912.
gigne c'est la même chose, vient
d'*Engin* & d'*Ingenium*, esprit. *Mal-*
engin signifie *Ruse*. *Engignier* vou-
loit dire tromper, on disoit aussi

Enganner, du verbe *Enganare*, qui est au Glossaire du Cange ; c'est l'*ingannare* des Italiens.

Tel comme dit Merlin cuide engeigner autiuy.

Qui souvent s'engeigne lui-même.

La Fontaine, Fable de la Grenouille & du Rat..

Ce début est tiré du Roman de Merlin , chap. 73.

49701. **ENGRIETIES.** Suivant le MS. Bouhier , c'est *Engrestié* ; la leçon de Borel porte *Engriété*, s. f. envie, jaloufie.

57463. **ENHERBE** empoisonne , parce qu'ordinairement les venins se tirent des herbes , comme plus faciles à trouver.

50555. **ENORMALES** , le Glossaire l'explique par *Enormes* ; je crois qu'il faut l'entendre par *irrégulieres* , contre la règle , & qu'il faut lire *Anormales* , qui vient du latin *Anormis* : *quasi sine normâ* , *hoc est* , *ab aliorum norma remotus* : c'est aussi héteroclite.

6479. **ENS** , *adv.* dedans , dans. Borel prétend qu'il falloit écrire *ents* , qui vient du latin *intus* , & que le changement d'ortographe fait perdre les étymologies des mots : il

raporte pour exemples les anciennes manieres d'écrire *doibt*, *soubs*, *escripture*, qu'on ne reconnoît plus par *doit*, *sous*, *écriture*.

Il est vrai que l'ortographe moderne est plus facile & plus commode, mais elle a moins d'analogie avec notre Langue. En vain s'écarte-t'on de l'ancienne façon d'écrire, on ne fera point de la Langue Françoise une Mere-Langue : il sera toujours vrai de dire que c'est un composé de Gaulois, de Grec & d'Anglois-Saxon, où le Latin a la meilleure part.

ENSEMENT, *adv.* ensemble, tout à 8813: la fois, c'est l'*Insiemé* des Italiens.

ENTERIN, *INE*, *adject.* entier, pur 2251, droit, d'*Integer*, d'où vient *enteriéssé*; c'est - à - dire, *intégrité*, qui se trouve dans l'*Histoire de Floridan* & de Belise, à la suite de Jean de Saintré.

ENTROEIL, *s. m.* espace qui est entre 5434 1 les deux sourcils, c'est l'*Intercilium* des Latins.

ENVAHYE, *s. f.* terme de Tournoi : 162964 c'est une course que l'on fait sur son Adversaire, au moyen de quoi on le faisit ; c'est ce que l'on appelle faire une *passe au collet*.

6251. ENVIS, *adv.* qui vient d'*Invité*, *adv.* latin, avec répugnance : les Paysans en Bourgogne disent encore, *il paye envis*, c'est-à-dire, *malgré lui* : *envis* qui est au vers 667. signifie *envieux de bien chanter*. On lit dans les MS. *aux envis*, ce qui veut dire, à *qui mieux-mieux*, & au chap. 3. du premier livre de Rabelais, on trouve *aux envis* dans le même sens.

6286. ERRAMENT, *adv.* on disoit aussi *Erraument*, tout-à-coup, promptement, présentement.

6273. ERRE, *s. f. chemin, aller grand erre*, aller bon train ; en terme de Vénerie, *Erre* signifie *allure*.

131. ESBANOYANT, du verbe *Esbannoyer*, prendre ses ébats, se réjouir.

ESBARNIR & **ESBARNOIR** signifient la même chose, selon Borel. *Esbanoy* & *Esbanoye*, ébat, joye, tournoi.

6374. ESCARMIE, *s. f.* & ESCREMIE, *Escarmouche*; c'est un combat léger : quoique le Glossaire explique *escremie*, qui se trouve sous le terme d'*escarmie*, au vers 16374. par *escrimée*, exercée, il est sûr néanmoins que c'est l'*escrime* ou l'*escarmouche*.

ESCHARNIR, disperser ça & là, dis- 18570.
siper.

ESCHARNIR, c'est ainsi qu'il faut 11774.
lire, au lieu d'*escharvir*; signifie
moquer, *mépriser*, de l'Italian *scher-*
nir, qui vient du latin *spernere*.
C'est aussi un terme de Tanneur,
qui veut dire ôter d'un cuir la peau
qui restoit.

ESCHAUGUETER, regarder d'un en- 15880.
droit élevé ce qui se passe aux envi-
rons, d'où est venu une *Eschauguette*,
baraque ou loge à placer une Sen-
tinelle. Celui qui remplissoit cette
fonction étoit appellé *Guette* ou *la*
Guette.

ECHÉCS. Jean de Meun prétend que 7054.
ce jeu fut inventé par *Attalus*, Ma-
thématicien dont on ignore le sié-
cle : d'autres attribuent cette in-
vention à *Palamede*, pendant le siège
de Troye. On en fait aussi hon-
neur à un certain *Diomedes*, qui
vivoit du tems d'Alexandre.

Frere Jean du Vignay dans son
Traité de la Moralité de l'Echiquier,
dit que le jeu des Echecs fut inventé
par un Roi de Babilone, & que de-
puis ce jeu fut porté en Grece, ainsi
que Diomedes le Grec en fait foi dans
les Livres anciens. Hierome Vida

dans son Poëme sur les Echecs , a feint que l'Occéan qui y avoit joué de tout tems sous l'Onde avec les Nimphe Marines , aprit ce jeu aux Dieux Célestes qui assisterent aux Nôces de la Terre , & que dans la suite Jupiter ayant débauché *Scacchide* Nimphe d'Italie , il lui enseigna ce jeu pour le prix des faveurs qu'elle lui avoit accordées , & qu'enfin cette fille , qui lui donna son nom , l'aprit ensuite aux hommes.

Sarazin dans sa curieuse Dissertation sur ce jeu , croit que les Indiens l'aprirent aux Persans , ceux-ci aux Mahometans , & que ce fut par le moyen de ces derniers que ce jeu passa en Europe.

On y jouoit en France du tems de Charles-Magne : on voit encore dans le Trésor de S. Denis les Echecs de ce Prince. A juger par leur taille de la grandeur de l'Echiquier , je ne suis point surpris si Charlot , Fils de Charles-Magne , en cassa la tête à Baudoin , Fils d'Ogier le Danois ; à cause de l'ascendant qu'il avoit sur lui : cette brutalité de Charlot fut la cause d'une guerre qui dura plus de sept ans. *Roman d'Ogier le Danois*, chap. 16.

L'Auteur

* L'Auteur de l'excellent Traité * M. la de la Police remarque qu'en 1254. Mare. S. Louïs deffendit le jeu des Echecs ; « peut-être, ajoute-t'il, parce que « ce jeu est trop sérieux, & jette « le corps en langueur par une trop « grande application de l'esprit. » C'est dans les principes de ce Prince que Montaigne disoit, en parlant de ce jeu : « Je l'ai hâi & fui de ce qu'il « n'est pas assés jeu, & qu'il nous « ébat trop sérieusement, ayant hon- « te d'y fournir l'attention qui suffi- « roit à quelque bonne chose. »

ESCHERIE, vient d'*Escharce*, avarice, 20846

Compagnie : *Escherie*, c'est-à-dire, si peu nombreuse, qu'il semble que l'épargne y soit entrée pour quelque chose : cet endroit regarde le petit nombre choisi des Elûs.

ESCHEVER & ESCHIVER, *Esquiver*, 4455. & par sa fuite empêcher quelque chose. L'Italien dit *Schifar*, qui revient au terme *esquicher*.

ESCOUFLE, s. m. Oiseau de proye, 14486. qu'on appelle aussi un *Milan*.

ESCOUTOYER, *Ecouter*. L'Auteur en 16142 cet endroit feint que *Dangier*, qui est toujours prêt à écouter tous les bruits défavantageux, a un bouclier garni d'oreilles.

Q.

25184. **ESCOUVOIR** ou **ESTOUVOIR**, suivant tous les MS. signifie nécessité, convenance forcée. Le verbe *Estuer*, qui signifie convenir, est dérivé du substantif masculin *Estouvoir*.
2347. **ESME**, *s. f.* estimation, du verbe *esmer, estimer, viser*, qui vient d'*Ad-estimare*. L'ancienne orthographe étoit *asmer*, juger par comparaison; & d'*asmer* ou *esmer*, on a fait *mesesmer* pour *mesestimer*.
3829. **ESPIE**, *s. m.*, Epée & Pieu; il signifioit aussi un *Espion*.
2372. **ESPINGUE**, *sauté, danse*, du verbe *Espringuer, trepigner, sauter*. *Espringaller* signifioit la même chose: *Espringlerie*, l'action d'*espringuer* ou la *danse*.
4148. **ESPOIR**, *adv.* qui signifie peut-être: ailleurs il est *verbe*, & se prend pour *espere*.
10383. **ESQUEUE** (*s'*) s'*esquive*.
12486. **ESQUIERRE**, *s. f.* *Esquerre*, instrument de Géometrie, qui sert à construire & à mesurer un angle droit, ou de nonante degrés.
16465. **ESSOIGNE**; il faut lire **ESSOIGNE**, *s. f.* qui veut dire *excuse*: on disoit aussi *exoine, exonier, excuser, empêcher; ensogne* pour *exoine*, & *ensognier* pour *exonier*.

E STABLE, *s. f.* c'étoit le nom que 1127.
l'on donnoit anciennement aux écu-
ries. Le Baron de Feneste reproche
en un endroit de son Livre au bon-
homme Enay , de ce qu'à la mode
ancienne il apelloit étable une écu-
rie propre à loger trente chevaux.

E STABLE au lieu de *Stable*, à la Gas- 4423.
conne.

E STACHES & E STECHES, du latin 21646.
Estechas & Stacha : Postis, Palus,
Paxillus, pieu.

Guillaume Guiart en parle dans
son Histoire de France.

A douloüeres & à haisches
Vont desrompant pieux & Estaches:

Estachamentum étoit l'enceinte fer-
mée de pieux ; c'est de-là que vient
Estacade , qui est une palissade faite
avec des pieux enfouis dans la ter-
re , particulièrement dans des eaux,
pour empêcher le passage ou pour
fermer l'entrée d'un Pont.

E STALLES ; c'est *escales* qu'il faut 20572.
lire , *s. f.* qui signifie *coque* ou *cou-
verture* , ce qui enveloppe les noix,
les œufs : on prononce *Ecale*. Il est
aisé de pénétrer le sens allégorique
de Genius.

E STANT , c'est-à-dire *debout* , tout 17760.
Q ij

droit, du verbe *Ester*, *stare*. Bois en Estant, est un terme des Eaux & Forêts.

13560. **ESTARLINS** & **ESTELINS**, c'étoit une Monnoye blanche au titre de huit deniers de fin, ainsi nommée à cause d'une étoille qui y étoit représentée.

13561. **ESTOUR**, *s. m.* combat, conflit, assaut de Ville. Le Président Fauchet croit que le mot *Estourdi* vient d'*estour*.

13562. **ESTRE**, *s. m.* l'état, la situation de quelqu'un, de quelque chose : presque tous les substantifs françois sont les infinitifs des verbes.

13563. **ESTUYE**, du verbe *Estuyer*, remettre dans son étui : on ne trouve point au vers 22522. *estuyer*, que le Glossaire explique par *mériter*.

20929. Et aussi vous dy que le Fu-Tur n'y aura jamais présence.

Jé ne rapporte ces vers, dont l'Éditeur a fait mention dans ses Notes, que pour y ajouter que si M. de Themiseüil, Auteur des scavantes Remarques sur le Chef-d'œuvre d'un Inconnu, en eût eu connoissance, il n'eût pas manqué de les citer, pour apuyer le passage de cette Chanson.

ou pour la mesure du vers il faut lire :

Catin, Catos, belle Berge,
Re, dormez-vous?

Et bien garde qu'elle ne prise.

14401.

Ovide défend aux femmes de s'attacher à ces hommes qui sont idolâtres de leur propre figure.

Sed vitate viros cultam formamque professos,

Quique suas ponunt in statione comas;

De Arte amandi, lib. 3.

Et bien se gart qu'el ne s'enivre.

14219.

Ce conseil est tiré d'Ovide.

Turpe jacens mulier multo madefacta Lyco:

Digna est concubitus quoslibet illa pati.

Nec somno tutum est passa succumbere mensa.

Per somnos fieri multa pudenda solent.

De Arte amandi, libro 3.

Et fut-il Ovide & Hommer.

14389.

Ipse licet venies masis comitatus Homere,

Si nil attuleris ibis Homere foras.

Ovid. de Arte amandi, lib. 2.

Et Júpiter enclin aore.

9324.

C'est ainsi qu'il faut lire ce vers qui est tiré de Juvenal.

Tarpéum limen adora

*Pronus, & auratam Junoni eade juvencam
Si tibi contigerit capit is matrona pudici.*

Satyra vi. ver. 47. 8. 9.

14163. Et se face ung petit attendre.

Ovide qui connoissoit toutes les choses dont les femmes peuvent tirer avantage , leur conseille de se faire un peu attendre pour se mettre à table : le conseil n'est peut-être pas fort honnête , mais il est avantageux pour celle qui le met en œuvre.

*Sesa veni, positaque decens ineede lucernā
Grata mora venies maxima lena mora est.*

15087. Et se jeu ne lui embellit.

C'est encore Ovide qui apprend aux femmes comment elles doivent agir dans ce moment.

Tu quoque cui venes is sensum natura negavit.

*Dulcia mendaci gaudia finge sôno.
In felix cui sorpet bebes loeus ille puella*

Quo partites debent fæmina virque frui.

*Tantum cum finges ne fis manifesta ca-
veto.*

De Arte amandi , lib. 3.

14075. Et s'elle perdoit sa couleur.

Ovide conseille aux femmes qui

sont pâles de remédier à cet inconvenient par du fard. Je doute que l'on en usât de son tems avec aussi peu de réserve qu'aujourd'hui.

Sanguine qua vero non rubet, arte rubet.

De Arte amandi, lib. 3.

Et tremble, & tressault & gemist,

1343

Rougit, paflit, pert contenance.

Mr. de la Monnoye a imité ces deux vers dans son Noël qui commence,

Ein jour lai hau Dei le Fi.

EVANGILE PERDURABLE ; voici ce 125^e qu'en dit Henri Etienne au chap. 39. de l'Apologie d'Herodote.

Les Jacobins & les Cordeliers, sur les Mémoires de l'Abbé Joachim & sur les visions d'un Carme nommé Cyrille, firent un Livre intitulé l'*Evangile Eternel*, ou *du S. Esprit*, dont le but étoit de prouver que l'état de grace ne procédoit pas de la Loi de l'Evangile, mais de la Loi de l'Esprit. C'est avec de telles armes que ces Religieux Mandians voulurent combattre l'Herésie des Vaudois ou Pauvres de Lyon, dont fut Auteur un *Jean le Vauldois*, qui vivoit en

1170. Alexandre IV. comme le relate Platine , fit brûler l'*Evangile Pardurable*. Guillaume de Saint Amour , au nom de l'Université de Paris , s'éleva beaucoup contre cet Ouvrage , que ses Auteurs disoient être autant au-deffus de l'Evangile de J. C. que le Soleil est supérieur à la Lune par sa clarté.

117024. EUCLIDES , Mathématicien célèbre qui vivoit sous Ptolomée Lagus , en la CXX. Olympiade , l'an 450. de Rome : il a composé un Ouvrage des Elémens en quinze Livres ; mais on attribuë les deux derniers à Hypsicle d'Alexandrie , qui a écrit des Commentaires sur la Géometrie..

117066. EXCOMMUNIEMENT *s. m.* Excommunication. En général c'est le retranchemen t d'un Particulier du Corps d'une Société civile.

F.

118170. FABLOYER , *Discourir* ; il est aussi subst. & signifioit *discours* qui tient de la fable : on disoit aussi *fablian* , & *fabliaux* au pluriel. Les Troubadours , qui étoient les anciens Poëtes Provençaux , excelloient dans ce genre.

EAE

FAE', dont les Fées se sont mêlées : 13219.
le Peuple apelloit ainsi des Femmes
qui s'occupoient à faire des enchan-
temens & des charmes. Le Roman
de Lancelot du Lac , *Chap. 8. Tome*
premier, dit : « Moult en étoient «
principalement en la Grande Bre- «
tagne ; elles scavoient la force & «
la vertu des paroles , des prières «
& des herbes, par quoi elles étoient «
tenuës en jeunesse , & en beauté «
& richesse. Ce fut Merlin , sur «
nommé le Saint Prophète , qui «
avoit instruit ces femmes dans l'art «
de Farie & de Nygromanie ; & «
fut ledit Merlin engendré en fem- «
me par un Diable , en la Marche «
d'Ecosse & d'Irlande. »

*Fatas antiqui in supremo ordine col-
locabant pro eo quod fatare præcipuum
fit , atque divinum inter omnia qua-
diis attribuuntur : fatare namque non
solum modò est prædicere , vel cavere ,
sed etiam præordinare , & ut eveniant
qua prædicuntur efficere.*

Vide Guilielmum Alvernum , Epis-
copum Parisiensem , in tertia parte ,
secundæ partis de universo Spirituali ,
Cap. xii. col. i. Tom. prim. Edit.
1674.

21260. **FANFELUE**, **FAUFELUE**, *s. f.* sotise bagatelle ; c'est ce que Rabelais au premier Livre de Gargantua apelle *Fanfreluches*.
19882. **FAONNENT** se dit des Biches qui mettent bas leurs petits ou leurs fans.
7858. **FAVELLES** & **FLAVELLES**, *sub. f.* Fables.
14857. **FAUVEL** & **FAUVAU**, de couleur rousse, de *flavus* & de *fulvus*.
3510. **FERMAIL**, *f. m.* chaîne ou carquan d'or enrichi de perles & de pierres précieuses ; c'est aussi une boucle garnie de ses ardillons, qui se met aux ceintures & aux baudriers pour les attacher : elle est quelquefois ronde & quelquefois en losange.
21237. **FICHE'ES**, c'est - à - dire *fixes* : les Etoiles fixes sont ainsi appelées, parce qu'elles gardent toujours une même distance entre elles, sans jamais s'écartez les unes des autres dans leur mouvement ; à la différence des Planettes, qui sont des Etoiles errantes.
7073. **FIERTE'**, c'est *Fierze* qu'il faut lire, *s. f.* c'est un Coffre pour mettre les Reliques d'un Saint ; ce mot vient de *Feretrum*, Bierre où l'on met les corps morts : *Sarcophagus, id est,*

Fiertes & Fiertres, Loculi seu Capsa,
in quibus Sanctorum corpora, vel Reliquiae conduntur. Gloissar. du Cange.
 Le mot *Fierte* n'est plus en usage
 qu'en parlant de la Chasse de Saint
 Romain, Archevêque de Rouen.
Fierte est mise pour échiquier, qui
 représente les pièces qui étoient
 dessus.

Le MS. d'Oxford, cité dans le
 Tome xv. seconde Partie, de la
 Bibliothèque Raisonnée, met aulieu
 de *Fierte* le terme de *Ferge*, qui
 selon M. Gagnier signifie *la Reine*,
 mot corrompu du Persan *Forzin*.

FILATIERE, s. f. du mot latin *Phila-*
cterium; c'étoit un morceau de
 parchemin sur lequel étoient écrits
 les Préceptes du Décalogue. Les
 Pharisiens en portoient une bande
 sur le front, & l'autre sur le bras,
 pour avoir toujours présente la Loi
 que Dieu avoit donnée à Moïse.
 Les *Filatieres* se nommoient aussi
Tephillins; il falloit bien des céré-
 monies pour les faire. *Vigenaire*
 dans son Traité des Chiffres a ob-
 servé, que lorsque les Juifs tuënt un
 veau pour faire des Tephillins, ils
 disent : « Je sacrifie ce veau ici »
 « en intention d'employer sa peau à »

Rij

» en faire des Tephillins. Ils en di-
» sent autant quand ils donnent cette
» peau au Corroyeur & à l'Ecrivain ;
» mais cela ne se pratique que du côté
» de la chair , & non pas de celui du
» poil.

» Pendant qu'ils le portent sur eux,
» ils n'aprochent point des sépultures
» ni de leurs femmes , que première-
» ment ils n'ayent bien ferré leurs Te-
» phillins en de doubles boëtes , de
» peur de les polluer ; car selon les
» traditions du *Talmud* , quiconque
» a le Tephillin à son chef & au bras ,
» & sur le sommier de sa porte , il se
» prépare comme une habitude à se
» contre-regarder du péché , suivant
» ce qui est écrit , *qu'une fisselle cor-*
» *delée en trois est plus forte à rom-*
» *pre.*

*Observant bodie Judei rigide in Te-
phillis suis , & in fronte & in armil-
larum loco ut sint litteræ , non plures in
unâ lineâ quam in aliâ , & aequaliter
semper in omnibus : olim dilatabant
super frontem ut essent conspicua , & hoc
est quod reprehendit Christus dum dicit
Dilatare Philacteria : tegunt illa bodie
recte & pileo præsertim ne Christiani
abripiant illa.*

- Hæc in Scaligerianis , litterâ T.



Filatiere ou *Filatire* se prenoit aussi pour un Reliquaire en forme de Croix , dont les uns plus grands étoient conservés dans les Eglises , pour y être exposés à la vénération des Fidèles , qui portoient les petits pendus à leurs cols comme un pré-servatif contre toute sorte d'accidens : on voit par-là que la vertu de ces Reliquaires les avoit fait nommer *Filatières* , à cause du rapport qu'ils avoient en cela aux *Filatieres* des Juifs.

FILASTRES , c'est-à-dire Beaux-Fils. 9571.

FIMBRIE , s. f. Frange , du latin 12348. *Fimbria.*

FLA VELLE , s. f. Le Glossaire dit 660. qu'en cet endroit c'est *abondance* ou *Compagnie* : je crois que c'est *bruit* , tel que le feroient plusieurs Personnes assemblées pour dire des fables ou pour tenir des propos joyeux,

FINS , fin , fine , *adject.* pur , droit. 2752.

FINE , outre la signification de *cesser* , il a encore celle de *détruire & de rencontrer* , du verbe *finer*.

FLACARGNE , s. f. injure. Brocard, 4001. trait malin.

FLAJOLLEZ , *badinez* , du verbe *Flajoler* , qui signifie aussi jouer de la

flute ou du flajolet : de *Flajolens* est venu *Flajolet*.

2499. FLAMMANT, c'est-à-dire, *Flamboyant*.

3057. FOLLEUR, *s. f.* folie : dans la basse-Latinité, *Follus* vouloit dire un *Fol*; il vient de *Follis*, Balon : *Follicitia* & *follericia*, *vanitas* & *stultitia*.

20654. FONDIERE, *s. m.* Fondateur, on disoit aussi *Fondeur*.

14816. FORESTIER, *s. m.* Sergent de Bois, Gruyer, *Curator Saltuensis*. Pendant que la Flandres étoit à moitié dé-serte & inhabitée, on donnoit le Titre de *Forestier* à celui qui en étoit le Seigneur. « Liederic de Harlebec, » d'Amiral & de Forestier de Flandres en devint Comte: *Mémoires de la Marche*. C'est aussi le nom qu'on donnoit en France au Grand Veneur.

Il signifie aussi *Etranger*; c'est le *Forestier* des Italiens, ce que nous appellons *Forain*.

21569. FRETEL, *s. m.* flute à sept tuyaux, que les Poëtes donnent au Dieu Pan. *Freteaulx*, au pluriel. *Fretelier*; c'étoit jouer de la flute ou du *Fretel*, qui est je crois le siflet des Chaudronniers.

12663. FRETELE'S, de *Crotes*, rompus,

mises en lambeaux par les Crotes ; comme le Fretel étoit divisé par sept tuyaux, la robe que les Crotes avoient déchirée étoit dans le figuré dite Frestelée.

FUST, s. m. Bois : Et jura sur les saintes Evangiles de notre Seigneur, sur le fust de la vraye & précieuse Croix, Mémoires de la Marche, Livre second,

G.

GABBE, raille plaisante, du verbe Gaber : Gab, s. m. signifie moquerie, d'où est venu Gabatine, tromperie.

GALENTINE, s. f. espèce de farce dont on peut voir la recette dans le Cuisinier Royal & Bourgeois, Tome premier.

On lit dans l'Histoire de Jehan de Saintré, Tom. 3. Chap. 71. « Anguilles renversées à la gallentine, « au repas que Damp Abbé donna « à la Dame des Belles Cousins. »

GALLIEN, Médecin célèbre qui vécut sous les Empereurs Trajan & Adrien ; il mourut âgé de 70. ans ; on dit qu'il composa deux cens Volumes.

GALLUS (Cornelius) Poète célèbre :

ses talents lui acquirent l'amitié d'Auguste, qui l'éleva à la Dignité de Gouverneur d'Egypte. La trop grande quantité de vin qu'il avoit bû, lui fit avouer la part qu'il avoit eu à une conspiration : la crainte d'en être puni, l'engagea à prévenir par sa mort la honte du supplice qui lui étoit destiné.

9274. **GANCHEs**, s. f. & *Guenches*, détours pour s'échaper de quelque endroit.

8248. **GANELON ou GANES**. C'est dans les Romans le nom d'un Traître, qui pour de l'argent livra l'Armée des François à *Marsille*, Roi des Sarrazins, & fut cause de leur défaite à *Roncevaux*.

Charles-Magne informé de cette trahison, envoya Ganelon à Aix-la-Chapelle, où il fut écartelé. *Du Haillan, Hist. des Rois de France*.

Du Tillet, dans son Recueil des Rois de France, pag. 261. Edition de 1618. « raconte autrement l'aventure de Ganelon, dont il fait un Archevêque de Sens, qui prit par grande ingratitude, & contre son serment de fidélité, le parti de Loüis Roi de Germanie, en l'invasion qu'il fit du Royaume de France contre Charles le Chauve : celui-ci l'accusa de crime

de Léze-Majesté au Concile de l'Eglise Gallicane ; assemblé de douze Provinces au Forsbourg de Toul en Lorraine l'an 859. & de lui est tournée en Proverbe *la trahison de Ganelon* ; non de la défaite de Roncevaux , qui comme récite Eghinard en la Vie de Charles-Magne , advint par la charge que les Basques (lors apellés Gascons) étant en embûche , donnerent à l'arrière-Garde de l'Armée de Charles-Magne , où véritablement moururent Anséaume Maire du Palais , Eghard Grand-Maître de France , & Rutland Amiral de Bretagne , lequel n'étoit Neveu dudit Charles-Magne ; car il n'eut qu'une Sœur , Madame Gisèle de France , dès sa jeunesse Religieuse. N'eurent les Basques que leur cupidité pour guide , sans intelligence dans l'Armée des François : la surprinse fut pour l'avantage du lieu que lesdits Basques choisirent. La Postérité ignorant l'infidélité dudit Archevêque , & ayant le Proverbe ancien , a composé la Fable de Gannez écrite és Romans. »

GARDE - MOI DIEU. Cela est tiré 12000.

de Salomon, qui a dit : *Mendicatorem & divitias ne dederis mihi , tribue tantum vieti meo necessaria ,*

ne forte satiatus illiciar ad negandum, & dicam, quis est Dominus & aut egestate compulsus furor, & perjurare nomen Dei mei. Proverbiorum, vers. 9. ch. 30.

9728. **GARLANDES**, s. f. guirlandes.

14279. **GAUDINES**, s. f. Forest : on voit par le vers 18835. que c'est un Bois où demeurent les Satyres & les Fées, que les eaux du déluge entraignirent à chercher une retraite dans un endroit plus élevé.

9126. **GAUVAIN**, un des Chevaliers de la Table-Ronde, dont les hauts Faits sont écrits au Roman de Lancelot-du-Lac. Il étoit Fils du Roi Loth, & Neveu du Roi Artus ; il naquit en Orcanie, dans la Ville de Lordelone, au troisième siècle de l'Ère Chrétienne.

« Il aimait pouvres gens, & fit voulentiers bien au mesfaux (ladres) plus qu'aux autres : il ne fut médisant ne envieux ; il fut toujours plus courtois que nul, & pour sa courtoisie l'aimerent plus Damoiselles & Damoiselles, que pour sa Chevalerie où il excelloit. Telle étoit sa coutume que toujours empiroit sa force entour midy ; & sitôt comme midy étoit passé ,

¶ Lui revenoit au double le cœur , & la force & la vertu. Il se vantoit d'avoir tué plus de quarante Chevaliers dans les courses qu'il avoit faites tout seul . »

L'Auteur du Roman de Lancelot remarque que Gauvain alloit à confessé rarement ; & qu'ayant passé quatre ans sans s'acquiter de ce devoir , comme on lui conseilloit de faire pénitence , il disoit : « Que de pénitence ne pouvoit-il la peine à souffrir . »

Il mourut en partie des blessures que lui fit Lancelot : il portoit d'or au Lion de gueule .

GENEST , s. m. Arbrisseau ; c'est aussi 905. le nom d'un Cheval d'Espagne de petite taille bien proportionnée .

GLATIR , Glapir ; c'est le Latran des 15954. Latins , qui se dit du bruit que font les chiens en aboyant .

GOBÉ , adj. c'est-à-dire friande , ou 63. échauffée par la rosée .

GOMER , s. m. du Cange parle de Go- 14390. meria sarcina lana ; c'est le Flacci- facio des Latins , idem quod nihil facio .

GONFANON , s. m. Gomphalon & Gon- 1180. fanon , Enseigne . Le Gonfalon est proprement la Bannière de l'Eglise ,

à trois ou quatre fanons ou piéces pendantes & aboutissantes, non pas en quarré comme les Bannières, mais en pointe à demi ronde. Le Gonfanon étoit la Bannière de l'Armée Chrétienne, portée par Baudoin, Comte de Boulogne, Frere de Gaudefroy de Bouillon : celui qui portoit cette Bannière étoit appellé Gonfanier ou Gonfanonier.

3914. **GORGONYANT**, du verbe *Gorgoyer* ou *Gorgier*, se glorifier, à peu près comme une femme qui tireroit vanité d'avoir la gorge belle, & qui se rengorgeroit. *Gorgias*, selon Borel, signifioit vain luxurieux, *Gorgias* chose plaisante & bouffonne, *Gorgias* vanité, luxe.

3780. **GRAINES**, s. f. c'est la *graine* de cochenille que l'on apporte d'Espagne, qui fert à la teinture d'écarlate : on disoit aussi *migraine* pour écarlate. Rabelais, *au Chap. 56. du Livre premier*, dit que les Religieuses de Thelème portoient chausses d'écarlate ou de migraine.

30955. **GRANT PECHIE'**, &c. l'Amant de la Rose nous dit, & nous devons l'en croire, que

32316. Pour cinq cent foys cent mille livres.

il n'auroit pas voulu souffrir une opération semblable à celle que le Chanoine Fulbert fit éprouver au mari d'Héloïse : on trouve peu de personnes qui entendent raillerie sur cet article ; tous ceux cependant à qui ce malheur est arrivé , n'en ont pas été dédommagés aussi avantageusement qu'auroit voulu l'être notre Amant. La Loi des Lombards , *Livre premier , Titre VII. Art. 18.* s'explique ainsi sur les dommages que peut prétendre un pauvre mutilé.

Si quis alium præsumptivè suâ sponte castraverit , & ei ambos testiculos amputaverit juxta conditionem personæ compонat , si virgam absciderit similiter.

Par les Loix des Allemands , on payoit pour l'opération entière quarante sols , & vingt sols pour la moitié.

Les Anglois au Titre V. de leurs Loix condamnoient , à proportion de la qualité de la personne mutilée, le Criminel à quatre cent sols ou à cent sols.

Les Juifs punissoient ce crime par la peine du talion.

Ce que fait dire Jean de Meun à Genius touchant les defauts de ceux qui ont souffert cette mutilation , soit par la malice des hommes , ou par un zèle mal entendu de leur part , se

trouve bien combattu par les exemples d'Origenes de Photius , d'Abelard & de Combabus, chez lesquels cet accident n'a fait aucun préjudice aux dons naturels de l'ame. *Dict. de Bayle, article de Henry IV.*

4371. **GREIGNEUR**, plus grand, *Major* : on écrivoit aussi *Greigneur*, *Grigneur*; l'ancien mot étoit *Greignour*, parce que les mots que nous terminons en *eur* avoient alors leur terminaison en *eour* & en *eor*; *Trouveor*, *Chanteor*, *Songleor*, pour Trouveur, Chanteur, Jongleur. *Greigneur* veoit de *Grandior*.

43451. **GRIFFAINGNE**, Méchante, prête à jeter les griffes.

GROBE (aux Variantes) fier peut-être jusqu'à l'impudence , comme le sont ceux à qui le crédit ou les richesses immenses font faire le gros dos en marchant , vient de *Grobis*, *Seigneur*, d'où on a formé le *Ramina-Grobis*, mot corrompu de *Domine Grobis*, comme le remarque Borel.

20155. **GUENCHIST**, va de travers , du verbe *Guenchier* & *Gauchir*, aller de travers , de guinguois , qui semble venir de *quâ binc*, *quâ hac* , de côté & d'autre , d'où nous avons tiré

notre *cabin-caba* qui se trouve au Prologue du Livre IV. de Pantagruel.

GUERMENTER & GUESMENTER, 509.
se plaindre ; il signifie aussi s'informer.

GUERPIRENT, abandonnèrent, du 8424.
verbe *Werpir* & *Guerpir*, qui signifioit autrefois livrer & ensaisiner l'héritage que l'on apelloit *Werp* ou *Guerp*, comme on le voit dans les Notes de *Hierome Rignon* sur *Mareulfe*. Déguerpir c'étoit ôter, délaisser ; mais dans la suite, le simple & le composé ont signifié la même chose, c'est-à-dire abandonner.

GUIGNE, déguise, du verbe *Guigner*, 2199.
déguiser : ailleurs il signifie regarder de côté, comme font les personnes qui ont les yeux louches.

GUILLAUME de Saint Amour, Cha- 12226.
noine de Beauvais, prêcha contre l'hypocrisie des Ecclésiastiques, & principalement des Moines. *Du Haillan, Hist. de France.*

Floruit Guillelmus de Sancto Amore, Doctor Sorbonicus, qui scripsit contra Ordines Mendicantium. Genebrardus in Chronographiâ.

« Ce Docteur qui vivoit en 1260. » composa un Traité sous le titre «

» DES PERILS DES DERNIERS TEMPS,
 » pour la défense de l'Ecriture & de
 » l'Eglise , contre les périls qui me-
 » naçoient l'Eglise Universelle , de
 » la part des Hypocrites & faux Pré-
 » dicateurs , se fourant és maisons ,
 » oiseux , curieux , vagabonds » : cet
 Ouvrage est divisé en quatre Li-
 vres ; il a pour but de rendre à
 l'Université de Paris la tranqui-
 lité qui avoit été troublée en 1243.
 par la Doctrine des Religieux
 Mendians. S. Bonaventure & S.
 Thomas d'Aquin y répondirent. Le
 Pape Alexandre IV. condamna le
 Livre de S. Amour, DE PERICULIS
 NOVISSIMORUM TEMPORUM, où
 il déclame contre la pauvreté fictive
 des Mendians , & ceux-ci remué-
 rent tant de ressorts , qu'ils le fi-
 rent banir du Royaume.

5096. **GUILLE** *s. f.* tromperie : *Guiller*,
 tromper : *Guilleur*, trompeur. *Tal penso guilla Guillot* , que *Guillot lou Guille* , dit un Proverbe Albi-
 geois cité par Borel ; c'est-à-dire ,
tel pense tromper Guillot , que *Guil-
 lot le trompe*.

2015. **GUISARME** ou **GUISARNE** , *s. f.*
 hache à deux tranchans , c'est le
Bipenmis des Latins.

H.

HABONDE, *subst. f.* il faut lire 19304.

Abunde; c'est le nom d'une Fée en qui le Peuple avoit eu autrefois beaucoup de confiance : ce nom lui avoit été donné à cause de l'abondance qu'elle procuroit aux maisons où elle se retirroit. Un Passage tiré des Œuvres de Guillaume d'Auvergne, Evêque de Paris, mettra mieux le Lecteur au fait de toutes ces prétenduës Fées.

Nominationes Daemonum ex malignitatis operibus eorumdem sumptae sunt, sicut lares ab eo quod laribus praesent, & penates eo quod horreis, vel penitioribus domorum partibus: Faunni vero à fatuitate, Satyri à saltationibus, joculatores à jocis, Incubi à concubitu mulierum, & succubi eo quod sub specie mulieris viris se supponunt: Nymphae vero fontium Deæ, Striges, seu Lamiae à stridore, & laniatione, quia parvulos laniant, & lacestere putabantur, & adhuc putantur à vultus insanissimis: sic & Daemon, qui pretextu mulieris, cum aliis de nocte domos, & cellaria dicitur frequentare: & vocant eam satiam à satietate;

S

¶ *Dominam Abundiam pro abundātiā, quam præstare dicunt domibus, quas frequentaverit.* : *bujusmodi etiam Daemones, quas Dominas vocant vētula, penes quas error iste remansit,* ¶ à quibus solis creditur. ¶ *somnia-*
tur. Dicunt has Dominas edere & bi-
bere de escis. & potibus quos in domi-
bus inveniunt, nec tamen consumptio-
nem aut imminutionem eas facere ef-
scarum, & potrum, maxime si vasa
escarum sint discooperata, & vasa
poculorum non obstructa eis in nocte
relinquantur. Si vero opera, vel clau-
sa inveniunt, seu obstructa, inde nec
comedunt, nec bibunt, propter quod in-
fanstas & infortunatas relinquunt, nec
fatiacet, nec abundantiam eis præs-
tantes. Voyez Guillaume d'Auvergne
 à l'endroit cité dans l'article des Fées.

20833. HAIRE, s. f. petit vêtement en forme de chemise tissu de crin. *Haire* est prise ici au figuré pour chagrin, tel que pourroit être celui d'un Moine qui porteroit la *Haire* malgré lui.

26166. HANTE, s. f. c'est le manche d'une hallebarde : on dit la *Hamps*; l'ancien mot est *Hante*, que Ménage fait dériver du latin *Ames*, qui signifie un bâton long.

2285. HARRY, terme factice qui signifie

allons. Borel prétend que c'est le *Haro des Normands* : qu'il me soit permis de croire qu'il s'est trompé ; car *Haro* qu'on emploie dans les Edits de nos Rois pour clause dérogatoire, arrêtoit autrefois en Normandie les poursuites que l'on faisoit à un homme, au moment qu'il le prononçoit. Ici c'est tout le contraire ; c'est une femme qui dit, *allons, allons toujours.*

Vous répondez, Hary, Hary.

8885.

C'est pour l'amour de mon mary.

M. le Duchat dans ses Notes sur Rabelais, dit que *Hary* est un terme dont on se servt en Languedoc pour exciter les ânes à marcher.

HASTE, *f. f.* quoique *masc.* dans ce 9817. Roman, ce terme est pris pour toutes sortes d'armes offensives.

HATEREL & HASTERBAU, *f. m.* la 14348. nuque du col ou le col même.

S'en eut col & canolle

Du Haterel deslogé.

Recollections de Jehan Molinet.

HAVES, saluë, donne le bon jour: 7043. on se servoit anciennement de ce terme en jouant aux Echecs, & Sij

aulieu de dire, comme à présent, échec au Roi, on lui disoit *Havé*.

» Dans la description du Bal en forme de Tournoi qui fut donné en présence de la *Quinte*, lorsque le Roi étoit en prise, il n'étoit point permis de le prendre; mais on devoit, en lui faisant une profonde révérence, le divertir, en lui disant, *Dieu vous garde*; & lorsqu'il ne pouvoit être secouru, il n'étoit pour cela pris de la Partie adverse, mais salué le genouil en terre, lui disant, *bonjour*. Là étoit fin du Tournoi. *Pantagruel*, Liv. v. Chapitre 24.

18784. **HAVETZ**, subst. masc. Crochet.

7131. **HECUBA**, c'est *Hécube*, Femme de Priam, Roi des Troyens : après la ruine de la Capitale, on la trouva cachée dans l'endroit où ses Fils avoient été enterrés. Ulysse la fit arracher de ces lieux, & la fit conduire comme sa Prisonniere & son Esclave : avant son départ, elle avala les cendres de son Fils Hector, tué par Achillés ; & comme la Fortune ne lui avoit laissé que des larmes & des cheveux blancs, elle en fit un sacrifice, & les répandit aulieu de fleurs sur le tombeau de son Fils.

Jamais infortunes n'égallèrent celles de cette Princesse : elle eut la douleur de survivre à la perte de Priam son Epoux , de sa Fille Cassandre , de son Fils Hector. Elle vit tomber son autre Fils Polidor sous les coups de Polymnestor , Roi de Thrace : Polixene sa Fille fut sacrifiée aux Manes d'Achilles que Paris avoit tué. Paris à son tour mourut des bles-
sures qu'il avoit reçues en se bat-
tant avec Ajax , qui avoit eu la
témérité de violer la pauvre Caf-
sandre dans le temple de Pallas.
Ovide Metamorph. Livre 12.

HELENE , Fille de Jupiter & de ¹⁴⁶⁹⁷ Leda , étoit Sœur de Castor & de Pollux : elle épousa Menelas Roi des Lacédémoniens. La grande beauté de cette Princesse fut cause que Thésée l'enleva lorsqu'elle étoit encore Fille : elle prétendoit qu'à quelques baisers près , il l'avoit laissée telle qu'il l'avoit prise ; ce qui étoit assez difficile à croire. En effet , cette retenué dans Thésée est aussi extraordinaire que ce que l'on conte d'Angelique , qui avoit couru les quatre coins du Monde seule avec

Roland , aussi entiere après cela que quand elle étoit sortie de chez son pere; ce qui fait dire à l'Ariooste :

Forte era ver, ma non vero credibile.

Ce qui revient à la pensée d'Ænone dans son Epitre à Paris.

A juvene & supido credatur redditus visgo.

Horace n'auroit pas manqué de dire :

Credat judaus Apella,

Non ego.

Menelas plus crédule n'y regarda point de si près , & quoique la belle Hélène eût déjà eu un enfant de Thésée ,

Il la prit pour pucelle ,

Et dans son erreur par la belle .

Apparament il fut laissé .

La Fontaine , Conte de la Fiançee du Roi de Garde.

Et si l'on doit ajouter quelque foi au témoignage de ce Poète , lorsqu'elle fut de retour à Sparte , après un séjour de dix ans à la Cour de Briam .

Menelas rencontra des charmes dans Hélène ,

Qu'avant qu'être à Paris la belle n'avoit pas .

Conte de la Coupe enchanter.

L'Auteur du Roman de la Rose soutient que les femmes ont été, dans tous les tems, les causes des guerres & des disputes qui se sont élevées parmi les hommes : Horace l'avoit dit avant lui.

Menelas étant mort, Nicostrate & Megapente chassèrent Hélène, qui crut trouver un azile à Rhodes, auprès de Polixo qui commandoit dans cette Isle ; mais au lieu d'y recevoir le secours qu'elle devoit attendre de sa parente, elle fut pendue à un arbre par les ordres de cette Reine.

HERACLITE fut un Philosophe qui ne pouvoit sortir de sa maison sans que les sotises des hommes ne lui fissent verser des larmes ; bien différent de *Démocrite* son Contraste, pour qui ces mêmes sotises étoient un divertissement. *Heracle*, si l'on en croit *Suidas*, fut dévoré par des chiens pendant qu'il dormoit au Soleil.

HERBIS, s. m. paturage.

13251.

HERBOUT, s. m. famine.

18530.

HESART. Les MS. & les Editions mettent *Eſart* & *Effart*, qui signifie destruction, & c'est dans ce sens qu'il faut entendre ces deux vers de Philippe Mouskes.

Si est mort * Payens & Lienars,
Qui des * Comains fissent Essars.

24116. HEUSE, *s. f.* espèce de botes ou de botines.

3826. HOMS, *s. m.* Hommes, au singulier on disoit *Hom*. *Li* étoit l'article des Anciens pour exprimer les : *Malhom* signifioit un malhon-nête Homme.

2949. HONNIR, *deshonnerer, maudire.* Ce dernier s'exprimoit aussi par *Maleir*, par opposition à *Beneir*, d'où vient *Beneisson* pour Bénédiction : sans doute que l'on a dit aussi *Maleisson* pour Malédiction.

30392. HOSTELAIGE, *s. m.* droit qui revient à l'Hôte de la part de celui qui a occupé son Hôtel.

4819. HOSTELLAS, du verbe *Hosteller*, loger quelqu'un ; de ce verbe sont dérivés *Hostel* & *Hostelerie*. *Hostel* signifioit Maison. Dans la Balade de Villon à sa Mie, on lit l'*Hôtel des Carmes* ; & dans l'*Amant rendu Cordelier à l'Observance d'Amours*, on lit pareillement *Hôtel*.

Ce nom ne se donne qu'aux Maisons des grands Seigneurs : les Juges

* *Paganus de Aurelia*
* *Peuples de Comanie*

datent

darent quelquefois de leur Hôtel, mais c'est plus par honneur pour la Justice, que pour le Juge.

On donne aussi à Paris le nom d'*Hôtel* aux Auberges qui ont de l'apparence : si ce titre flâne l'ambition de ceux qui donnent tout à la vanité des noms, les Provinciaux trouvent souvent de quoi la rabatre lorsqu'il faut compter de la dépense, qui est ordinairement plus grande dans un Hôtel que dans une Hôtelerie, qui n'en est que le diminutif. Ce que nous appellons *Hôte* étoit autrefois le nom que l'on donnoit à celui qui venoit loger dans un Hôtel : *Majores nostri Hostem eum dicebant, quem nunc peregrinum dicimus.* On l'apelloit aussi *Hospes*, terme qui convenoit à celui qui venoit loger dans un endroit, & à celui qui donnoit retraite ou l'hospice à cet Etranger.

Non Hospes ab hospite turus.

Ovid. Metamorph. i.

Le droit d'hospitalité étoit en grande recommandation chez les Payens. Jupiter en étoit le Dieu Tutelaire ; il étoit nommé *Xenius*, scù *Hospitatis* : lorsqu'on recevoit un Hôte, on

T

commençoit par offrir un sacrifice à ce Dieu.

On voit dans la Genèse de quelle maniere Abraham reçut les trois Anges qui vinrent loger chez lui. Chacun sçait comment Lot se comporta pour garentir ses deux Hôtes des brutalités de ses Concitoyens , & comment Manué au Livre des Juges , ch. 13. reçut l'Ange qui étoit venu lui annoncer la naissance de son Fils Samson.

Apud Lucanos lege cavebatur, ut si quis sole occaso divertentes Hospites nostros ignotosque domo exigeret cacosnyas tenebretur, multetamque eo nomine pendere cogeretur. Alexander ab Alexandre.

Dans les anciennes Loix des Bourguignons , Titulo 38. de Hospitalitate non negandâ. *Quicumque Hospiti venienti tectum, aut focum negaverit trium Solidorum in latione multetur.*

Et par un Decret du Concile de Clermont en Auvergne tenu l'an 544. il fut enjoint aux Prêtres d'avertir leurs Paroissiens de recevoit les Paissans , & de ne pas leur vendre les vivres plus cher qu'au marché.

Enfin , ce devoir de charité envers les Etrangers étoit si fort recommandé,

que la Régule de S. Benoît , chap. 53. porte : *Frangatur Jejunium propter Hospitalitem à priore* , si ce n'est pas un jour de Jeûne principal ou Ecclésiaistique : *Si enim quoslibet advenientes jejuniū intermisso reficio , non solvo Jejunium , sed impleo charitatis officium* , dit Saint Prosper , lib. 2. de *Vita contemplativa*.

Le Livre des Usages de Citeaux , chap. 20. suppose aussi que l'Abbé doit rompre le Jeûne en faveur de ses Hôtes.

Anciennement on n'avoit pas des Auberges comme à présent , il falloit aller loger chez des Particuliers ; chacun sçavoit où il trouveroit un gîte , on se rendoit la pareille dans l'occasion.

Les Anciens , comme le remarque *Plaute* , donnoient la moitié d'une pièce de Monnoye , ou d'une autre marque qu'on apelloit *Tessera* ; celui qui la portoit étoit reçû comme un Ami de la maison , ou comme un ancien Hôte : on la conservoit précieusement , & elle passoit des peres aux enfans. Ce droit d'hospitalité avoit donné lieu à l'établissement des Hôpitaux , en faveur des Passans qui n'avoient point de connoissance dans les endroits où leurs affaires les apel-

T ij

loient : ces Maisons publiques leur servoient de retraites ; mais dans la suite , les Hôpitaux en Europe sont devenus la retraite des seuls Pauvres , comme l'observe Borel.

HOURDER , maçonner grossièrement. *Hourd & Hourdis* , échaffaut , théâtre pour voir les Tournois , viennent de *Hourder* , parce que ces sortes de constructions sont faites grossièrement , (aux Variantes , vers 11073 .)

1180. **HOUZEAULX** , *s. m.* espèce de bottines ; les unes avoient la tige simple , d'autres avoient un soulier qui étoit quelquefois à *Poulaine* , avec un long bec recourbé en haut. On apelloit aussi *Houseaux* des *Hauses* , qui étoient des surbottes.

Il y a apparence que les *Houseaux* étoient la chaussure des Parisiens , parce qu'au vers 11913. Jean de Meun parlant de la maniere dont *Pigmalion* habilla sa Statuë , dit :

De *Houseaulx* n'est pas estrenée ,
Car el n'est pas de Paris née .

On disoit quitter les *Houseaux* , pour faire entendre qu'une personne étoit morte. Aux *Croniques de Monstrelet* , Tome premier , pour l'année 1422. on

Et, « que lorsque Henry V. Roy d'Angleterre , qui mourut à Paris , eut été enterré à Aberville , « Messire Sarrazin d'Arly , Oncle du Vidame d'Amiens , demanda « à un nommé *Haurenas* , qui étoit de sa Maison , s'il ne scavoit rien « de la mort du Roy d'Angleterre : « il dit que oui , & qu'il l'avoit veu en Aberville en l'Eglise de Saint Offram , & lui racompta comment il étoit habillé . A done Messire Sarrazin lui demanda par sa foi « s'il l'avoit bien avisé , & il répondit que oui . Or me dis par ton ferment s'il avoit point ses Houfeaux chaufsez ? Ah ! Monseigneur , « ce dit-il , nenny . Par ma foy , ce dit Messire Sarrazin , beaux Amis , « jamais ne me croyez s'il ne les a laissez en France . » Aulieu de quitter les *Houseaux* , l'on dit proverbialement *quitter la perruque* , pour mourir .

HURTEBILLIER & *Hourdebillier* : suivant la leçon de Borel , c'est l'*Arietare* des Latins. 9557

Et eut-il yeux plus d'ung millier
Toutes se font hurtebillier.

C'est-à-dire que les femmes cher-

chent & apétent le mâle, ainsi que la brebis fait le bellier.

3656. **HUY**, *adv.* aujourd'hui.

1681. **HYPOCRATE**, Médecin célèbre, vivoit 400. ans avant J. C. Il y a aparence que ce Médecin croyoit que le commerce des vieilles femmes abrégeoit les jours des jeunes gens, puisqu'un de ses Malades lui dit un jour : *Vetulam non cognovi, cur morior?* Comme si en évitant cet écuëil, il eût dû parvenir à l'immortalité.

I.

1106. **JAGONCE**, *s. f.* Pierre précieuse : c'est l'*Hyacinte*, ainsi qu'il est expliqué au Roman de la Rose imprimé chez Pierre Vidoüe, *in-8°*.

3831. **JE FAIS QUE FOL**, c'est-à-dire ce qu'auroit fait un Fol. Cette façon de s'exprimer étoit familiere aux anciens Ecrivains : elle se trouve aux quinze Joies du Mariage, & dans la premiere Partie de Lance-lot-du-Lac : « Vous avez dit que » saige fait Messire Yvain.

1917. **JE LE VEUIL** pour je le veux ; *veüil* signifioit volonté, vouloir.

2582. **JENGLEUR**, *Jongleur*, *Joingleur* & *Jongleour*, du latin *Joculator*, signi-

fient un Bouffon , un Bâteleur , un Trompeur. A la Cour des Comtes de Flandres , les Poëtes étoient apel-lés *Jongleurs* ; A la Cour de nos Rois , *Fatistes*, du mot faire. *Fatiste* étoit aus-si un Bâteleur , suivant *Borel*. *Fat* vient de *Fatiste*.

Chez les Comtes de Provence , on apelloit les Poëtes des *Troubadours* ou *Trouveres* : la Provence se nommoit alors *la Boutiqua des Trobadours*.

Les anciens Poëtes Grecs ont chan-té les louanges des Dicux & des Rois , comme le remarque Herodote dans la Vie d'Homere , dont les Poësies fu-rent chantées pièce-à-pièce dans les Maisons des Seigneurs ; ce qui a fait nommer *Rapsodies* les Poësies d'Ho-mere , non pas dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce terme.

Nos *Trouveres* , à l'exemple de ces Poëtes , empruntant leurs sujets des belles actions des Grands Hommes , alloient par les Cours des Princes , chantant leurs gestes & leurs hauts Faits pour les divertir. Les *Jongleurs* , c'est-à-dire les Menestriers , avoient aussi le même emploi , chantant avec la viole. Les uns composoient , com-me les *Trouveres* ou *Conteurs* , les autres chantoient les inventions d'au-

trui, comme les *Chanterres* & les *Jongleurs*; & parce qu'ils avoient besoin les uns des autres, ils se trouvoient ensemble aux grandes Assemblées, & aux Festins des Princes. Le tems où ils fleurirent le plus, fut celui des Croisades : *Voyez Fauchet, de la Langue & Poësie Françoise, Liv. premier.*

» Lorsque les bons Trouveres vinrent
 » à manquer, les *Jongleurs* n'ayant
 » plus rien de beau à raconter, on
 » se moqua d'eux ; & leurs contes
 » étant méprisés à cause des menteries
 » trop évidentes & trop lourdes, quand
 » on vouloit parler de quelque chose
 » folle & vaine, on disoit, ce n'est que
 » *Jonglerie* : étant enfin *Jongler* ou
 » *Jangler* pris pour bourder & mentir.
Fauchet, ibidem.

109. **ILLEC, ILLECQUES & ILLUEC, adv.**
 qui signifie là, vient du latin *illic*.

On disoit aussi *lec* pour *illec*, par
Aphéresē.

10656. **ILLIERS, s. m.** les flancs, en latin
Ilia; on écrivoit aussi *Hilliers* &
Ylliers.

8608. **JORROISES.** Je crois qu'il y a une
 faute dans le Texte, & qu'autelieu de-
 lire,

Belloces , d'Avesnes , Jorroises .

Il ne faut point de virgules après les deux premiers mots du vers : en ce cas-là , le sens seroit Bouquet d'avoine qui vient dans des terres appelées *Jorroises*. Les Paysans en Bourgogne donnent le nom de *Boulée* à des raisins attachés en boule , dont ils font des présens pendant la vendange aux gens de leur connoissance qui n'ont point de vignes : Ainsi *Bellaces d'avesne* ou *Boulaces* , comme je l'ai lû dans un MS. signiferoit une poignée d'avoine avec sa paille , ramassée en une espèce de bouquet ou de boule. Les Anciens disoient une boulée de clefs , parce qu'alors elles étoient attachées par un cordon à une boule de bois .

Cette explication de *Bellaces* n'est qu'une conjecture , mais je la crois soutenable , en ce que Jean de Meun ayant parlé de Prunes au vers 8604. il étoit fort inutile d'en parler encore quatre vers plus bas .

A l'égard de *Jorroises* , où le MS. Bouhier met *Jorreuses* , qui se rapporte à avoine ; du Cange au mot *Joria* donne à entendre que c'est le nom d'une terre destinée à rapporter de la graine :

ainsi *Avesnes*, *Jorroises* ou *Jorreuses*, seroient des avoines cruës dans un champ propre pour cette espèce de graine.

3249. **JULIEN** (Saint) surnommé l'*Hospitalier*, vivoit dans le quatrième siècle : les Pélerins s'adressoient à lui pour avoir un bon gîte. La Fontaine dans le Conte intitulé *l'Oraison de Saint Julien*, a mis heureusement en œuvre la confiance qu'on avoit en ce Saint.

3250. **Jupiter en toute Saison.**

Voyez le vingt-quatrième Livre de l'Iliade, où Achiles débite ce Conte au bon Roi Priam, pour le consoler de la mort de son Fils Hector.

3013. **Jus**, *adv.* en bas, oposé à *sus*, qui signifie en haut : *Ruer Jus*, c'est jeter en bas.

K.

3223. **K**EUX, le Sénéchal, étoit Fils d'Anthor, Pere nourricier du Roi Artus, qu'il avoit fait nourrir comme son propre Fils par sa Femme, ayant donné à *Keux* une autre nourrice ; voilà pourquoi Anthor disoit à Artus : « Si » *Keux* est felon & dénaturé, souf-

frez-en ung petit , car pour vous « nourrir il est tout dénaturé. » *Roman de Merlin* , Tom. premier , chap. 95. Quoique *Keux* eût la réputation d'être le plus médisant de la Cour du Roi Artus , on ne trouve cependant dans le *Roman de Lancelot* , où il est souvent parlé de ce Sénéchal , guères de ces traits de son caractère médisant : le plus marqué est celui qu'il lâcha contre *Perceval* , qui venoit d'être reçû Compagnon de la Table-Ronde.

Artus fit *Keux* son Sénéchal par « tel convenant , que tant qu'il vi- « vroit il seroit Maître Gouffanier « du Royaume de Logres. » *Roman de Merlin* , chap. 100.

Par cette Commission , *Keux* réunissoit en sa personne les deux plus grandes Charges de l'Etat : comme Gonfannier , il portoit la grande Banriere , & comme Sénéchal , il étoit le Grand-Maître de la Maison du Roi ; ce qu'on apelloit *Dapifer & Princeps Coquorum* , ou *Grand - Queux*. Cette Charge de Grand-Maître étoit considérable , puisque ceux qui en étoient revêtus signoient les Actes de conséquence , comme on le voit dans plusieurs Chartres.

Keux étoit encore Maître d'Hôtel,
ce qui se prouve par un passage du
Roman de Merlin, chap. 107.

» Et lors vecy venir *Keux le Sé-*
néchal, & le villain le veit, &
» lui dit, Damps Sénéchal tenez ses
» Oyseaux, si les donnez ce soir à
» souper à vostre Roi.

Sénéchal se prenoit aussi pour un
 Pourvoyeur.

Judas estoit Senechaux des Apostres:

Dit un autre Roman de Merlin.

» *Juda Scharior era Gamerlingo &*
» Despenciere de beni loro (les Apô-
» tres) dati per Dio. Dit un Auteur
Italien.

Aujourd'hui le Sénéchal est la même chose que le Grand-Bailli.

Sénéchal vient du mot *Celtique*,
Senieffalc ou Senikfchbal; c'est-à-dire
 Officier de la Famille, expérimenté
 dans le gouvernement d'une maison,
 cette Charge se donnoit anciennement
 à des Chevaliers déjà âgés.

L.

17822. Là font entre eux leurs harmonyes.

PLaton & les autres Philosophes
 ont cru que les Astres dans leur

révolution faisoient un bruit pareil à celui de notre Musique , & que le son étant un effet de la répercussion de l'air , par la règle qui veut que de la collision violente de deux corps il en résulte un son , il est plus ou moins agréable , selon l'ordre qui est observé dans la percussion de l'air ; & comme rien ne se fait tumultuairement dans le Ciel , on infere de là que les Astres en faisant leur cours forment une espèce de concert , parce que le mouvement violent produit nécessairement un son : ce qui nous empêche de l'entendre , c'est que le son est trop fort. En effet , si les Habitans qui habitent le long du Nil n'entendent pas le bruit que fait ce Fleuve en roulant ses eaux , il ne faut point être surpris si le bruit que cause la révolution de la Sphere est au-dessus de la portée de notre ouïe.

Platon a prétédu que la Musique des Astres étoit Diatonique , parce que , dit-il , il y a trois genres de Musique ; l'*Enharmonique* , le *Chromatique* & le *Diatonique* : le chant du premier procéde par quarts de tons , les Grecs s'en servoient autrefois , surtout dans le récitatif ; mais la difficulté qu'il y avoit à trou-

ver ces quarts de tons en a fait perdre l'usage , d'autant plus que cette musique ne pouvoit avoir lieu dans l'harmonie. La Musique Chromatique est une modulation qui procéde par le mélange des semi-tons, tant majeurs que mineurs , marqués accidentellement par des diezes ou par des Bémols , on la pratique dans la Musique moderne , soit dans la mélodie, soit dans l'harmonie.

La Musique Diatonique est celle qui procéde par des tons pleins , justes & naturels , dont les moindres intervalles sont des semi-tons majeurs , comme il est facile de l'observer dans l'intonation de l'étendue de l'octave, en commençant par la note *Ut*.

La définition de Platon est plus succincte , car il se contentoit de dire que le genre Enharmonique n'est pas en usage , à cause de son extrême difficulté , que le Chromatique a été regardé comme infâme à cause de sa molesse ; d'où il conclut que la Musique des Autres est Diatonique.

7849. LABOUREUX : le Glossaire l'explique par Trompeur, il a raison quant à l'intention de l'Auteur ; mais il falloit lire *Bouleours* , qui signifie Trompeurs ou Gabeors , comme au

MS. Bouhier. *Laboureux* ne peut signifier Trompeur, mais seulement un homme qui travaille bien ou mal.

LAIN, suivant le *Glossaire*, signifie 6941. agréable, gracieux, & est opposé à villain : je ne fçais (mais cela ne conclut rien) où l'on a trouvé cette explication ; ce qu'il y a de certain, c'est que *Lain* dans tous les MS. que j'ai lus, est mis pour *l'Aim*, c'est-à-dire pour *je l'aime*, en retranchant la dernière lettre du mot, par la figure que les Grammairiens nomment *Apocope*, comme quand on lit dans *Amadis*, *ce m'est Dieu*, pour dire *ainsi m'aide Dieu*.

LANCHES, *s. f.* est mis là pour *Lances*; 11682. c'est-à-dire rasoir fait avec le fer d'une lance.

LANGÈS, *s. m.* Drapeaux de laine 21144, dans lesquels on enveloppe les Enfants; ici c'est une pièce d'étoffe de laine propre à faire un habit.

LANIERS, *s. m.* Avare; il signifie 8602. aussi un lâche & un poltron : il y a un Oiseau de proye qu'on appelle ainsi; c'est une espèce de Faucon de Leurre, qui a le bec & les pieds bleus, & les plumes mêlées

de noir & de blanc : il y en a une autre espèce décriée par *Albert le Grand*, à cause de son peu de courage ; c'est à celle-là que Jean de Meun fait allusion dans l'endroit cité de son Roman.

Larmes sont pas desdaigneuses.

Voici encore un des conseils d'*Ovide*, pour tromper les femmes trop crédules.

Et lacrima profunt, lacrimis adamanta movebis,

Fat madidas videat, si potes illa genas.

Si lacryma (neque enim veniunt in tempore semper.)

Deficient, uida lumina rango manu.

Ovid. de Arte amandi lib. primo.

20016. LAVERNE, c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas *Taverne* ; c'est la Déesse que les Voleurs avoient prise pour leur Patronne. Horace nous a conservé la priere qu'on lui adressoit.

*Pulebra Laverna,
Da mihi fallere, da justo sanctoque videri
Noctem peccatis, & fraudibus objice
nubem.*

Epist. 16. libro primo.

LAVINE,

LAVINE, c'est *Lavinie* femme d'Enée. 21745.

LAY, *s. m.* homme de condition sé- 11,02.
culière dont l'opposé est Clerc, vient
de *Laicus*.

LAYDURE, *s. f.* laideur, tort, blâ- 4109.
me, injure.

LE & LEZ, *Le & Lé*, large. *Lez* 134.
par corruption vient de *Latus*; lez-
à lez, à côté, côté à côté.

LEANS, *adv.* signifie *Céans*. 620.

L'EN LYT, pour *l'on lit*, ou *on lit* 8564.
dedans; c'est ce que Vaugelas nom-
me *Bretonisme*.

L'espée prent & toute nüe. 13970.

Prabuit Aeneas & caufam mortis & ensem:

Ipsa sua Dido concidit usq; manus.

Dido Aeneæ, Epistola. Ovid.

LEU, *s. m.* Dialecte, Picard : on 13249.
disoit aussi *Leups*; c'est un Loup.
Dans la Fable du Loup, de la Mere
& de l'Enfant, la Fontaine don-
ne cet avis aux Loups.

Biaux chires Leups n'écoutez mie

Mere tanchent chen sieux qui crie

LIARD, **LIARDE**, *adjctf.* Cheval qui 14857.
tire sur le blanc: l'Italien le nomme
Leardo; c'est-à-dire gris. *Leard* en
Anjou est une sorte de bois blanc,

& Liard est une couleur qui en aproche.

13924. LIEFFROY (St.) c'est St. Liffard ,
Prêtre & Abbé de Meun-sur-Loire,
Bourg & Château de France , en-
tre Orléans & Baugency .

Nos anciens Poëtes employoient souvent les noms des Saints dans leurs vers , sous prétexte de donner plus d'autorité aux choses qu'ils avancoient : pour moi je crois qu'il faut regarder ces noms-là comme des chevilles placées seulement pour la facilité du vers , toutes les fois que ces Saints n'ont aucun rapport aux faits pour lesquels les Poëtes les appellent en garentie .

4360. LIEZ , joyeux . *Lie* de *Latus* ; liement , joyeusement .

4377. LIGE (Homme) Vassal qui tient un Fief , qui le lie envers son Seigneur d'une obligation plus étroite que les autres .

Homo ligius : dans la basse-Latinité . L'Amant étoit devenu l'Homme lige de l'Amour , & lui avoit rendu hommage de la bouche & des mains ; c'est-à-dire , qu'il ne lui étoit plus permis de rien dire , ni de rien faire contre le service de ce Dieu . Telle étoit la forme qui s'observoit dans les

hommages du tems de Saint Loüis : « Le Seigneur prenoit entre ses deux paulmes les mains de son Vassal jointes, lequel à genoux, nuë tête, sans manteau, ceinture, épée ne éperons, disoit : Sire, je deviens vôtre Homme de bouche & de mains, & promets foy & loyauté, & de garder vôtre droit à mon pouvoir, à vôtre semonce ou à celle de vôtre Bailly à mon sens. Cela dit, le Seigneur baisoit le Vassal en la bouche. » *Fauchet, des Fiefs, selon l'usage du Châtelet de Paris.*

On trouve dans le Roman de Lancelot, que lorsqu'on prenoit possession d'un Fief & que l'on en étoit revêtu, on s'agenouilloit devant le Seigneur Lige, & on lui baisoit le soulier, & le Vassal qui étoit investi du Fief recevoit le gand de son Seigneur ; & au vers 1947. de ce Roman, on lit que l'Ainour refusa un pareil hommage. Il est rapporté dans une Cronique, « que Raoul en faisant hommage de la Normandie à Charles le Simple, ne voulut mettre le genouïl en terre pour baiser le pied du Roi ; il fallut que Charles le lui aportât à la bouche : » Ce qui est une marque des anciens hom-

mages, tels qu'on les rendoit dès le tems de Charles-Magre. *Fau-
ebet, Antiquités Françoises, L. XI.*

15200. **LINSSELET**, *s. m.* mouchoir, vient de *Linsolata*, qui veut dire *lin-
ceüil*, de l'Italian *Lenzolo*, & du Latin *Linta* & *Lintenno*.

9346. **LISSE** & **LICE**, *s. f.* signifie une chienne, & surtout celle qui est en chaleur. Ce terme est mis ici pour désigner une femme qui se prostituë au premier venu.

10121. **LITEZ**, fermez avec une barrière qu'on apelloit *Lista*: je ne crois pas que dans aucun cas on puisse expliquer ce terme par *montifex*, qui se trouve au Glossaire. Ce que le Roman nomme *Palais-litez*, ce sont des Palais fermes avec des barrières. Palais à *Palando*, du verbe *Palari*, aller par-ci, par-là; ou bien de *Palus*, qui signifie un pieu, dont du Cange dérive le verbe *pa-
lissader*, garnir de pieux. Etymologie qui remplit parfaitement l'idée attachée aux trois Corps de Troupes ou Camps-volans de nos premiers François, qui étoient sans séjour fixe sous des Tentes, munis seulement d'une enceinte de pieux, dont on fait encorc usage dans la-

Guerre : par là le forme du mot Palais une idée toute différente de celle que l'on a vulgairement.

De la même étymologie, *Palor* pour errer, se tirent certainement les mots *Palatins* & *Paladins*, ou Chevaliers errans, dont les Combats & l'Amour faisoient toute l'occupation. Voyez la Note 21. de la Dissertation sur la Noblesse de France, par Monsieur le Comte de Boullainvilliers.

LOIRRES, *s. f.* *Leurre*, instrument de Fauconnier fait en façon de deux ailes d'oiseau, acouplées d'un cuir rouge pendu à une laisse, avec un crochet de corne au bout, pour affaitter & introduire l'oiseau de *Leurre* qui est neuf, pour lui apprendre à venir sur le *Leurre*, & de-là sur le poing, lorsqu'on l'appelle. *Diz.* de Nicod.

LORES, *adv.* pour lors & alors. 5183

LORRAINS : si c'est une Monnoye, 5554 elle ne pouvoit point alors être appellée vieille, puisque le premier denier fut frapé en 1298. sous *Ferd* ou *Frederic* III. J'aimerois mieux lire *Douzain*.

LOUE ou **LOE**, conseillé, du verbe 3169 *Loüer*, conseiller de faire quelque-

chose. *Deslouer* signifie desconseiller : on diloit aussi *Losié* pour *Loüé*.

1893. **LOUVEL**, subst. f. Louveteau, jeune Loup.

5896. **LUCAIN**, (*Marcus Anneus*) Poëte qui étoit de Cordoue en Espagne, Auteur de la Pharsale.

8777. **Luz**, s. m. Brochet, du latin *Lucius* : c'est le tyran des poissons ; car il dévore, non-seulement ceux d'une espèce différente de la sienne, mais les Brochetons ses confrères n'échappent point à sa voracité.

Lucius est pisces, Rex atque tyrannus aquarum.

Dit l'Ecole de Salerne.

Albert le Grand prétend que le Brochet ne fait point de mal à la Perche, à cause que les écailles de son dos sont trop piquantes ; il veut même qu'il y ait entre ces deux poissons une espèce de sympathie, & que lorsque le Brochet a reçû quelque blessure, il va auprès de la Perche qui le guérit en le touchant. *In Commentario Schola Salernæ.*

M.

MACE, *subst. f.* Massuë, bâton ⁴⁵³⁵ ayant le bout très-gros ; c'est ce que les Latins apolloient *Clava*. Philippe de Dreux, Evêque de Beauvais, pour ne point répandre de sang humain à la Bataille de Bovines, ne voulut combattre qu'avec une Masse d'Armes, dont il jettoit les Ennemis par terre. Qu'on ne soit point surpris de voir un Prélat les Armes à la main : *Du Tillet, Recueil des Rois de France*, nous en apprend la raison.

Les Prélats Pairs de France étoient, « pour raison de leur Pairie (chose temporelle) obligez servir & suivre, accompagnez leurs Chevaliers, « les Soldats, les Rois quand ils alloient à la Guerre en Personne. »

Wilson dans sa Science héroïque, remarque que les Ecclésiaستiques qui alloient à la Guerre, soit contre les Infidèles ou contre les Hérétiques, ne portoient aucun glaives poignans & taillans ; car l'Eglise, qui abhorre le sang, le leur défendoit, se contentant de la Masse d'Armes sans piquerons, avec laquelle ils assommoient les Ennemis..

MACROBE, Auteur Latin, qui vit voit à la fin du quatrième siècle : il composa divers Ouvrages remplis d'érudition. Ceux qu'il a intitulés *les Saturnales*, traitent de différens sujets, & sont un agréable mélange de critique & d'antiquitez. Son Commentaire sur le *songe de Scipion* est très-savant : il y établit cinq espèces de songes ; *somnium*, *visio*, *oraculum*, *insomnium*, *vizum*. Ce dernier est une imagination phantastique d'une chose qui n'existe pas. *Macrobe* ne veut pas que l'on ajoute foi à ces deux dernières espèces de songes, n'y ayant que les trois premiers qui soient revêtus de tous les caractères de la vérité. *Macrobii in somnium Scipionis, liber prim. cap. 3.*

Petrone ne veut pas que les songes & les inspirations qui nous arrivent en dormant, soient l'ouvrage de quelque Divinité ; il prétend au contraire que nos songes ne sont que des reminiscences des choses qui nous sont arrivées alorsque nous ne dormions pas.

*Somnia qua menses ludunt volitantibus
umbbris,*

*Non delubra Deum, nec ab aethere numina
mittunt*

Sed sibi quisque facit.

Petronii Arbitri Satyricon.

Leo.

Les Anciens ont toujours eu les songes en grande recommandation. Pharaon, Roi d'Egypte, avoit à ses gages des gens dont l'unique emploi étoit d'interpréter les songes. *Genèse, ch. 41.*

Joseph avoit reçû de Dieu un talent particulier pour les expliquer, & ses Frères jaloux de cette faveur, ne l'appelloient plus que *le Songeur*: *ibidem, chap. 37.*

Homere croyoit que les songes entrent dans l'ame par deux portes différentes, dont l'une est d'yvoire & l'autre de corne, que ceux qui passent par la premiere nous trompent toujours, n'y ayant de véritables que ceux qui passent par celle de corne. *Odyssée, liv. 19.*

Les Poëtes qui sont venus après lui ont pensé de même. Virgille en parle en ces termes :

*Sunt gemini somni portæ; quarum altera
seruit*

*Cornæ; quæ veris facilis datur exitus
umbribus.*

*Altera candenti perfecta nitens elephas:
Sea falsa ad cælum mittunt insomnis
manæ.*

Æneidos, lib. vi. sub fine.

Horace parlant des songes, dit à

Galatée qu'il vouloit détourner d'un voyage.

An vitiis carentem

Ludit imago

*Vana, qua portā fugiens eburnā
Somnium ducit?*

Ode 27. lib. 3.

Et Properce dans son Elegie à Cynthia, fait aussi mention de ces portes.

*Nec tu sperne piis venientia somnia portis:
Cām pia venerunt somnia, pondus habent.*

Elegiā viii. lib. 4.

5212. MAILLE, *s. f.* petite Monnoye de cuivre valant la moitié d'un denier.
2839. MAIS, *adv.* pourvû que. « Palmerin » n'estoit rien moins affligé que son Pere, & eust voulu morir, mais « qu'il eust veu encor une fois la Princesse Polinarde. *Roman de Palmerin d'Angleterre, livre second.*
554. MALAN, *s. f.* c'est ce qu'on appelle malandre, maladie qui vient aux chevaux ; cependant il n'est pris ici que pour gale, bouton. Dans les *Troqueurs* un Manant voulant faire valoir la beauté de sa femme, dit : Tienner n'a ni surot ni malandre.

Conte de la Fontaine.

MALEBRUNS : il y a apparence que 1865.
c'est une couleur des habits de soye
que Pigmalion essayoit à sa Statuë ;
peut-être est-ce une étoffe. On n'en
trouve plus l'explication, à moins
que ce ne soit le drap appellé *isemb-
runus*, qui étoit interdit aux Rel-
igieux de S. Victor. Du Cange,
Glossarium. Il est parlé de chaussettes
noires d'*isaubiuns* au Roman de
Merlin, tom. I. ch. 114.

MALGRE', s. m. mauvais gré, dif- 4119.
fere de la préposition *malgré*, qui
signifie nonobstant.

MANAYE, s. f. possession, puissance, 14423.
demeure ; vient de *mainamentum*,
quasi mansionamentum, *mansiō do-
mus*. Manaye est la même chose que
mainagium, *maniamentum*, *posseſſio*,
quasi manualis posseſſio, à
main, *manus*. On disoit *mainare*,
locare in manimentum, scū *posſeſſionem mittere* : Du Cange.

MANGUE, c'est-à-dire *mange* : on 18091.
trouve au vers 17851. *mangeuſſe*
pour *mange*, qui est le passé im-
parfait du *subjonctif*, mis à la place
de l'*indic*. On écrivoit aussi *mengue*.

Qui mengue de l'oye du Roy,
Cent ans aprez en rend la plume.

Martial d'Auvergne, Vigil. de Charles VII.

C'est-à-dire que l'on recherche tôt ou tard les gens qui se sont enrichis dans le maniement des deniers Royaux.

6744. **MARRISSEMENT**, *s. m.* On disoit aussi *Marrisson*, dommage, tristesse, creve-cœur, du latin *Marritio*. Jean de Meun au vers 14149. où il est parlé de *Marrimens*, s'incopé de *Marrissemant*, fait recommander par la Vieille à *Bel-Acueil*, de ne point se laisser toucher par les larmes des femmes.

*Neve puellarum, lacrimis moveare caveto,
Ut flerent oculos erudiere suos.*

Ovid. de Remedio Amoris, lib. 2.

11422. **MARSE**, c'est le *Marsyas* de la Fable. Ce Phrigien qui jouoit passablement de la flute, fut assez téméraire pour se croire plus habile en ce genre qu'Apollon : ce Dieu le força de lui céder le prix, & pour le punir de sa folle vanité, il l'attacha à un arbre où il l'écorcha. On versa tant de larmes à la mort de ce Malheureux, qu'il s'en forma un Fleuve qui porta son nom, & qui augmenta le nombre de ceux qui arrosent la Phrigie. Ovide, Metamorph. liv. 6.

Ce n'est point du différend de Mar-syas & d'Apollon que Midas fut Ju-ge. Ovide, au liv. 11. des Métamor-phoses, nous apprend que la dispute étoit entre Apollon & Pan, qui pré-tendoit que la lyre du premier étoit inférieure à sa flute.

Tmole décida pour le Dieu qui préside au Parnasse : Midas trouvant ce Jugement injuste, se déclara pour le Dieu des Pasteurs. Apollon piqué du mauvais goût de ce Prince, ne put souffrir que des oreilles si stupides con-servassent une forme humaine ; il les fit alonger, les couvrit d'un poil gri-fon, & leur donna la vertu de se remuer d'elles-mêmes.

Perse s'imaginoit avec raison, que beaucoup de personnes avoient le goût aussi mauvais que ce Roi, lorsqu'il dit :

Auriculas asini quis non habet.

Satyra 1. Vers 121.

Des Scholiastes ont crû que ce Poëte avoit mis dans ce vers,

Auriculas asini Mida Rex habet.

& que la crainte d'être puni par Ne-ron, lui avoit fait changer ce vers de la maniere dont je l'ai rapporté.

On a dit aussi dans le même sens ,
avoir les oreilles Boëtienes, parce que
 les Peuples de Boëtie avoient l'esprit
 épais.

21907. MARTEAUX , jeu que l'on fait avec
 des pierres rondes qu'on jette en
 haut , les faisant choquer l'une con-
 tre l'autre.

6465. MAUFFEZ , c'est le nom qu'on don-
 noit au Diable dans les vieux Ro-
 mans , soit parce que les Peintres
 représentent les Diables horribles &
 contrefaits , ou à cause de la mé-
 chanceté que les Diables ont en
 partage.

Les Peres de l'Eglise , à l'exemple
 des premiers Chrétiens , avoient
 une telle horreur pour le Diable ,
 qu'ils se faisoient un scrupule de le
 nommer , ne lui donnant point d'autre
 nom que celui de *Malus* , qui
 veut dire mauvais ou malin : delà
 vient que plusieurs personnes pré-
 tentent que le *libera nos à malo* de
 l'Oraison Dominicale , ne signifie
 autre chose que *délivrez-nous du ma-*
lin ou du mauvais , qui vient de
Mauffez , c'est-à-dire qui fait le
 mal. *Observation sur l'Hist. de St.*
Louis , par du Cange.

MAULVAISTIE', *s. f.* On disoit aussi 2056.

Mante, par sincope de *Maulvaistie*.

MAUVIS, *s. m.* Grive de la troisième 669.
espèce, qu'on nomme à Paris *Mau-
viete*.

MEHAIGNIEZ, *Estrapiez*, du verbe 12083.

Meshaignier: on disoit aussi *Méhan-
gnez*. Celui qui estropioit s'apelloit
Meshaigneur & Mahaigneur: *Ma-
hamium autem dicitur assis cujuslibet
fractio, vel testa capitis incussio*.

MENESTREL, *s. m.* de *Manus* & 773.

Histrion, étymologie qui paroît plus
sûre que celle de *Ministelli quasi
parvi Ministri*, rapportée dans du
Cange, *Dissert. v. sur l'Hist. de S.
Eouis*. On apelloit ainsi celui qui
alloit joüer des instrumens de Musi-
que, chanter des chansons, ou don-
ner des aubades à la porte de celle
qu'il aimoit : ce nom est resté à
tous ceux qui joüent de quelque
instrument pour de l'argent, mais
il n'y a plus que les Violons de
Campagne à qui on le donne.

On faisoit anciennement grand cas
des Menestriers. On lit dans *Frois-
sard* que le Duc de Lancastre don-
na aux Menestriers qui avoient bien
joué, cent Nobles, & que le Duc de
Touraine donna, tant aux Héraux

qu'aux Menestriers , la somme de cinq cens livres , & qu'il les revêtit de draps d'or , & fourrés de fin menu verd , lesquels draps furent estimés à deux cens francs.

335. **MENRAY** est mis là par sincope , au lieu de *je ne menerai pas* ; c'est ainsi qu'on lit ailleurs , *ramenra , lerra , donrons* , pour *ramenera , laissera , donnerons*.

3774. **MES** , aulieu de *mais* , Particule ; *n'en pouvoir mes* , c'est n'avoir point de tort dans une méchante affaire. M. l'Abbé Regnier Desmarests dans son Traité de la Grammaire Française , rapporte le sentiment de Ménage , qui est que cette Particule vient de *minus* qui marque de la diminution.

Mis signifie la même chose , comme l'a remarqué du Cange : *Si Presbiter populum suum mis doceat de Festo vel de Icjunio , reddat triginta solidos.* Si un Prêtre manque d'avertir , &c.

3759. **MESCHEOIR** , *Mesadvenir* , de *male cadere* : *Meschéance & Mesquance* , malheur.

3192. **MESCHINE** , *s. f.* Servante , Chambrière : le Dialecte Picard dit *Mequine ou Mequaine*. *Meschine* signi-

floit aussi une jeune Fille , & *Meschin* un jeune Gentil'homme.

MESCOINTE, *adject.* méchante, difficile : lisez *la aulieu de sa*.

MESRIEN, c'est-à-dire plus rien ; & au vers qui suit , je crois que ce terme signifie *mauvaise chose* , en partageant ce mot en deux , comme s'il y avoit *mala res*. Une traduction manuscrite de ce Roman l'explique par *Chastel* ou *Château* ; peut-être le Traducteur parle-t'il d'un Château construit avec du bois que l'on apelle *Merrin* , & c'est comme s'il avoit dit , *fait d'une matière aussi vile que le seroit du mauvais bois*.

MIRE , *Médecin* , ou plutôt ce que nous apellons *Chirurgien* , de *μύρη* , *onguent* ou *unguent*. Dans le grand Testament de Villon , on lit *Mege* pour *Mire*. Menage dans son Dictionnaire des Etimologies , remarque qu'à Bourges on donnoit le nom de *Mege* à celui qui remettoit les os disloqués.

MIRRO ; c'est *Myrbon* , excellent Sta- tuaire qui vivoit sous la 84^e. Olympiade , 310. ans avant la fondation de Rome. Une Vache qu'il repré-senta en cuivre le rendit très-célèbre,

& donna lieu à plusieurs Epigrammes Grecques , qui sont au Liv. 4. de l'Anthologie.

26215. MISERICORDE, *s. f.* Dague à deux Rouelles ou Platines pour couvrir la main : on y a mis depuis des coquilles pour servir de garde. C'étoit un petit poignard que portoient les anciens Chevaliers : on l'appelloit ainsi parce qu'ils en tuoient leurs Ennemis abatus , s'ils ne leur crioient *misericorde*.

26216. MISTE, c'est ainsi qu'il faut lire , aulieu de *certes* ; signifie propre Gallant. De *Miste* est dérivé l'adverbier *Mistement*.

1088. MORDANS, *s. m.* fermail ou agraffe. Du Cange le tire du latin *morsus*.

24847. MOREL, MORELLE & MOREAU, *adjet.* qui signifie noir.

21120. MORINEUX & MOURINEUX, *adj.* d'où vient le mot françois *Morne* , oposé à *vif* , est tiré de *Mortinus* , c'est-à-dire malade : *Morina sic appellabatur lana ovium agrotarum , cum aliqua pro mortuâ fuerit praesentata , & visa fuerit quod morua sit per morinam infirmitatem , &c.* Voyez du Cange.

4737. MOULLIER, Femme , de *Mulier*.

21959. MOTETS à Contre & à Teneur, termes

de Musique : Contre c'est le Dessus, & Teneur est la Basse. Aux Mémoires de la Marche , Livre premier , on lit : *Et après la cloche sonnée , trois petits Enfans & une Teneur chantèrent une très-douce Chanson.*

MOYE , Pronom , pour mienne : on ^{1982.} disoit *toye* pour tienne , & *moyen* & *toyen* pour mien & tien. *Moytoyen*, aulieu de mitoyen , étoit formé de ces deux Pronoms , comme si l'on eût voulu dire d'un mur mitoyen qu'il étoit mien & tien. *Moytoyerie* qu'on lit (aux Variantes , vers 2273.) signifie mitoyenneté : Je crois que la restitution de ce passage est juste , parce qu'en conservant la leçon du nouveau Texte , le vers 2273. n'ajoute rien à celui qui l'e précede , & dit précisément la même chose ; aulieu que le MS. Bouhier fait dire à l'Amour , qu'il n'aime point un cœur partagé.

MOYSON & MUISON , s. f. signifie ^{552.} mesure..

MYNEUR ou MINEUR , c'est-à-dire ^{287.} Petit: Les Religieux de S. François s'appelloient *Mineurs* par humilité : on les nommoit aussi *Freres Menus..*

J'ay mes petits Enfans , à qui suis plus tenus

Qu'aux povres Estrangiers ne qu'aux Freres Menus.

Jean de Meun, au Codicille, Stance 89.

N.

21945. **N**ACHES , s. f. les fesses , de Nates.

3112. **NON-CHALLOIR** (à) , Indifférence , négligence : c'est l'infinitif du verbe *Non-challoir* , dérivé de *Challoir* , se Soucier , qui a à la troisième personne du présent de l'indicatif *chant* , & au prétérit *chalut*.

21830. **NOUEURES** , ce sont les Nageoires des Poisssons.

O.

21310. **O** Signifie avec : on disoit autrefois *o lui* & *ou lui* , aulieu d'avec lui ou avec elle indistinctement. Nos premiers Ecrivains , qui n'y regardoient pas de si près , substituoient sans façon le Pronom personnel *Lui* , à la place de son Féminin *Elle* , sans y être contraints par la mesure du vers : ils se servoient aussi du pluriel du Pronom relatif *qui* pour *quelles*.

Cette confusion de genres , comme l'a remarqué l'Editeur des *Quinze Joyes du Mariage* , s'est conservée dans le Patois du Languedoc.

OLIVETE , *s. f.* est mise là pour l'*Olivier*. 21405.

Onc ne peut chevir du treiziéme. 96212

*Quem non mille fera , quem non Sibene-
lius boſtis ,*

Non potuit Juno vincere. Vincit amor.

Dejanira Herculi , Heroïdum.

ORFRAYS & ORFROIS , *s. m.* Broderie d'or ou de soye qu'on met sur les bords d'une Chape , d'un parement d'Autel , d'une Echarpe ; elle étoit en usage pour les anciens Habits & pour les Chapeaux ; ainsi *Chapel d'Orfroy* dont il est question dans ce Roman , étoit un Chapeau couvert d'une étoffe d'or ; *Orfrays* vient d'*Aurum Phrigium* , parce que l'invention des Broderies est venue de *Phrigie*.

ORIGENES naquit à Alexandrie l'an 179270 185. de J. C. & mourut à Tyr l'an 256. d'autres Historiens placent sa mort en l'an 254. ou 252. il enseigna la Théologie aux Hommes & aux Femmes , & pour se mettre à l'abri de la calomnie à

cause de sa fréquentation avec le Sexe , il se rendit Eunuque , prenant trop à la lettre ce qu'a dit J. C. dans son Evangile , au sujet des Eunuques volontaires pour le Royaume des Cieux : on dit qu'il composa six mille volumes , c'est-à-dire six mille rouleaux ; ce travail immense devoit lui attirer le surnom d'*entrailles de fer* , à plus juste titre qu'au Grammairien Dydimus qui n'avoit fait que trois mille cinq cens volumes.

~~2556.~~ **ORPHEUS** Fils d'Apollon & de Calliope , ou selon d'autres Mythologistes d'Oeagre , Fleuve de Thrace & de la Muse Polymnie , après la perte de sa chere Euridice , qu'une curiosité déplacée empêcha de revoir la lumiere , grace singuliere que les talens de son mari avoient obtenuë de Pluton & de Proserpine ; *Orphée* conçût pour le Sexe un si grand dégoût , qu'il ne voulut plus entendre parler des Femmes , on dit que ce fut lui qui aprit aux Peuples de Thrace à mépriser les femmes pour les garçons , & qu'il fut le premier Auteur d'un Amour si détestable : les Bacchantes piquées du mépris qu'*Orphée*

avoit inspiré pour elles aux hommes , le déchirerent de leurs propres mains ; Bacchus en l'honneur de qui ce Poète avoit célébré plusieurs Orgyes , ne laissa point ce crime impuni , il changea en Arbres ces Femmes parricides.

OST , s. m. Armée : *Ostoyer*, Estre 8300 dans un Camp. On lit au Livre ix. de la Conquête de Constantinople de Ville-Hardoüin : « Et alors s'entorna l'Empereor Hen- « ris & tuit li Barons vers Con- « stantinople, qui mult furent lassés « d'ostoyer. »

Ou qu'il se puise à vous jouer.

8146.

*Seu ludat numerosque manu jaclabis
eburnos.*

*Tu male jaclato , tu male jacla daso.
Seu jacies talos victam ne pœna sequatus
Damnoſi facito ſtent tibi ſape canes ,
Sive latrocinii ſub imagine calculus ibit ,
Fac pereat viro miles ab hoste tuus.*

Ovid. de Arte amandi , lib. 2.

P.

PAIGES , s. m. Ce nom fe donnoit ~~11818~~ communément aux Valets , & même à ceux qui servoient dans les

Etables ou Ecuries. Aujourd'hui, c'est le nom des jeunes Gentilhommes qui servent chez les Rois & chez les Princes : il y a aussi des Marquis qui ont des Pages.

218. **PALLETEAUX**, **PALISTEAUX** & **PALESTRIAUX**, *s. m.* Haillons, lambeaux d'étoffe. Borel dérive *Pallesteau* de *Pallium*, Manteau.

22294. **PALEFRAY**, *s. m.* ou *Palefroy*. Cheval. De *Palefroy*, vient de *Palefrenier*.

81. **PAPEGAULX**, *s. m.* Perroquet ; aujourd'hui il ne signifie plus qu'un Oiseau de Carton ou de Bois, que l'on met au haut d'une perche pour servir de but à ceux qui s'exercent à tirer avec un Arc, ou avec une Arquebuse.

139⁸⁵. **PARIS**, surnommé *Alexandre*, Fils de Priam & d'Hecube : sa Mere songea pendant sa grossesse qu'elle mettoit au monde un flambeau qui devoit embraser la Ville de Troye ; ce songe l'ayant effrayée, elle eut recours à l'Oracle, qui répondit que l'Enfant dont elle étoit enceinte, seroit un jour la cause de la ruine de sa Patrie. Priam voulant prévenir ce malheur, donna ses ordres pour que l'on fit périr cet Enfant

Enfant aussi-tôt qu'il auroit vu la lumiere : la tendresse maternelle s'oposa à l'exécution d'un ordre si cruel. Elle confia l'éducation de son Fils à des Bergers : lorsqu'il fut devenu grand, il s'enflâma pour la Nymphe Oenone, Fille du Fleuve Xantus ; il l'abandonna dans la suite pour la femme de Menelas. Ce que l'Auteur du Roman de la Rose raconte des Amours de Paris & d'Oenone, est tiré de la cinquième Epître des Heroïdes d'Ovide.

PAROLLE, *Parle*, de l'ancien verbe 748.
Paroler, d'où est venu par fincope notre verbe *Parler*.

PARRASIUS ou PARRHASIUS étoit 17032. d'Ephese, d'autres Auteurs le font natif d'Athenes, il fut l'Antagoniste du Peintre Zeuxis ; celui-ci ayant peint des raisins, les Oiseaux trompés par la ressemblance, vinrent pour les bequeter. *Parrhasius* à son tour peignit un Rideau avec tant d'Art, que Zeuxis en fut la dupe, & demanda qu'on le tirât, afin de voir la peinture qu'il croyoit être dessous : confus de son erreur, il céda la victoire à son Rival, en disant qu'il falloit moins d'adresse

Y

pour tromper des Oiseaux , que pour en imposer à un homme tel que lui .

9088. PARSONNIER , adj. Associé avec d'autres pour tenir un ménage , il signifie aussi Co-héritier , il se prend encore pour Complice ; c'est dans ce sens qu'il faut l'entendre ici .

9089. PAR T'AME , aulieu de *Part ton ame* ; on trouve dans plusieurs endroits de ce Roman , *s'amie* pour son amie , *s'amitié* pour son amitié , on disoit aussi *m'espée* pour mon espée . Ceux qui écrivent *samie* sans mettre une apostrophe après l's , font mal , comme l'a remarqué M. de la Monnoye dans son Glossaire des Noëls Bourguignons .

9090. PARVANCHE ou PERVENCHE , s. f. Plante qui pousse des tiges greslées , longues , qui s'étendent sur la terre . Ses feuilles sont semblables au Lau- rier , mais plus petites ; de la cou- leur de celles du Lierre : la fleur en est ordinairement bleue , quelque- fois blanche , & rarement rouge . Cette Plante est astringente , vulné- raire & fébrifuge . La *Pervenche* est la Quinte-feuille , en termes de Bla- zon : *Dicit. de Trevoux* .

P A U L M E, *s. f.* le dedans de la main : 7193.
c'est aussi une mesure large de quatre doigts, & aussi tant que la main peut s'étendre.

P A U M O Y E R, tenir dans la paulme de 4406.
sa main, manier hardiment quelque chose : on disoit *Paulmoyer* sa lance.
Dans le vers cité, *Fais léger à Paulmoyer*, c'est-à-dire, fardeau léger,
facile à être porté : il ne peut s'expliquer par *Pamer*, comme l'a interprété le Gloffaire.

P A U T O N N I E R, **P O N T O N N I E R** & 3349.
P A N T O N I E R, *s. m.* Bâtelier qui tient un Bac : il signifie aussi *Revêche*, *Brutal*, ainsi que le font ceux qui font commis à la perception des Péages ; qu'on apelloit aussi *Pontenages*.

P E N N O N S, **P A N N O N S** & **P E N N B T**, 941.
subst. m. ce sont les Ailerons que l'on met à une flèche pour la faire aller en droite ligne : on les nomme ainsi, parce qu'ils sont faits de *Pennes* ou *Plumes* de Gruë ou d'Oye.

Le Président Fauchet, *au Liv. 2. de sa Milice*, parle de certaines Arbalêtes sur roue, qu'on apelloit *Ribaudequins*.

C'étoient des Arcs longs de 12. «
Y ij.

» pieds : l'arbre où tenoit l'Arc étoit
 » long à proportion , & large au
 » moins d'un pied , & creusé d'un
 » canal pour y mettre un Javelot de
 » cinq ou six pieds de long , ferré &
 » empenné quelquefois de corne fort
 » mince , d'autrefois de bois leger ,
 » pour le faire plus aisément voler.
 » Ces Ribaudequins restoient sur les
 » Ramparts & sur les Murs des For-
 » teresses , ainsi que nos Canons sur
 » leurs affuts ; & au moyen d'un tour-
 » manié par quatre ou cinq hommes ,
 » on venoit à bout de les bander pour
 » lâcher le Javelot , qui perçoit sou-
 » vent trois ou quatre hommes d'un
 » seul coup.

1.9380. **PESME** , c'est-à-dire très-mauvaise ,
 par sincope , du latin *Pessima* , ainsi
 que notre *même* est sincopé de l'Ita-
 lien *Medesimo* , & Carême de *Qua-
 resima* : Je dois cette remarque au
 R. P. Oudin , l'un des plus scavans
 Jésuites de son siècle en tout genre
 de Littérature..

Cette explication est d'autant plus
 sûre , que je l'ai retrouvée depuis
 dans le Glossaire du Cange sur l'His-
 toire de Ville-Hardouin , où les Pas-
 sages qu'il rapporte confirment le sen-
 timent du P. Oudin. Guillaume de

Nangis parlant du Roi des Assassins ,
dit : *Icil très-pesme Roy , & malvou-
lant Seigneur.* Et Philippe Mouskes
en la Vie de Philippe Premier ,

Dont fut une très-grant gelée

Trop plesme & trop demesurée.

PHISICIENS. On donnoit autrefois ⁵³⁰⁷
ce nom à ceux qui exerçoient la
Médecine , parce qu'on les supo-
soit devoir être habiles dans la
Science de la Nature , que les Grecs
nomment *φυσις*.

Les seuls Ecclésiastiques se mê-
loient de Médecine en France , &
il n'y eut point de Médecins mariés
dans ce Royaume avant l'an 1452.
Par une Ordinance de Philippe de
Valois , il ne devoit y avoir en Cour
qu'un *Phisicien* , à vingt sols tournois
par jour. *Paquier* , liv. 8. ch. 26..

Ce Poste quoique fort beau seroit
moins recherché , si on agissoit à l'é-
gard du *Phisicien* comme Guntran ,
Roi d'Orleans , qui fit mourir les deux
Médecins de la Reine Austrigilde sa
Femme , qui le lui avoit recommandé
en mourant , parce qu'elle croyoit
mourrir par leur faute. *Du Tillet* , *Re-
cueil des Rois de France*.

Il paroît par ce que dit Jean de

Meun de l'avidité des Médecins &c des Avocats de son tems , qu'elle aprochoit fort de celle que l'on remarque aujourd'hui parmi quelquesuns de ceux qui professent ces deux Arts . Ceux qui les exercent avec honneur & avec désinteressement , ne prendront point pour eux ce Distique d'un Ancien :

*Vulpes amat fraudem , lupus agnum ,
Fœmina laudem.*

Vulnus amat Medicus , Præbiter intellitus.

Jé remarquerai en passant qu'il étoit défendu par la Loi *Cincia* , à ceux qui avoient soutenu en Justice le droit des Parties , de recevoir de l'argent ni des présens : dans la suite Neron leur permit de déroger à cette Loi .

3944. PIERRIERES , s. f. Machine de Guerre dont on se servoit avant l'invention du Canon , pour jeter de grosses pierres aux Ennemis : on peut voir la figure des *Pierrieres* dessinée dans le Livre troisième du *Poliorceticon de Juste Lipsé* , où il parle des Machines de Guerre .
3771. PIGMENT ou PIMENT , s. m. Boisson composée de Miel & de cer-

taines Epices (c'est la Canelle) elle ressemble fort à l'Hypocras : il est parlé du *Pigment* dans le Statut xi. fait par Pierre le Vénérable, Abbé de Clugny.

Statutum est ut ab omni mellis ac specierum cum vino confectione, quod vulgariter nomine Pigmentum vocatur canam Domini tantum excepta quâ die mel absque speciebus vino mixtum antiquitas permisit, omnes Cluniacensis Ordinis Fratres abstineant.

Si l'on en croit l'Auteur du Livre qui a pour titre *Quadragesimal spirituel*, cité par Henri Etienne, ch. 37. de l'*Apologie d'Herodote*, le *Vinum conditum* dont il est parlé au Livre des Cantiques, étoit l'Hypocras Claré & *Pigment*.

Boëce a fait mention du *Pigment* ou Vin mêlé avec du Miel, dans l'endroit où il parle de la sobriété des premiers Hommes.

Felix nimium prior atas.

Contenta fidelibus arvis,

Nec incerti perdiga luxu

Facili qua sera solebas

Jejunia solvere glande

Non bacchica munera norans:

Liquido confundere melle.

Libio 2. Metro v.

20660. **Pis, s. m. & Peis**, poitrine, mamelle.
Dans une ancienne Histoire citée
par Paquier, *Livre 2. chap. 11.*
où il est parlé de ce siècle

Où les Rois s'honorant du nom de
Faineans,

Laiffoient leur Sceptre aux mains ou
d'un Maire ou d'un Comte.

Le Lutrin, Chant 11.

On lit : « En sa Chaire séoit le
» Roi la barbe sur le pis , & les
» cheveux épars sur ses épaules ;
» les Messagers qui de diverses
» parts venoient à la Cour oyoit,
» & leur donnoit telle réponse
» comme le Maire lui enseignoit. »

3845. **PLAIT**, s. m. Plaidoyer, Discours,
& au figuré , bruit , noïse.

476. **PLANTE'**, s. m. Abondance , A-
grand-Planté , abondamment , d'où
sont dérivés Plantureux & Plantu-
reusement , de *Plenitas*.

20239. **PLESSIER** , PLIER , de *Pleſſe* , qui
signifie une haye pliée , du Latin
Plexicia.

7804. **PLEUVIR** , répondre pour quelqu'un ,
être caution qu'une chose est bonne.

2036. **POESTE & POTESTE** , s. f. Puif-
fance, Pouvoir. *Saint Julien de Ba-*
leurre prétend que l'on apelloit Gens
de

de Poëte, ceux qui étoient sous pouvoir d'autrui ; mais non pas Gens de Mainmorte. *Gens de Pôte*, dit-il, *id est alienæ potestatis* : Mais il s'est trompé ; car les *Gens de Poëte* étoient Serfs ou Sujets des Possesseurs de Terre, qui avoient sur eux droit de suite, & droit de les revendiquer en tous lieux, même dans la Cléricature. Philippe de Beaumanoir en sa Coutume de Beauvoisis, comprend sous le nom d'*Hommes de Poëté*, les Roturiers & les Villains.

Poté signifioit un Territoire de Seigneurie comprenant plusieurs Familles & Villages, qui anciennement étoient de condition servile. On dit encore *la Poté* de la Madelaine de Vezelay ; *la Poté d'Anois*, &c. ce qui vient de *Potestas*, Juridiction. *M. Taisand dans sa Coutume de Bourgogne*.

POISON, étoit autrefois féminin. On 14015. disoit aussi *Pœson* ; la plûpart des Femmes disent encore, *amer comme de la Poison*. C'étoit son ancien genre, & on le faisoit féminin à cause qu'il venoit de *Potio* : il est pris ici pour *Philtre*.

POLYCLETUS, c'est *Polyclete*, Sculp-17036.

teur habile qui vivoit sous la 82^e. Olympiade ; son plus bel ouvrage est une Statuë , où il rencontra si heureusement toutes les proportions du corps humain , qu'elle fut appellée *la Régle par excellense*. Il fit aussi un Groupe de personnes qui joüoient aux dez , qui fut fort estimé.

9150. Posthumus veulx-tu prendre femme.

Ceci est tiré de Juvenal.

Uxorem Posthume ducis

*Dic quā Tisiphone ? Quibus exagitare co-
lubris*

*Ferre potes dominam salvis tot restibus
ullam,*

*Cum pateant alta caligantesque fenestra
Cūm tibi vicinum se prabeat Æmilius pons.*

Satyra v. Vers 28. & sequent.

23994. POUPLIER , s. m. c'est l'arbre apellé Peuplier.

10066. POURCHAS , s. f. poursuite , intrigue.

14356. Pour une en va mil assaillir.

Voici encore un de ces conseils dangereux d'Ovide.

*Ad multas lupa tendit oves , prædetur
ut unam ,*

*Et Jovis ad multas devolas ales aves.
Semper tibi pendeat hamus.*

De Arte amandi , lib. 3.

2461. POUTIE , s. f. Poussiere. Ovide qui

n'échape aucune de ces occasions où un Galand peut faire sa cour à sa Maîtresse , recommande que ,

*In gremium pulvis si foris puella
Deciderit, digitis excutiendus esit.*

*Etsi nullus erit pulvis tamen excute
nullum.*

De Arte amandi , lib. i:

PREDESTINATION , s. f. terme de 1797.

Théologie. C'est un dessein que Dieu a eu de toute éternité , de donner la Gloire Eternelle à ceux qu'il a choisis. Il y a une *Prédestination* à la Grace qui est toute gratuite ; il y en a une à la Gloire. Ce fait-elle indépendamment des mérites acquis par la Grace , ou n'est-ce que dépendamment de ces mérites ? Ce doute partage les Théologiens , & chacun s'apuye de l'autorité des Pères , & même de l'Ecriture.

PREU , s. m. profit.

2507.

PROVOIRE , s. m. Prêtre.

11911.

La veissiez maint Prevoire ordené

Toist revestu par devant son Autels

Roman de Garin.

Et ailleurs.

Et les Prevoires escorcent il tout vis.

Borel l'explique par Prieres & Oratoire , il signifie aussi Pourvoyeur.

Z ij

7400. PTOLOMEE (Claude) Mathématicien célèbre , connu par plusieurs Ouvrages , & surtout par son *Almageste en XIII. Livres.* Alain Chartier l'attribuë à Ptolomée II. Roi d'Egypte. *Voyez son Traité de l'Esperance.*

21729. PYGMALION. Apollodore , Arnobe & M. Bayle , en font un Roi de Cypre , qui fut Fondateur de la Ville de Carpasia.

D'autres Auteurs le confondent avec *Pygmalian* , qui tua *Sichée* Mari de *Didon* , pour avoir les Trésors que ce Prince avoit amassés : ces mêmes Auteurs ajoutent que la débauche des Propétides lui ayant inspiré du dégoût pour toutes les Femmes , il se retira dans une Solitude où il s'occupa à la Sculpture.

Que le Fondateur de Carpasia soit le même que le Meurtrier de *Sichée* , ou que ces deux Princes soient deux personnes différentes , cela fait peu pour notre Roman : quoiqu'il en soit , Pigmalion dégoûté des Femmes , résolut de passer ses jours dans le Célibat ; mais ayant taillé une Statuë d'*Yvoire* d'une beauté parfaite , il devint amoureux de son ouvrage . Venus touchée des feux

du Statuaire ; anima cette figure insensible, dont il eut dans la suite un Fils appellé *Paphus*, qui donna son nom à l'Isle de Paphos. *Ovide Métamorphoses*, *Livre x.*

PYRITHOUS Fils d'Ixion, fut Roi ⁸⁵⁴ des Lapithes ; il étoit ami intime de Thésée. Etant allé, accompagné de ce Heros, pour enlever la Femme du Roi des Mollossiens, ce Prince qui n'entendoit pas rillerie sur cet article, le fit dévorer par ses Chiens.

J'ay veu Pirithous, triste objet de mes larmes,

Livré par ce Barbare à des Monstres cruels,

Qu'il nourrissoit du sang des malheureux mortels.

Tragedie de Phedre, de Rasin, *Aet. 3.*
Scene v.

PYTHAGORAS naquit à Samos vers ⁵²⁴ la 47^e. Olympiade, environ 590. ans avant J. C. Il étoit Fils de *Mnesarcus*, & selon d'autres Auteurs, de *Marmacus* ou de *Mnemarcus* : ce fut lui qui le premier prit le nom de Philosophe. Sa Secte fut nommée l'*Italique* : il parcourut l'Egypte, il fut en Crète, à Lacédémone,

où il se fit instruire dans les Loix de Licurgue & de Minos. De-là il passa en Italie , où il ramena à une vie frugale les Peuples de Crotone , qui vivoient dans le luxe : il mourut à Métapont auprès de Tarente , où on prétend qu'il fut tué dans une emeute populaire.

Pythagore eut un grand nombre de Disciples : une des Règles qu'il leur faisoit observer , étoit de garder le silence pendant cinq ans ; après ce rude noviciat , ils étoient admis dans la maison de leur Maître , & alors ils avoient le plaisir de jouir de sa présence & de le regarder fixément.

Le Préjugé de ses Disciples sur sa science étoit si violent , que son autorité toute seule leur tenoit lieu de raison , & lorsqu'ils soutenoient un sentiment , & qu'on leur en demandoit la preuve , ils se contentoient de répondre : *il l'a dit* , c'est-à-dire *Pythagore*. Ciceron, *de la Nature des Dieux* , Traduction de Mr. l'Abbé d'Olivet. Pythagore soutenoit la Métempscose , ou la Transmigration d'une ame dans un autre corps ; c'est un sentiment qu'il avoit puisé chez les *Gymnosophistes* , qui croioient que la production du Monde consistoit

on ce que toutes choses sont sorties du sein de Dieu , & que l'Univers perira par un retour de ces mêmes choses à leur premiere origine. Les Brachmanes du Pays de Choromandel soutenoient que le Monde périt & se renouvelle dans de certains périodes de tems. *Dict. de Bayle , tome 2. édit. de 1715.*

Pythagore qui se regardoit comme un *Petit Monde* , prétendoit avoir effuyé ces différentes révolutions ; & que son ame avoit passé du corps d'Ætalides dans celui d'Euphorbes , tué au Siège de Troye par Menelas ; qu'elle avoit ensuite animé les corps d'Hermosime & de Pirhus surnommé le Pêcheur , & que de Pirhus il étoit devenu Pythagore. *Diogenes Laerte , livre VIII.*

On prétend que les Vers attribués à ce Philosophe , qui sont les principes de sa Morale , ont été mis sous cette forme par *Lysis* , un de ses Disciples , Pythagore n'ayant point laissé d'écrits : ces Vers sont au nombre de 71. on les appelle *Dorez* , pour marquer que dans ce genre , c'est ce qu'il y a de plus excellent & de plus divin ; c'est par cette raison qu'on a donné le titre de *l'Ane d'Or à l'His-*

toire d'Apulée , à cause de la richesse de son style. On trouve ces prétendus Vers Dorez dans le Recueil des Poëtes Grecs. *Hierocles* , qui d'Athlete devint Philosophe , fit un Commentaire sur les Vers Dorez de Pythagore.

Q.

9974 Quant les fols eschivent les vices.

*Dum vitant stulti vitia in contraria
currunt.*

Horat. Satyr. II. lib. 2.

15774. **Q**UARRON *s. m.* Grand Chemin. Il signifie aussi un Carrefour , *Quadrivium*. C'est dans un endroit semblable que la Perfide Lesbie faisoit des infidélités à Catulle : c'est lui-même qui nous l'apprend dans son Epigramme à Cælius.

*Illa Lesbia quam Catullus unam
Plusquam se atque suos amavit omneis.
Nunc in quadrivis &c in angiportis,
Glabit magnanimos remi nepotes.*

15778. Que le délit ensemble vienne.

*Ad metam properate simul, tunc plena
voluptas
Cum pariter victi fæmina virque jacent.
Ovid. de Arte Amoris , lib. 2.*

Qui est à noir cigne semblable. 9119.

*Rara avis in terris, nigroque simillima
cygno.*

Juvenal. Satyra vi. Carmine 165.

Qui n'aille en trente-six mille ans. 17689.

Macrobe qui avoit mieux examiné le cours des Astres que Jean de Meun, dit dans son *Commentaire sur le Songe de Scipion*, que les Planettes & toutes les Etoilles retournent au bout de quinze mille ans, au point d'où elles étoient parties, & que cette révolution doit véritablement être appellée *Année*. Ciceron a fixé le cours des Astres au jour de la mort de Romulus, Pan 32. de Rome, & il prétend que quinze mille ans après ils retourneront d'où ils sont partis. *Macrobius, in Somnium Scipionis, lib. 2. cap. xi.*

Qui mieux voulloit un des yeux perdre. 8681.

*Unus iberina vir sufficit? Ocyus illud
Extorquebis, ut oculo contenta sit uno.*

Juvenal. Satyra vi. Vers 33. 34.

Qui vouldroit une * force prendre. 14807.

Horace parlant de ces personnes que rien ne peut détourner de leurs premiers desseins, dit, *lib. 1. Epistole.*

* Fourche.

*Naturam expellas furea : tamen usque
recurret.*

Ce que la Fontaine a dit depuis
dans la Fable de la Chate métamor-
phosée en Femme.

Coups de fourche ni d'étrivieres
Ne luy font changer de manieres.

Qu'on luy ferme la porte au nez,
Il reviendra par les fenestres.

R.

2385. **R**AINE, s. f. Grenouille : on disoit
aussi *Renoüille*.

408. **RASSOTE'E**, Hébêtée , Folle , du
verbe *Rassoter*, radoter.

26814. **RAZIS**, Médecin Arabe connu sous
le nom d'*Almansor* ou d'*Alubetret-*
Arazi : il vivoit dans le dixième
siècle , & selon d'autres dans le neu-
vième : il vécut cent vingt ans ,
dont il en employa quatre-vingt à
l'étude de la Médecine.

21948. **REBEBES** & **RUBESES** , suivant la
leçon de Borel, qui explique ce ter-
me par *Rebec* ou *Violon* : je crois
que *Rebebes* peut venir du latin *Re-
boare* , qui signifie retentir , faire
beaucoup de bruit , raisonner.

RECROY, c'est-à-dire, ne fais pas ~~ss~~ une telle chose.

Et d'aimer par amour recroy.

Prens bien garde d'aimer la fortune
& ses faveurs.

Tenir m'en puis pour assoté

4243-

Quand dès lors d'aimer ne recreus,

C'est-à-dire, lorsque je ne garantis
pas mon cœur des trais de l'Amour.
Récréant qui venoit de Recroire, si-
gnifioit un lâche, un paresseux; &
Recreu un homme las, fatigué.

**REFATIER, REFAITIER & RAFAI-
TER.** Il y a de l'apparence que le
métier que Juvenal appelle Refatier,
est *Far l'atto venereo*. Cet Acte, se-
son le même Auteur cité par Jean
de Meun, est le moindre des cri-
mes que la force du tempérament
fait commettre aux femmes.

*Faciunt graviora coacta
Imperio sexus, minimumque libiaine
peccant.*

Satyra vi. Carm. 134. & 5.

Un autre raison en faveur de mon
explication, c'est que la Vieille qui
raconte à Bel-Acueil comment un
Homme qu'elle aimoit éperdument la-
battoit & la maltraitoit souvent, dia-

15286. Ja tant de honte dit ne m'eust,
Que de paix ne m'amonestat ;
Et que lors ne me rafaistat,
Puis avions & paix & concorde.

Ovide qui étoit Maître en l'Art d'aimer, nous apprend que c'est là le moyen le plus sûr pour apaiser une femme irritée.

*Pax omnis in uno concubitu.
Cum bene savioris, cum cessa videbitur
hostis,
Tunc pote concubitus fæderis, missis erit.*

131. RENDU, RENDUE, Religieux, Religieuse, Nonnain : Marot ne sépare point ces deux mots là. Dans son *Coq-à-l'Ane* adressé à Lyon Jamet, on lit :

On dit que les Nonnains renduës donnent gentilment, &c.

16169. RENOUART, *s. m.* ou plutôt *Renoüart*, signifie grand & notable Seigneur, Prince ou Roi.

20947. RENOYE', *adj.* Renégat, du verbe *Renoyer*. Renois qui vient de *Reus*, désignoit un Trompeur, un Criminel.

23551. RIBAULS (Roi des). Les Ribauls sont mis ici pour des Soldats.

Guillaume le Breton dans sa Philippide, apelle ainsi une Compagnie de Gendarmes, qui étoit pour Philippe Auguste ce que la Garde Prétorienne fut pour les Empereurs Romains ; & comme en ce tems-là on donnoit le nom de Roi à celui qui étoit Supérieur ou Juge, le Chef de la Compagnie des Gendarmes de Philippe Auguste fut appellé *Roi des Ribaux*.

On trouve dans les Croniques de Froissard *Ribaults* pour Soldats ; & comme ceux-ci se portent volontiers au dérèglement, surtout au commerce des Femmes publiques, on appela *Ribauds* indistinctement ceux qui faisoient profession des Armes, & ceux qui imitoient ce vice des Soldats : *Ribaudes* étoit le nom de celles qui s'abandonnoient à la débauche que l'on nommoit *Ribauldie* ; c'est-à-dire, action de *Ribauds* & de *Ribaudes*. Paquier, l. 8 ch. 44. *Ribaudaille* signifioit Canaille, & *Ribler*, qui veut dire courir la nuit, comme font les Filoux & les Débauchés, étoit la même chose que *Ribauder*.

L'an 1446. fut crié à Paris, que « les *Ribaudes* ne porteroient plus de « saincture d'argent, ne de collets, ne « de robes à collets renversez, ne «

» queüe ne boutonniere à leur chaperon,
 » ne pennes de gris en leurs robbes,
 » ne de menu ver; & qu'ils allaffent
 » demourer és * Bordeaux ordonnez,
 » comme ils étoient au temps passé.
Journal de Paris, sous les Regnes de Charles VI. & VII. Ce qui avoit déjà été défendu par deux Ordonnances du Prévôt de Paris des 8. Janvier 1415. & 6. Mars 1419. *Traité de la Police de la Mare, livre 3. Titre v.*

» Quoique les Femmes publiques
 » payassent une redevance à l'Estat.
 » St. Loüis ordonna que les *Ribaulx*
 » des communes fussent boutees hors
 » des bonnes Villes par les Justiciers
 » des lieux, & en 1560. tous les lieux
 » publics qui avoient été tolerez fu-
 » rent abolis.

M. le Duchat au mot *Ribaulx*, dans ses Notes sur Rabelais, *livre 2. ch. 27.* dit, « Que c'estoient de jeunes gens robustes, qui gaignoient leur vie à charger & à décharger les Marchands, dises que l'on débarquoit à la Grève.

5264. Mais Ribauix ont le cœur si baux.

C'est-à-dire, fiers, hautains jusqu'à l'impudence.

* De Borde, petite Maison, de Bord qui chez les Anglois-Saxons a la même signification.

Suivant *du Tillet*, « Le Grand Prevôt de l'Hôtel étoit nommé Roy des Ribauds, & Prevôt des Ribaulds : « sa Juridiction s'étendoit sur les Jeux & de Dez & de Brelands, & sur les Bordeaux, qui étoient en l'ost du Roy, & prétendoit qu'il lui étoit dû cinq sols de chaque Femme publique. » On voit par ce Passage qu'on mettoit peu de différence alors entre les Femmes publiques, & ceux qui donnoient à joüer aux Jeux de hazard dans ces Maisons, représentées aujourd'hui par celles que l'on nomme à Paris Académies, puisque *du Tillet* les range dans la même classe.

Les Edits des Préteurs, qui contiennent toute la Police des Romains avant Auguste, nous apprennent * Que ceux qui tenoient dans leurs maisons des Jeux de hazard pour en tirer profit, étoient si odieux, que s'il arrivoit qu'ils eussent été maltraitez ou voiez, ou receu quelque dommage dans le tems du Jeu, ils n'avoient aucune action en Justice pour demander réparation. «

* La Mare, Traité de la Police, liv. 3. titre 4. cb. 4.

Fauches, origine des Dignités, dit » Que le Roy des Ribaulds étoit un Officier qui avoit charge de mettre hors de la Maison du Roy ceux qui

» n'y devoient ni manger ni coucher ,
 » & qui pour cela devoit faire sa ron-
 » de tous les foirs dans tous les re-
 » coins de l'Hôtel.

Le même *Fauchet* dit encore ,
 » Qu'un drôit du Roy des *Ribaulx*
 » ou Prevôt de l'Hôtel , étoit que les
 » Filles de joye qui suivoient la Cour
 » étoient tenuës en May venir faire le
 » lit du Prevôt , & que pour leur har-
 » dieffe impudente & impudique é-
 » toient nommées *Ribautes*.

39. **Rien** , s. f. Ce que les Latins apel-
 loient *Res* , signifioit parmi nos
 anciens Ecrivains , quelque chose :
 ils le faisoient féminin.

43811. Sur toutes riens gardez ces poins.
 A donner ayez clos les poings ,
 Et à prendre les mains ouvertes.

Dans la premiere Partie du *Roman*
 de Lancelot on lit : « Si luy requiert
 » & conjure & prie de la riens au
 » monde qui plus il aime de lui dire
 » la vérité.

Le mot *Rien* passe aujourd'hui
 pour une négation , & pour ce que
 l'on appelle *neant*. Pour se moquer
 d'un homme qui dit , *n'avez-vous
 rien à mander à Paris* , on lui ré-
 pond , *à rien mander il ne faut point
 de*

de Messager. Paquier , liv. 8. ch.
46.

RIGOLAGE , *s. m.* Ris , raillerie , 890s.
vient du verbe *Rigoller*, se réjouir ,
railler ; témoin la chanson.

Je me rigolle avec Catin.

ROBERT II. Comte d'Artois, surnom- 1958s.
mé le Bon & le Noble , fut fait
Chevalier par le Roi Saint Louïs :
il mourut à la Bataille de Cour-
tray , percé de trente coups de Pi-
ques , l'an 1302.

ROLAND , Neveu de l'Empereur 8246.
Charles-Magne , se rompit une vei-
ne en sonnant de son Cor , que l'on
entendoit à plus de sept lieuës ; ce
qui contribua autant à sa mort ,
que la soif violente qu'il ne put
étancher , ayant trouvé que le ruis-
seau dans lequel il alloit puiser de
l'eau avec son Armet , étoit tout
rouge de sang. *Suite de Rolland
le Furieux.* Il mourut dans la Val-
lée de Roncevaux , entre Pampelune &
Saint Jean de Pied-de-Port ,
dans le Royaume de Navarre.

ROMMANT *s. m.* Ce mot signifioit 11158.
autrefois la Langue Françoise :
on l'appelloit *Romanica Lingua* , par-
ce qu'elle étoit en partie dérivée

A.a.

de la Langue Latine que les Romains avoient introduite chez les Gaulois après les avoir subjugués. C'étoit aussi le Titre qu'on donnoit aux Ouvrages écrits en François ; le Roman étoit le langage de la Cour , & celui du Peuple s'appelloit le Walon. *Enromancer* signifioit traduire en François , *Romancier* étoit le nom du Traducteur.

22696. REPOSTEMENT , *adv.* Secrétement.
21573. RESPITER , Donner un terme , un délai ; il signifie aussi Sauver , ce que l'on appelle *Rescoure*.

S.

21505. SACREMENT , *s. m.* Serment.

Non ego perfidum.
Dixi Sacramentum.

Horat. Carminum , lib. 2. Ode 17.

Comme le Serment passoit parmi les Soldats pour une chose sacrée , on a donné à nos Mysteres les plus augustes le nom de *Sacrement* , c'est-à-dire , *Signe de chose Sacrée*.

Il y avoit plusieurs manieres de jurer ou de s'engager par Serment ; la plus usitée parmi nos Romanciers,

étoit de jurer sur les Saints , & particulierement sur les saints Evangiles : » Se vous voulez jurer fait-elle que « vous en ferez à vôtre pouvoir se- « lon ce qui adventure vous aportera « vous serez de ceans délivré , & « il le octroye. Lors sont les Saints « aportez à la Fenestre , & le Che- « valier lui jure ainsi comme elle lui « a devisé. » *Lancelot-du-Lac* , Partie première.

SADÉ , *adj.* De bon goût , agréa- 5311.
ble , oposé à *Mauſade* , qui vient
de *Male ſadus* ou *natus* ; ou plû-
tôt *Male ſatus* , c'eſt-à-dire d'un
mauvais plant.

SAFFRES , *adj.* Gourmand , signifie 8907.
aussi Agréable , Mignon.

SAINTUAIRE , Reliques des Saints ; 2755.
& *Reliquaires* , se prend ici au fi-
guré pour la vüe de sa Maîtresse.

SAINTIRENT , devinrent Saintes , du 11723.
verbe *Saintire*.

SAISINE *s.f.* Possession dans laquelle 10464.
le Vendeur met l'Acheteur d'un
héritage. Cet Acte fait le même
effet en matière d'immeubles , que
la tradition en matière de meu-
bles.

AMBUE *s. f.* (aux Variantes , vers
14501:) c'eſt quelque harnois de
Aaij

Cheval , tel que le feroit une Houffe : on l'employe ici en général pour grand train , grand équipage.

SAMY (aux Variantes , vers 835.)
s. m. espèce de Drap fort semblable au satin. *Borel* dit que c'est une sorte d'étoffe , ou de peau. *Furetiere* dans son Dictionnaire dit que le *Samis* ou *Samilis* étoit une étoffe de soye , & qu'alors on l'appelloit en Latin *Examitum* ; & quand elle étoit de drap d'Or , on la nommoit *Samitum* : on croit que l'*Oriflame* étoit faire d'un *Samis* vermeil.

7753. SANGLE , je crois que ce mot signifie sanglant , mais au vers 19065.. il veut dire simple , du Latin *Singulus*, oposé à *Composit* , c'est-à-dire composé de plusieurs parties.

21699. SECOURCE'E , c'est la même chose que *Recorcée* , c'est-à-dire que *Venus* avoit retroussé ou relevé sa Robe pour être plus en état de tirer des flêches contre les Soldats du Château. *Recorçon* se dit encore en Bourgogne d'une Robe ou d'une Jupe retroussée par devant & par derrière.

1832. SEJOUR (à) , en repos , en sûreté. *Sé-*

journé vouloit dire un homme bien reposé.

Frere Thibaut *sejourné*, gros & gras.

Marot, Epigramme.

S'elle a laiz piedz, estroit se chausse. 14116.
Et grosse jambe a tenuë chausse.

*Hes malus in niveâ semper caletur alutâ:
Arida nec vincis crura resolute suis.*

Ovid. de Arte amandi., lib. 3.

S'elle n'a dens bien ordonnées. 14133.

*Si niger, aut ingens, aut non erit ordinata:
natus*

Dens tibi, ridendo maxima damna feces.

Ovid. de Arte amandi., lib. 3.

S'el se parjure ne li chaille 13883.
Car Dex se rit de tel serment:

*Nec timide promitte, trahunt promissa
puellas.*

Polllicitis testes quoslibet adde Deos.

Jupiter ex alto perjuria ridet amantum.

Et jubes Eolios irrita ferre notos.

*Per Styga Junoni falso jurare solebat:
Jupiter.*

Ovid. de Arte amandi., lib. 3.

SEMILLES, s. f. remuëment, mouvement. Semiller, se donner du mou-

vement. *Semilleux* & *Semillant*, remuant, éveillé.

2865. *SENDAULX ou CFNDAUX*, au singulier *Cendal*, c'étoit une étoffe fort estimée chez les Anciens : on en faisoit les Bannières. Le *Cendal* étoit une espèce de Camelot ; il y en avoit du rouge & du blanc : il y avoit aussi des *Cendaux* de soye qui étoient la même chose que nos raffetas.

285. *SERGENS*, au sing. *SERGENT*, s. m. du Latin *Serviens*, par le changement si commun de l'*U* en *G*, comme on le voit dans *Vasco*, *Vastare*, *Vagina* : d'où viennent les mots, Gascon, Gâter & Gaine.

On disoit aussi *Sergiens* pour *Sergens* : les Evêques de France du temps de Loüis le Begue, écrivant au Pape Jean VIII. s'appelloient *Sergens* & Disciples de la sainte Autorité. *Paquier*, liv. 8. ch. 19.

Sergens ou *Serjant* se prenoit aussi pour *Serviteur* ; dans les Romans il est mis indifféremment pour Valet & pour Roturier, quelquefois pour Soldat à pied.

2830. Se tu as clere & saine voix.

Si vox est canta, si mollia brachia saltas

Ovid. de Arte amandi, lib. 1.

SÉÜE, pour le Pronom possessif *Siennec.* 14340.

SIRE, *s. m.* Selon Guillaume Budé, 2497^e

vient du Latin *Henus*. Paquier le dérive du mot Grec $\chi\nu'psoc$.

Les Anciens parlant de Dieu, l'appeloient *Sire*.

Ahy beau Sire Diex comment
Seme preudhoms mauvaise graine.

Hugues de Betcy en sa Bible Guiot.

Nos Anciens terminoient en *ex* les noms qui finissent en *ien* : *Diex*, *liex*, Dieu, lieu.

Le Titre de *Sire* ne se donnoit autrefois qu'à Dieu ; mais dans la suite, les Peuples qui regardent les Rois comme ce qui aproche le plus de la Divinité, leur donnèrent le nom de *Sire*. Les Grands Seigneurs s'arrogèrent aussi ce surnom : nous avons des Maisons qui affectent de le prendre.

Le Sire de Pont, le Sire de Montmorency, le Sire de Coucy : on disoit de ce dernier,

Je ne suis Roy ne Prince aussi,
Je suis le Sire de Coucy.

Enfin ce Titre devint si commun, qu'on le donnoit aux Marchands. *Clement Marot* dans ses Epigrammes,

apelle ainsi deux de ses Cr  anciers,

Sire Michel, Sire Bonaventure.

Le *Messire* que les Gens de Qualit   ajoutent    leurs Titres est compos   de *Mon* & de *Sire* : il faut observer que si le *Messire* mis devant un nom de Bapt  me n'est pas suivi du nom propre , il d  signe presque toujours un Roturier. Les Personnes de Qualit   se sont imagin   que le *Monsieur* suivi du nom de Famille , produisoit    peu pr  s le m  me effet , & quand ils parlent    un Bourgeois titr   (comme ils l'appellent tr  s-improprement) ils ne manquent pas de lui dire : *Bonjour* , *Mr. un Tel.* Cet abus n'est pas nouveau , *Menage* fort alerte sur les bienf  ances , s'en plaignoit d  ja : il dit ,
 » Qu'un Seigneur qui faisoit une chere
 » fort d  licate , l'invitoit souvent    sa
 » table ; mais qu'il avoit la mauvaise
 » habitude de l'appeler toujours par
 » son nom , comme s'il eût craint
 » qu'il ne l'oubli  t.

Les Gens de fortune , qui sont les Singes des Grands , en usent souvent ainsi avec des Personnes    qui ils doivent du respect.

J'observerai avant que de finir cet Article , que le *Messire* est devenu si commun ,

mun , que des Gens dont les Peres ont passé les trois quarts de leur vie , & quelquefois leur vie entière dans la Roture , croïeroient informes les Actes qu'ils passent , si le *Messire* ne précédent pas d'autres Titres aussi chimériques que leurs Marquisats & leurs Comtés.

SISIGAMBIS étoit la Mere de Darius. Cette Princesse étant tombée entre les mains de ses Ennemis après la défaite de son Fils , elle fut traitée par Alexandre avec tous les égards qui étoient dûs à son Rang. Aussi fut-elle plus sensible à la mort de ce Conquérant qu'à celle de son propre Fils ; & cette Princesse qui avoit eu la force de survivre à la perte de Darius , eut honte de voir la lumiere après qu'Alexandre en eut été privé. *Quinte-Curce , livre x.*

SOCRATES eut pour Pere Sophronis-
ques Tailleur de pierres , & pour
Mere Phenecrate qui étoit Sage-
Femme. Il naquit sur la fin de l'an
114. de l'Ere Philosophique ; il fut
Disciple d'Archelaüs. La Philoso-
phie dont il fit profession fut sou-
vent mise à l'épreuve , par la mau-
vaise humeur de Xantipe & de

B b

Myrthon ses deux Femmes. Plusieurs traits de modération qui ne peuvent être placés ici, lui méritèrent ce glorieux témoignage de la part d'Apollon, qu'il étoit le seul de tous les Hommes à qui l'on pût donner le nom de Sage.

Mortalium unus Socrates vere sapit.

Cette justice rendue à Socrates lui coûta la vie, comme on peut le voir dans Diogenes Laërce, *Livre second.*

6093. SOLIN (Jule), Grammairien Latin, qui a composé un Ouvrage intitulé *Polyistor*, qui est un Recueil des choses mémorables que l'on voit dans divers Pays.

18685. SOMME, s. f. Fardeau.

14644. SORES, *adjectif*, Blond, Blonde. *Tresses Sores*, c'est-à-dire cheveux blonds : on trouve cependant ailleurs cette épithète employée pour châtain. Dans Lancelot - du - Lac, *premiere Partie*, il est dit, « Que » Lancelot eut les cheveux déliez, » bloncs à merveilles, luisant tant » qu'il fut en cheveux ; mais quand » il fut aux Armes, lors lui chan- » gérent de la naturelle blondeur, » & devinrent tous forez & crepez. C'est peut-être châtains clairs.

Absalom , dont il est parlé dans le Roman de la Rose , fut (comme le remarque l'Ecriture) le plus bel Homme d'Israël : il étoit obligé de faire couper ses cheveux tous les ans , parce que leur poids l'embarroit. Ils pesoient deux cent Cicles , ce qui , suivant l'évaluation de Dom Calmet , revient à trente-une once ; « Ce qui n'est pas sur- » prenant , ajoute ce Pere , puis-« qu'au rapport des Perruquiers il y « a des Femmes dont les cheveux « pèsent trente-deux onces. » Cela peut être véritable , mais on n'en coupe point une pareille quantité par an à une Femme. L'Auteur de l'Histoire du Peuple de Dieu en ce point peu conforme au Texte , écrit qu'on vendoit la chevelure d'Absalom deux cent Cicles , au poids public.

SOULDOYER , *s. m.* Soldat , ainsi 398^e
appelé sous Charles VIII. Loüis
XII. & François Premier , à cause
de la solde qu'il touchoit.

Loüis Gollut , fondé sur l'autorité de Jules-César , de *Bello Gallico* , libro III. prétend que le terme de *Souldoyer* vient du mot Celtique *Soldurii* , qui signifie *Devoti* , dévoüez jusqu'à
B b ij

la mort , & non pas à cause de la solde que les *Souldoyers* touchoient. Cette étymologie pouvoit convenir du tems de César , mais je crois la premiere plus Analogue à notre Langue & à notre façon de penser.

On disoit aussi *Souldée* & *Sodée* , pour recompense , ce qui étoit dérivé du verbe *Souldre* , qui étoit la même chose que le *Solvere* des Latins.

A luy n'ayons que faire ne que souldre.

Dit Villon dans son Epitaphe.

842.

SOULIERS découpés , à *laz* , c'est-à-dire des *Souliers* qui étoient laslez. Benoît Baudoin d'Amiens , a fait un Traité sur les *Souliers* , sous le titre de *Calceo antiquo & mystico* , où il remarque que Dieu donnant à Adam des peaux de Bêtes pour se couvrir , il ne le laissa point aller les pieds nuds ; que dans la suite des tems on fit des *Souliers* de *Genest* , de Papier , c'est-à-dire de la plante dont on tiroit le Papier qui croissoit en Egypte : il y avoit des *Souliers* de Lin , de Soye , de Bois , de Fer , d'Argent & d'Or. Ils ont souvent changé pour la figure , pour les ornemens & pour

la couleur : il y a eu des Souliers longs , des Souliers unis , & d'autres qui étoient tailladés & découpés.

On lit au *Livre 7. des Antiquités Françoises du Président Fauchet* , que les Moines de St. Martin de Tours vivant délicieusement , étoient vétus de Soye , & portoient des Souliers , *Vitrei coloris* (ce dit l'Abbé Odon.) Un autre dit des Mirouers à leurs Souliers , pour contempler leurs beaux habits même dans l'Eglise.

SUETONE (Tranquille) a écrit la Vie des douze Césars ; il vivoit sous les Empereurs Trajan & Adrien , & fut Secrétaire d'Etat de ce dernier : on a encore de Suetone un Livre des Grammairiens Illustres , & un des Rheteurs.

SURCOT , s. m. Riche habillement que les Dames mettoient par-dessus leurs habits : le *Sorcint* étoit la même chose.

SURIE , c'est la *Syrie* , qu'on apelle aujourd'hui *Sourie* ou *Soristan* ; c'est une Province de l'Asie qui appartient au Grand-Seigneur.

SURQUANYE , **SURQUENIE** , **SUR- QUAMIE** & **QUANIE** , s. f. An-

6316.

8916.

21566.

12061.

cien habillement de Femmes qui pendoit jusqu'aux hanches , ce qui étoit peut-être la même chose que le Mantelet dont les Femmes se servent aujourd'hui : on dit que la *Surquenie* étoit faite avec du Lin.

T.

TARGE (aux Variantes , vers 16300.) Se couvre d'un Bouclier , du verbe *Targer* , & dans le figuré se targer d'une raison , c'est se couvrir , ou faire de sa raison une espèce de Bouclier ou Targe. *Targier* & *Targer* signifioient tarder.

7758. **TARSE** , c'est le nom d'une Ville de l'ancienne Cilicie , en l'Asie mineure.

7793. **TELLE** Mere , telle Fille : on disoit aussi la même chose du Fils à l'égard du Pere.

*Vera quidem res est , patrem sequitur
sua proles
Et sequitur leviter filia matris iter.*

7842. **TENANT** , *s. m.* Continuation : *en* un Tenant , tout de suite.

Tenant signifie aussi celui qui a entrepris un Tournois ; il se prend aussi pour un Avaricieux.

TENEMENT, *s. m.* Possession, héritage : on appelle *Tenementier* le Possesseur de l'héritage.

TESMOING, pour témoignage, & au vers suivant, il signifie *Témoin-gne* : ce que Jean de Meun remarque dans son Roman, vers 8579. sur la foi qu'on doit ajouter aux témoignages des Mendians, est tiré du Digeste.

Testium fides diligenter examinanda est, ideoque explorandum est si conditio, &c. An locuples, vel egens sit ve lucri causa quid facile admittat. Lib. 22. Tit. v.

Lege Julia cavetur ne in reum testimoniū dicere liceret qui, &c. & qui palam quæstum faciet fecerit ve Lege eadem.

Lucri causa moveri egenus facile præsumitur : Cicero pro Fonteio.

En effet, une Personne dans l'indigence est plus facile à corrompre, que celle qui est riche.

THEOPHRASTUS, c'est *Theophraste*, natif d'Eresé : il étoit Fils de Melante le Foulon. Il fut Disciple de Leucippe, puis de Platon, & enfin d'Aristote : il s'attacha à ce dernier, & il devint son Successeur au Lycée. Aristote lui changea son

nom de *Tyntame* en celui de *Theophraste*, à cause de son éloquence qui avoit quelque chose de divin. *Theophraste* composa près de deux cent Volumes, dont la plûpart sont perdus. Voilà à peu près ce qu'en dit Diogenes Laërce.

L'Ouvrage le plus connu de *Theophraste* est son Traité des Caractères, traduit par la Bruyere : ce sont eux qui ont servi de Modèle à ceux qu'il a donnéz sous le titre de *Caractères de ce Siècle*, qui sont autant de Satyres contre les François, à l'imitation de *Theophraste*, qui n'a voit point épargné les Atheniens dans les Portraits qu'il en avoit faits.

Dans l'édition de 1613. faite à Leyde, des Œuvres de *Theophraste*, on ne trouve point le Traité sur les Nôces, où Jean de Meun a puisé la meilleure Partie de ce qu'il a dit sur cette Matiere : c'est apparemment un de ces Ouvrages qui ont été perdus. Jean de Sarrisbery, Evêque de Chartres, en a fait mention dans son *Policraticon*, lib. 8. capite xi. où il dit : *Fertur Authore Hieronimo, Aureolus Theophrasti liber de Nuptiis, in quo querit an vir sapiens ducat uxorem : & cum dissinisset, si pntchra*

effer, si bene morata, si honestis parentibus orta; si ipse sanus & dives sic sapientem aliquando inire matrimonium statim intulit, hac autem raro in nuptiis concordant universa. Non est agitur uxor ducenda sapienti. Theophraste en allegue les raisons, que l'Auteur du Roman de la Rose a fort bien expliquées dans ce qu'il dit contre le Mariage.

Les Romains, les Spartes, les Grecs & Licurgue ont pensé sur cet Article tout autrement que Theophraste, puisque parmi eux il y avoit des recompenses pour ceux qui se marioient, & des peines contre ceux qui passoient leur vie dans le Célibat. Voyez *Alexandrum ab Alessandro.*

Tiens-toy bien net, tes cheveux pigne. 2193,

Careant subigine dentes

Nec vagus in laxa pes tibi pelle naset.

Nec male deformes rigidos tonsura capillos

fit coma, fit docta barba resecta manu

Et nibil emineat, & fini sine sordibus unguies.

Ovid. de Arte amandi, lib. 1.

TINEL f. m. *Curia aula*, c'est-à-dire la Cour que le Roi assem-

bloit ; on disoit aussi *Tinier* pour Cour pléniere. *Tinel ouvert* signifioit une Table ouverte à tous Venans. C'étoit aussi le nom d'une Salle où mangeoient les Officiers des Rois, des Princes & des Grands Seigneurs , comme nous dirions le Grand-Commun.

3888. TISTZ, je Tis, du verbe *Tistre*, faire de la Toile , du Latin *Texere*.

4373. TOLT & TOST; il ôte de *Tollir*, dont on a fait *Toult* & *Toulte*, auquel on a ajouté *mal*, comme qui direit mal-tolluë ou mal-prise.

Malfait qui l'autruy toult & pince,

Dit Jean de Meun : ce vers se trouve aussi dans une Complainte qu'on lit aux Croniques de Monstrelet.

43259. TORTIL, s. m. *Torteis & Teurtis*, Torche de Cire , parce que les Torches sont entortillées.

155. TOAILLE, TOAILLE & TOEILLE, pour *Toille*.

43911. TOULIN s. m. On ne le trouve point expliqué sous ce terme , mais sous ceux de *Tonlieu* , *Toulien* , *Thonneu* & *Tinel* , que Ragueau dérive de *Telonium*.

Toulin signifie Plaçage , c'est le Droit qu'on paye au Seigneur pour

le Marché ou pour la Foire, à cause de la Place qu'occupent les Vendeurs.

Suivant un Passage rapporté par du Cange, on apelloit *Tonloyers* celui à qui apartenoit le *Toulin*. Item, tous « les *Toulins* des Denrées con vent, & acate à cōbie est siens (à l'Abbé) « car il est *Tonloyers* de la Ville. » *Glossar. Tome 3.*

Le *Toulin* est ce qu'on apelle aujourd'hui le Droit d'Etalage. *Borel* à l'Article de *Flamel*, parle d'un Abbé de Sorese, à qui on devoit pour un Droit d'Etalage huit Deniers, ou une paire de Souliers.

TOURNOYEMENT, s. m. Combat ou 1185.

Tournoy, du François *Tourner*, marcher ou courir en rond. Les premiers Tournois furent faits en France environ l'an 800. sous Charles-Magne.

L'Empereur Henry I. surnommé *l'Oiseleur*, les institua en Allemagne, ou plutôt il les réforma. Il y avoit des Tournois qu'on apelloit à *plaisance*, & d'autres, à *entrance* & à *fer émoulu*.

Le Roi Henry II. ayant été tué dans un Tournois, d'un éclat de Lance que le Comte de Montgom-

mery lui donna dans la Visiere , & qui entra dans l'œil du Monarque , les Tournois furent abolis.

Il falloit pour être admis au nombre des Combattans d'un Tournoy , être Noble de trois Races Paternelles & Maternelles , & faire paroître le Certificat des Armes qu'on portoit.

Ces Tournois étoient nommés par les Anciens , Nobles Assemblées , ou Pardons d'Armes : elles se faisoient ordinairement lorsque le Roi tenoit Cour Pléniere , ce qui arrivoit aux Fêtes de Noël , de la Chandeleur , de Pâques , de la Pentecôte , de la mi-Août & de la Toussaints ; au Mariage d'un Prince , ou d'une Princesse , & à la réception de quelque Chevalier & des Ambassadeurs.

Ces Combats pendant la Paix , étoient une Image de la Guerre , *Ludi Militares* : les Européens furent long-tems pour pouvoir attraper le bon goût & la galanterie des Maures pour ces sortes d'Exercices.

s 1403. TOUSE, E'E, adj. tondu , tonduë , de *Tousus*. Borel l'explique par une Amie , une Fille qui aime , *Amasia* ; il en fait un substantif féminin , & de *Touſaux* & *Touſaux* ; jeune Homme amoureux , un substantif

masculin : *Jeune Touse* est le nom que l'Amour donne ici à Venus sa Mere.

Je remarquerai sur les vers suivans ,

11410.

Car maintes euy l'avez
Mon pere puis monta leur
Venus , tant fut-elle sa leur,
Et firent leur joliveté
De-là vint ma nativité

Que quelque bien établie que fût la naissance de Cupidon , & quoique Jupiter & Venus passassent pour ses Pere & Mere ; il a cependant plu à un grand Philosophe de détruire une Généalogie si bien établie.

Voici ce que Platon en dit *in Symposio*. Jupiter voulant célébrer la naissance de Venus , donna un grand repas à tous les Dieux. *Porus* Fils de *Metis* s'y trouva , il but plus qu'il n'auroit dû le faire dans une si honorable compagnie ; les fumées du Nectar lui ayant monté à la tête , il entra dans les Jardins de Jupiter pour dormir plus à son aise : *Penic* la Déesse de la pauvreté , qui étoit venuë à cette Fête dans le dessein d'exciter la compassion des Dieux ,

s'aperçut de l'état où étoit *Porns*, elle le suivit, & sans autre cérémonie elle se coucha auprès de lui ; elle devint grosse, & dans le tems elle accoucha de *Cupidon*.

9576. *Toutes estes, serez ou futes
De fait ou de voulentez Putes.*

La réponse que Jean de Meun fit aux Dames de la Cour, offensées avec raison d'une Sentence si injuste, est tirée d'un Livre Italien, intitulé *Cento Novelle Antiche. A Guilielmo di Bergdam.* C'est le Guilhem de Bargemon, Gentil'homme & Poëte Provençal du tems du Comte Raymond Beranger. Jean de Nôtre-Dame a fait mention de Guilhem ou Guillelm, au chap. 48. de ses Poësies.

Le Mot que l'on donne à l'un & à l'autre, est une imitation un peu forcée de celui de J. C. pour sauver la Femme Adultere. *Voyez le Ménagiana de 1715. Tom. 4.*

M. Baraton a mis cette avantage en Vers sous le nom de Clopinel. *Voyez ses Poësies in-douze, page 17.*

Dans le Siècle poli où nous vivons, Jean de Meun ne trouveroit point de Partisans de ses Maximes à l'égard du Beau-Sexe. Si dans les

chap. 39. 40. & 41. de l'Analyse , j'ai rapporté les traits de Satyre qu'il avoit lancés contre les Dames , j'y ai été constraint par la sincérité que l'on doit apporter dans les Extraits. Il étoit absolument nécessaire de donner une idée du caractère de l'Auteur , & un précis exact d'un Poëme que peu de Lecteurs liront entièrement dans le Texte ; mais je n'ai fait que traduire en Prose très-mitigée à certains égards , ce que Jean de Meun avoit écrit en Vers d'une maniere peu polie , & capable d'alterer la beauté de son Roman.

TIBULLE (Albius) Chevalier Ro- 11080.

main , Poëte Elegiographe. Il fut Ami intime d'Horace & d'Ovide , ce qui est assez rare parmi les Poëtes. Ce dernier honora le Tombeau de son Ami par cette belle Elegie qui est la 19^e. du livre 3. des Amours.

Tibulle mourut en accompagnant le Consul Corvinus Messala chez les Pheaciens.

TREPAS s. m. signifie passage. 14396.

D'hote aimer ne conseille pas , 14395.

Mais toutefois en son trepas

Si deniers & joyaux lui offre

Prenne tout & mette en son coffre.

Dit la Vieille à Bel-Acuëil, au Roman de la Rose, fondée sur ce vers d'Hélene à Paris.

Certus in hospitibus non est amor.

770. **TRESCHE**, *s. f.* nom d'une Danse, d'où vient l'Italien *Tresca*, dont Petrarque s'est servi dans ses vers contre Babilone. Veneroni l'explique par Jeu, Bagatelle ; & *Trescare*, par se jouer, folâtrer. *Trescheur* voulloit dire un *Danseur*.
771. **TRESSOIRS, TRESSOUERS & TRESSOYERS** signifient *Trusses*, c'est-à-dire, un tissu de Cheveux qu'on attache ensemble par un bout sur quelque Ruban : on disoit aussi *Tresches*.
7799. **TREU** *s. m.* Tribut : on disoit aussi *Tru* & *Truage*, qu'on apelloit aussi *Truage*, c'est-à-dire Imposition, Subside ; & parce que les Tributs excessifs qu'on mettoit quelquefois sur les Peuples, les réduisoient à la mendicité, on apelloit *Truant* celui qui demandoit l'aumône. *Faulx-Semblant* apelle ainsi les Mendians.

Quand je vois tous nuds ces Truans
Trembler sur ces fumiers puans

Les

Les Normands étant plus chargés d'Impôts que les autres Peuples, on disoit : *Qui fit Normand, il fit Truand.* *Truander* signifie demander l'aumône par pure faineantise. *Trucher*, en terme d'Argot, signifie la même chose, & *Trucheur* se prend pour *Truant*, & *Truandaille* pour *Gueux* ou *Vaurien* : on trouve ce mot employé dans la vieille Bible des Noëls.

Vous ne semblez que truandaille

Vous ne logerez point céans.

Qu'il me soit encore permis d'avancer une de ces vérités que l'on regarde comme des Paradoxes : c'est que les plus grands Impôts sont ceux dont nous supportons volontairement les charges ; tels sont ceux inventés par la mode, par la vanité, par le luxe & par la sensualité ; les quatre plus grands fleaux du Genre humain, dont les Loix Sumptuaires des Romains, & celles que le même esprit de sagesse a dictées à nos Rois, n'ont jamais pu réprimer les abus, qui renversent le bon ordre, corrompent les mœurs, & ruinent enfin le Commerce des Etats les mieux polisés.

C c

20671. **TRIPTOLEMUS**, Fils de **Celeus**, qui regnoit à Eleusis lorsque Ceres cherchoit Proserpine sa Fille. Celeus reçut magnifiquement cette Déesse, qui pour le recompenser, lui aprit l'Art de l'Agriculture : elle fit plus, elle réchauffa pendant la nuit *Triptoleme* qui ne faisait que de naître, & le lendemain elle voulut elle-même l'alaiter ; & lorsqu'il fut grand, elle l'envoya sur des Serpens ailés, enseigner à tous les Humains la manière de recueillir le Bled après l'avoir semé. *Ovide, Métamorphoses, Livre V.*

28829. **TRUBELLE**, *s. f.* signifie troupe. On lit *Tropelle* dans quelques MS, c'est la vraye leçon.

25668. **TRUBERT** que le Glossaire explique par *agréable*, est expliqué par *amoureux* dans l'édition de Galiot Dupré ; & dans la Traduction de Molinet on lit, *ne que sans requete l'ayez.*

V.

222. **V AIR & VAIRE.** C'étoit une fourure blanche & bleue, dont les Rois usoient en France : les Présidens en mettoient sur leurs Manteaux, &

les Conseillers sur leurs Robes ; ce qui a eu lieu jusqu'au quinzième siècle. Cette fourure étoit faite de la peau d'une espèce d'Ecureüil, que l'on apelloit aussi *Vair*, & en Latin *Sciurus* ; cette peau étoit blanche par-dessous & colombine par-dessus. On la diversifioit en grands & en petits carreaux, qu'on apelloit *grand Vair*, & *petit ou menu Vair*. On lui avoit donné le nom de *Penne* ou *Panne*, parce que ces fourures étoient composées de plusieurs pièces ou peaux cousuës ensemble, comme les pans d'un habit.

Quelques Auteurs ont prétendu que le *Vair* n'étoit que la seconde fourure, ou *peau* & *penne*, dont on doubloit les habits des Grands Seigneurs. On l'appelle *Vair*, à *Variss coribus*. L'Hermine étoit la première des fourures.

Vair en terme de Blason, est une fourure faite de plusieurs petites pièces d'argent & d'azur, à peu près comme une cloche de melon ou comme un *U*. Cependant les Armes de la Maison de Bayffremont sont vairées d'or & de gueule.

Le *Vair* est ordinairement de quatre tires ou rangées, & le *menu Vair* est de six.

C c ij

193. VARLET , s. m. Ce nom n'étoit pas, comme à présent, affecté aux Domestiques ; on le donnoit aux Fils de Rois ou d'Empereurs. Au Livre 2. de Ville-Hardouin , Edition de 1583. on lit ces paroles : « Et » après une autre quinzaine re- » vindrent li Messages d'Alemai- « gne qui estoient al Roy Phelippe » & al Valet de Constantinople. » Ce Valet dont il est parlé , étoit Fils de l'Empereur Isaac , qu'Alexis avoit détrôné après lui avoir fait crever les yeux.

Il y a lieu de croire que les Valets de nos Jeux de Cartes doivent tenir un rang plus considérable que celui qu'on leur assigne , puisque les noms qu'on leur a donné , prouvent assez que c'étoient ceux des plus fameux Héros de la Grece , & de la Monarchie Françoise ; tels sont les noms *d'Hector* , *d'Ogier le Danois* , & de *la Hire* : le premier étoit le Fils du Roi Priam ; l'autre connu par le Roman qui porte son nom , & par ses démêles avec Charles-Magne ; & le dernier étoit ce brave Jean de Vignolles , dit *la Hire* , un des grands Capitaines de Charles VII. on croit même que le Jeu de Cartes fut in-

vendé par la Hire , dont le Valet de Cœur porte le nom , en 1392. pour divertir le Roi Charles VI. La haute Noblesse est représentée par les Valets , l'Etat Ecclésiastique par les Cœurs , les Gens de Guerre par les Piques , la Bourgeoisie par les Carreaux , les Laboureurs & les gens de Campagne par les Tréfles ; & l'on fit trouver dans ce Jeu l'abrégué de toute la constitution d'un Etat ; savoir , les Rois , les Reines & les Dames titrées , qu'on peut y avoir ajouté sous Anne de Bretagne , Charles VIII. & Louis XII. Voyez La Note 227. de la Dissertation sur la Noblesse Françoise , par Mr. de Boullainvilliers .

Dans la basse Latinité , *Varlet* étoit nommé *Valectus* : *Valecti appellabantur Magnatum Filii , qui nec dum Militare cingulum erant consecuti.*

Les Picards disent encore *Varlet* & *Varleton* ; ce nom étoit donné au jeune Enfant qui entrait dans l'adolescence .

VASSELAIGE , s. f. Servitude ou dépendance d'un Seigneur supérieur : ce mot signifie aussi , *Grand fait d'Armes* , ce qu'on apelloit *Ap-* 7350.

pertises d'Armes. Aux *Croniques de Froissart* on lit : « Et entre-» rent l'un contre l'autre par grand » vasselaige , & se combattirent » de très-grand courage & vou- » lenté. Au vers cité , c'est com- » me si la Raison disoit : « Ce n'est » point une action de bravoure » que celle que commet un hom- » me entiché de folie.

VEEZ (aux Variantes , vers 3520.) vient du yerbe *Vetare* , défendre , refuser.

21896. VERGE D'OR , boucle d'Oreille fai- te en anneau , sans pendans.

21866. VERMAUX , c'est Vermeil.

46143. VILTOYER , mettre à vilté , à mé- pris ; c'est-à-dire , mépriser.

202. VINDELLE , BIDELLE & BINDELLE , Le dernier est la bonne leçon , & vient de *Binda* , Bande , d'où est tiré *Bindellus* , Bandeau ; ainsi *Bindella* étoit ce que nous apel- lons une Bandelette : il y a donc aperature qu'une manche à *Bin- delle* étoit une manche decoupée à Bandelettes , qui étant sans doute de différentes couleurs , faisoient à peu près le même effet que celles des Trompettes des Rég- imens , des Hérauts d'Armes , &c.

C'étoit peut-être la mode de ce Siècle-là pour les Personnes de la condition de Guillaume de Lorris. Cette Note m'a été communiquée par M. le Président Bouhier de Savigny , dont le nom porté avec dignité par une longue suite de Magistrats célèbres , suffroît pour faire son éloge , si le mérite personnel de cet illustre Académicien , connu de tous les Scavans de l'Europe , n'y ajoutoit point un nouvel éclat.

VIRGINE , c'est Virginie , Fille de ⁵⁸²⁰ Lucius Virginius , Tribun Militaire à Rome : elle avoit été fiancée à Lucius Icilius , autrefois Tribun du Peuple ; mais Appius Claudius le Decemvir étant devenu amoureux de cette Fille , il suborna un certain M. Claudius pour la revendiquer comme une Esclave qui étoit née dans une de ses Maisons , & qui avoit été vendue à la Femme de Virginius : le Decemvir devant qui la contestation fut portée , ne manqua pas d'adjuger Virginie à celui qui la redemandoit , & qui devoit la lui remettre ensuite. Virginius voulant prévenir la honte de la

Fille , lui plongea un couteau dans le Sein : cet accident souleva le Peuple , & fut cause qu'on abolit la puissance des Decemvirs , l'an de la fondation de Rome 304. pour rétablir le Gouvernement Consulaire. Appius fut mis en Prison , mais il échapa au supplice qu'il méritoit en avallant une doze de Poison.

37998. **Voulsist** , ou non ; bon-gré , malgré.

382. **Voultis** , *adject.* Vouté , fait en arc comme le ceintre d'une voute : *sourcil voulcis* , sourcil fait en arc.

4292. **VoysE** pour aille : on disoit aussi *m'en vois* ; pour je m'en vas.

5072. **UsE's** , *adject. pl.* Usitées , accoutumées à quelque chose.

Y.

3628. **YOLE'** ; c'est *Jolé* , Fille d'Eurite Roi d'Écalie. Hercule en devint amoureux , & emmena cette Princesse Prisonniere , après avoir tué son Père qui la lui avoit refusée en mariage : il la donna dans la suite à son Fils **Hyllus**.

YSANGRIN

V SANGRIN, parmi les Auteurs du 11746,
moyen âge, signissoit un *Loup*: on
donna ce nom aux Habitans de
Furne, à cause qu'ils pilloient les
Bergeries comme des Loups.

Dans le Roman d'Aubrey.

L'aignel ressemble qui joe à isengrin.

Du Cange, pour prouver que l'*Isen-*
grinus de la basse Latinité vouloit dire
un Loup, rapporte le Passage suivant.

*Solebat autem Episcopus eum irridendo
Isengrinum vocare propter Lupinam sci-
licet speciem.*

Au Roman du vieux Renard, com-
posé du tems de Philippe le Bel, dans
l'endroit où le Lion fait son Fils *Noblon*
Chevalier, Isengrain est employé pour
le Loup.

Ly Rois a Renart appellez,
Et puis si ly a commandez
Noblon son fils l'esperon destre
Chauffat, Isangrain le Senestre.

V SNEL, d'où on a formé l'adverbe 330.

Ysnelllement, outre la signification
que lui donne le Glossaire, se prend
aussi pour *leger*, qui va vite, &
c'est presque toujours dans ce sens
qu'il faut l'entendre.

Dd

314 *Suplement*
3185. **YTEL** signifie tel , vient de **Talis** :
on disoit aussi **Tieux**.

Au Savetier mes souliers vieulx,
Et au Frippier mes habits tieulx
Que quand du tout je les delaiffe.

Strophe 24. du petit Testament de Villon.

Z.

17038. **Z**EUXIS d'Heraclée vivoit sous la 95^e. Olympiade. Ce fut un Peintre célèbre qui fit mentir un Proverbe assez commun , *Gueux comme un Peintre* : il amassa des richesses immenses , & croyant ses Ouvrages au-dessus de tout le prix qu'on y pouvoit mettre , il voulut qu'après sa mort ils fussent donnés pour rien. Il eut pour Rivaux de sa gloire Thimantes , Androcides , Eupompus & Parrhasius. On dit que **Zeuixis** mourut à force de rire , en considérant le Portrait d'une Vieille qu'il venoit de faire.

Fin du Suplement au Glossaire.





VARIANTES DU ROMAN DE LA ROSE,

*Tirées du MS. de M. le Président
BOUHIER DE SAVIGNY,
pour servir à l'édition de 1735.*

Le Caractere Romain désigne les Vers
du Texte ; les Variantes sont en
Caractere Italique.

*A plûpart des Lecteurs ne font
pas grand cas des Variantes ou
diverses Leçons : Je ne prétens
pas les ramener à un genre de
littérature , dont la sécheresse seule seroit
capable de les rebuter , si le ton décisif
avec lequel les Critiques donnent pour
des certitudes des conjectures souvent très-
frivoles , & les injures amères dont ils*

Dd ij

316 Variantes du Roman
accablent ceux qui n'ont pas pensé comme eux, n'étoient point pour les Lecteurs de nouvelles sources de dégoût.

Je me garderai bien de tomber dans un défaut que j'ai toujours condamné; si je propose aujourd'hui des Variantes pour le Texte du Roman de la Rose, c'est parce que j'ai cru que le tems & la négligence des anciens Copistes avoient répandu une si grande obscurité sur cet Ouvrage, qu'il étoit nécessaire de restituer plusieurs Leçons qui avoient été altérées.

Quoique je ne donne mes idées que pour ce qu'elles vallent, c'est-à-dire, pour de simples conjectures, elles m'ont paru fondées sur de si bons MS. que j'aurois craint de faire tort à la pénétration du Lecteur, si j'avois voulu les justifier toutes par des Dissertations aussi inutiles qu'ennuisées.

Vers
34.
* Ra-
contoit
49

C Omme l'histoire le reçoit.

Si Com li songe * recensoit.

Advis m'estoit à cette fois

Bien y a cinq ans & cinq mois.

Avis m'est que il erre * mains

Il y a cinq ans, ou petit (*) mains.

(*) Ou un peu moins.

* Ma-
tin.

Quil estoit matin proprement.

92.

Quil estoit matin durement.

Car ne me fgeus ailleurs deduire ,

110.

Fors que dessus ceste riviere ,

Si ne me sai en lieu deduire ,

Plus beau que sus celle riviere.

Davoir conquerre & assembler,

137.

Ajoûtez

Cest celle qui semont d'embler.

Les Larrons & les Ribaudians ,

Si est grand pitié & grans * diaus. * deuil

En la fin quand * estuet les pendre. * Il

C'est celle qui l'autruy fait prendre. faut.

Rober , tollir & bareter ,

Et bestourner , & mescompter.

Si eut le corps bel & rengé ,

**Le corps os droit gent & * dougié , * Def-
lié,**

Cotte eut d'ung riche vert luysans ,

Sa cotte fut d'ung vert de gant ,

Faisant Deduit par grant noblesse ,

Eaisoit Deduit par grant noblesse ,

335. Son bauldrier fut pourtrait d'oiseaulx
D'ung samy pourtrait à oyseaulx.
343. Par joyeuseté & soulas ;
 Et sa mye lui fist chappeau.
*Sa mye aussi par grant soulas ,
 Lui avoit fait joly chappeau.*
366. Elle eut la bouche très doulcette;
Elle ot la bouche petiteste ,
37. D'une sainture moult dorée ,
 Fut-elle sur son corps parée ,
 Et son ami eut la pareille ,
 Qui riche fut à grant merveille.
- * est *D'un samy qui * est tout doré ,
 Fut son corps vestu & paré ,
 Duquel son amy avoit robe ,
 Si en estoit assez plus grobe.*
382. Amourettes tant est propice ,
 Et fait des amoureux justise ,
*Amourettes à sa devise ,
 C'est cil qui les vilains justise ,*

De roses bel & nettelet :

911.

De roses moult trez jaliet.

Les Rossignols entour chantoient , 912.

Qui doulcement se delictoient ;

Les Rossignols entour voloient ,

Qui de chanter se delictoient ;

En celle eut trop pesante feste , 960.

Qui menoit moult pesant sajete ,

Les autres cinq flesches sont laides 972.

Mal rabotées & mal faictes ,

Les autres cinq flesches mal traitez ,

Mal rabotées & mal faictes ,

Qui semblent petites chanelles : 1013.

Qui semblent petites chandoilles :

Portoient à richesse honneurs ; 1043.

Ajoûtez

Tous baioient à li servir ,

Por l'amor de li deservir.

Chascun si l'appelloit sa Dame , 1044.

Et craignoit comme riche femme,

Tous se mectent en son dangier,
 Et la veult chascun calangier:
 Maint traître & maint envieux,
 Souventes fois sont bien joyeux

*Chascun sa Dame la clamoit ,
 Car tout le monde la cremoit ,
 Tout le monde est en son dangier ,
 En sa court ont maint losengier ,
 Maints traitours , & mants envieux ,
 Ce sont cil qui sont curios.*

1141.

*Que quant elle donnoit du sien .
 Que quant et pouvoit dire tien*

1172.

*Largesse eut robe bonne & belle ,
 D'une couleur toute nouvelle ,*

* Sar.
razi-
noise.
1187.

*Largesse ont robe toute fresche ,
 D'une pourpre * sarraxinesche .*

*Mainte jouste & chevalerie ,
 Et prins par force & abatu ,
 Maint Chevalier & combatu .*

*Mainte jouste & mainte envahye ,
 Maint beaulme avoit descrelé ,
 Et percié maint escu bouclé ;*

*Maint Chevalier ot abatu,
Et pris par force & par vertu.*

La signifioit douce & franche : 1219.

Et près d'elle si la vestoit
ung Jouvencel qui là estoit,

Qui moult fort estoit renommé ;
Ne sçay comme il estoit nommé.

Senefie que douce & franche

Estoit celle qui la vestoit ;

*Un Bachelier * jone * séstoit,* * Jeu-

Pres la Franchise lez-à-lez ; ne.

Ne sçais comment ert apelez. * Sta-
bat.

Elle est en toutes Cours bien digne , 1240.

Soit d'Empereurs , Roys ou Royne ;

Elle ert en toutes Cors bien digne ,

D'estre Empereris ou Royne.

Sous les arbres sans forvoyer . 1299.

Sous ces arbres por devayer :

Il n'est nul moindre Paradis , 1304.

Il n'est nul greignor Paradis.

Son arc d'or sans plus attendre , 1212.

Son arc doré sans plus attendre.

1331. De fruiët fut tout plain le ramage,
Se n'est au moins ou ung ou deux,
Ou quelque mal arbre hideux.

*Il n'est arbre qui fruiët ne charge,
Se ne est aux arbres bideux
Dont il yert ou un ou deux.*

1349. Cerfueil, anys, aussi canelle,
Citoüail, anys & Kanelle,

1351. Moult fut celui lieu delicable.
Que bon fait menger apres table.

1352. Au vergier eut arbres non seiches,
Là estoient arbres domesches,

1373. Pour garder de l'esté les chaulx,
Et si espés par dessus furent,
Que chaleurs percer ne les peurent,
Ne ne pouvoient bas descendre,

*Pour garder de l'esté du chaulx,
Si espés furent par dessus,
Que li Soleil en * neis une heure,
Ne pooit en terre descendre,*

* Pas
même
en une
heure.

1390. Le plus preux & le plus affecté
Y a esté prins & guetté:

Le plus preux & plus aguetié :

Y a esté pris engignié :

L'oudeur de la plus savourée

1636.

Rose m'entra en la pensée ,

L'odour des roses savourée

* Cou-
rée ou
fressu-
re.

*m'entra jusques à la * curée ,*

Mais demoura en mon corps toute

1732.

Ains demoura en mon cuer toute.

Eschauldé doit chaleur doubter ;

1801.

*Car eschauldé doit * eüe douter ;*

* Eau.

Mais Amour moult bien la pointe

1860.

D'ung precieux oignement oingté ,

Mais Amour avoit bien la pointe

D'un precieux oignement oingte ,

Bon homme fuz-je les mains jointes ,

1980.

A tant deving son bom mains jointes ;

Tu dois prendre à mont & à val ;

2225.

Tu dois poindre à mont & à val ;

Fraude ne nulle tromperie ,

2273.

Car je n'aim pas moytoyerie ,

2479. Toute me plaist &c resplenit,
 Toute me paist & rasplanit.

2516. Je n'ayme mye tel desir,
 Quant je n'ay ce dont j'ay gesir :

Je ne pris gueres cest gesir,
Quant je n'ai ce que je desir :

2707. Si me semble que pour ce dit,
 Une Dame qui d'amer s'ot ,

Si me souvient que pour ce dit,
Une Dame que bien amot ,

3214. Avant Dangier suis venu honteux,
 A Dangier suis venu bonteux ,

3260. Et se tu aimes moi qu'en chault ,
 Se tu aimes , il ne m'en chault ,

3262. Assez ayme ; mais que tu soyes
 Ades aime ; mes que tu soyes

3377. En la fin n'en serez riant ;
 Car ce ne vous vauldroit * noient ;

*Nien-
té
 3320. Ne luy deust estre refusez ;
 Car vous scavez bien est vœuz

*Ne li deust estre * veez,** Re.
fusé*Car vous scavez bien & * veez*

* voiez

Bel-acueil qui sentit l'oudeur

3552.

*Du Brandon Venus & l'ardeur,**Bel-acueil qui sentit l'ardour**Du Brandon sans plus de * demour,** De.
meure.*Vers Bel-acueil qui aimast mieulx*

3610.

*Estre ravi jusques aux Cieulx.**Vers Bel-acueil qui volsist mieux**Estre à Estampes ou à * miax*

* meau

Quoique cette Correction soit peu importante, je crois qu'il faut lire de cette manière : l'embarras où se trouve *Bel-acueil*, lui fait souhaiter d'être bien loin, il n'y auroit rien d'extraordinaire qu'il aimât mieux être au Ciel ; il n'est pas nécessaire d'avoir du chagrin pour faire un pareil souhait, au lieu qu'au moins dire revers qui nous arrive, nous disons ordinairement, je voudrois être à cent lieues d'ici : c'est ce que l'Auteur fait penser à *Bel-acueil*.

Si ont trouvé le mal plaisant.

3756.

Si ont trouvé le Païsant

3781. Que vous faciez ce ennuyn non

*Sinon
ennuy.

3786. J'ay ouy ce n'est d'huy ne d'hier,
Dire qu'on ne peut espervier
En nul temps faire d'ung buysart,

*C'en oi dire en resprounner,
Que l'en ne puest faire espervier
En nule guise de busart.*

Cette leçon ne me paroît point bonne par rapport au premier vers, quoiqu'il se trouve dans d'autres MS. je crois qu'il faut lire en *reprover* qui veut dire Proverbe , ou pour la rime en *reprouvier*, cette conjecture est fondée sur ces deux vers de Philipps Mouskes dans son *Histoire de France écrite en vers*.

Li vilains en reprover dist

* Che.
vre. Tant grate cievre * que mal gist

Il est aisé de voir que ce second vers est tiré d'un Proverbe usité parmi les gens de la Campagne : & quand il seroit vrai qu'en *Respronier* fut la même chose qu'en *terme*

de Fauconnerie, toujours seroit-il
vrai de dire que le reproche de *Honte* à *Danger* est tiré d'un Proverbe
qui avoit cours du tems de Guillaume de Lorris : d'ailleurs *Respron-*
nier ne se trouve dans aucun des
Glossaires que j'ai consultés.

◎

Se vif ne le fait enyvrer, 3809.

Que vif ne le face emmurer

◎

Les poings noez à sa ceinture 5599.

Tant que cestuy monde cy dure,

Les Pans laciez à la ceinture

Tant com trestout li monde dure,

◎

La folle largefse devée 5983.

Me tiendroit bien pour enragée,

*Se folle largefse * devée,* * Def.

L'en me tendroit bien pour dervée, fends.

◎

N'eust d'aymer, tel abandon que j'ay; 6057.

Car j'ay de mon pere congeay,

Not d'amer tel bandon con-je,

Car j'ay de mon pere congéié,

◎

Soit en pailler soit en fumier, 6125.

Soit en palais soit en fumier,



6928. Par puteaux & par fraterie,
Par putians & par praerie,
6941. Gentileffe est noble & si lain
 Qu'el n'entre pas en cuer villain;
Gentilleffe est chose si noble
Qu'el n'entre pas en cuer ignoble;
7075. Où le Roy perdit comme folz
 Roys Chevalier, Pions & folz
Ou li Roys perdit comme fols
 (*) Ros, Chevalier * Paons & fols.
7745. Pour batre tant en sera quictes,
 Pour quatre tant au mains ert quites,
 Car il fait bon le chien huer,
 Il ne fait bon le chien buer,
7770. Et les Dames se souloient prendre
 Les Dames les souloient or prendre
 Malfait qui l'autruy tolt & prinse.
 Mesfait qui l'autruy tolt & pince.
8844. (*) La Tour du Jeu des Eschecs.
 * Pions.

des

Des jolis learletz convent. 8864.

Des jolis varlets le convent.

L'en me devroit fraper au viz. 8890.

L'en me devroit flatir el viz.

Maulx gras en mes mains enformoy; 8898.

Mal gans de mes mains enformoy,

Entre vous, & se Bacheler, 8934.

Entre vous & cel Bacheler,

Qu'elle est de toutes parts assise, 9005.

Car tour de toutes parts assise,

Ne peut nul amer qu'il ne preigne 9103.

Ne puet nul amer qu'il ne poigne.

Ne pour surcotz, ne pour tonelles, 9348.

Ne pour guimples, ne pour cotelles,

Ne pour surcots ne pour cotelles,

Ne pour guimples ne pour toelles,

Car le corps olimpiadés, 9358.

Car le corps Alcibiadés;

Que de son hotel ne la chasse, 9393.

Ne l'en mette hors, & l'en déchasse,

E e

330 *Variantes du Roman*

Et luy court sur ou col la mace,
En faisant tres orde grimace ,

Il faut passer le vers 9393. qui ne signifie rien après ce qui a été dit au vers 9392. le vers 9399. devient alors inutile par ce retranchement ; & quoique la rime ne vienne alors qu'après le Sommaire , il faut plus faire attention au Texte qu'aux vers des Sommaires qui ne sont point du corps de l'ouvrage ; c'est la leçon des anciens MS.

9408. Car elle se voit au fait seule ,
*Tour.
noy. *Car el se voit en * l'estor seule.*

10475. Tant est & tant fut bon son eur.
N'est qui me donne si bon eur.

10621. N'est si betif ni si balez ,
Que serez si vous y alez.
Se povreté vous peut baller ,
Elle vous fera tant baller.

*N'est si chaitis ne si ballez ,
con vous serez si y alez.
Se Povreté vous puet baillier ,
El vous fera tant baaillier*

Larrecin le Valeton l'ait

1063²¹

Larrecin le Varleton laid



Les yeulx en parfondeur glacez 1065¹³

Les ois creus en parfond fichez



Joly & resjoui devienne ;

1097¹³

Joly & renvoysie deviegne ;



Tant la fait de force habiller ,

1107³¹

Que moult y fauldra batailler ,

Trop la fait fierement hourder ,

Moult y conviendra bouhourder ,



Qui puis se repent de la praye 1139⁶¹

Qui puis se repent de la paye



Et croit lasse pourquoy l'empris 1144³¹

Et disoit las , porquoy l'empris ?



S'ils ne lui sourdent a greniers

1147⁶¹

S'ils li sordoient en guerniers



Ja n'y querrez autres victoires , 1151¹⁹

Ja n'y querrez autres vicaires ,



Que vous entendrez à payez .

1152²¹

Que vous en tendrez à payez .



E e ij

11543. C'est nostre accord , c'est nostre
ottroy.
C'est vostre accord , c'est vostre otroy.
11678. Il ne vault une vielle Royne ,
*Et ne valt une vielle gaine , **
11703. Soit Sergent, soit Abbesse ou Dame..
Sire , Sergent , Borjoise , Dame.
11740. Et la bonne pensée l'œuvre ,
Et la bonne pensée & l'œuvre ,
11893. Qui n'est pas mon frere louvel ,
Qui n'a pas nom frere louvel..
11923. Connoistre le dueil de sa beste ;
Congnoistre la vois de sa beste ;
12134. De l'escripture en Abbaye ,
Saint Augustin en l'Abeie.

Cette correction est sûre , puisqu'il n'est point parlé des Moines en aucun endroit de l'Ecriture. Tout ce qui est dit par *Faux-Semblant* de l'obligation dans laquelle sont les Moines de vaquer à des œuvres manuelles , est tiré d'un Traité de Saint Augustin,

* MS. des Minimes.

intitulé *de Opere Monachorum ad Au-*
relium Episcopum Carthaginensem : ce
fut à l'instigation de cet Evêque que
Saint Augustin entreprit cet Ouvra-
ge. Il y avoit de son tems plusieurs
Monasteres à Cartage, & parmi ces
différens Moines, les uns travailloient
suivant le Précepte de l'Apôtre ; les
autres apuiés sur le conseil Evangé-
lique, qui dit : *Regardez les oiseaux &*
les lys des champs, à qui la Providen-
ce fait trouver des ressources journalières,
se croyoient en droit de vivre des obla-
tions des Fidèles sans se donner la
moidre peine. Cet excès de fainéan-
tise avoit revolté les Laïcs ; ce fut
donc pour terminer ces disputes &
pour fixer les obligations des Moines,,
que Saint Augustin composa son Trai-
té, qui se trouve au Tome III. de ses
Oeuvres, édit. de Paris, 1651. & au
Tome VI. de l'édition des PP. Béné-
dictins.

¶
Jà ne mendiaſt pains ne vins ;

12212.

Ja ne me ſoit ne pains ne vins ,

¶
Reçoy mon argent , & mon or ,

12283.

Recroift mes argens , & mes ors .

¶
Que vertu toute en lui habonde ,

12396.

- Que vertu toute en nous babunde,
 Si environs nous mer & terre,
 Si * avirons nous mer en terre,
- Pour estre toujours enyvre,
 Pour estre à tousjors emmuré,
- Qui fait l'intention mucer,
 La nouvelle vous vueil noncer.
- * Ca-
cher.
*expli-
quer.*
- Qui fait l'intention * respondre,
 Or en voil la moclle * espondre.
- Aux chieres basses & alizes,
 As chieres pasles & alizes, (*)
- Si saillent sur tous abrivez
 Donc saillent sus tuit à brieve
- Aprés s'en va sans Escuyer,
 A pié s'en va sans Escuyer,
- Là musé si musart toute jour
 Là muse musart toute jour
- Et pour vray dire & entamer,
 Et pour voir dire mesamer,

(*) MS. des Minimes.

Ne si lectré de trop com je , 13096.

Ne si lectré de tant con je ,

Et grosse jambe à tenuë chaussé : 14112.

A grosse jambe (*) tenure chausse :

Ou vin emperent les maillectes , 14201.

El vin en * perent les maillectes , * Pa-
rois-
sent.

Que trop à louer ne se tarde , 14246.

Que trop à jouer ne se tarde ,

Ce qu'ils en pourront attraper , 14487.

Quant qu'ils en porront agraper ,

De robe richement tyssuë ; 14501.

Et chevauchast à grant sambüe ;

Nel gardroit ames esmolüies , 14589.

N'el garroient armes mouloües ,

Se nul à privé les tenist. 14922.

Se nus à privé me tenist.

Donner m'a mis au point menu, 15246.

Donner m'a mis au pain menu ,

Vers lui s'en vint lassle & tainans. 15474.

(*) *Tenuis*, menüe.

336 Variantes du Roman

Vers lui s'en vint lasse & faignans.

15603. *A la chose que tant desir,*

A la Rose que tant desir,

15731. *Lors me prennent & tant me batent,*

Que fuyant en la tour m'embatent,

Où ils m'ont dit trop de laidures

Et soubs trois paires de serreures,

Sans me mettre en fer ne en clos.

Lors le prennent, & tant le batent,

Que fuyant en la tour l'embatent,

Et li ont fait tant de laidures,

A trois paires de serreures

Sans plus mettre en fer ne en clos.

Il est évident que c'est-là la leçon
des cinq vers, puisque c'est l'Auteur
qui raconte le mauvais traitement
qui fut fait à l'Amant.

15796. *Et saillir hors desdits aveaulx;*

Et saillir hors de vos aniaux;

15878. *Mais en voix basse com descry-*

Ama voix basse à l'affant cri

Qu'advis

Qu'advis nous est si vous louez, 15896.

Qu'avais nous ert si vous l'oez.

Or entendez cy loyal Amant, 15950.

Entendez cy loyal Amant.

Pour affoler, mais pour congnoistre, 16080.

Non affoler, mes pour congnoistre,

Au tinel qui fut revestu; 16170.

*Au tinel qui fut * revescu;* * NOUR-
RI.

Honte fier; mais elle le charge, 16309.

Et cil se cuevre de sa targe,

Honte fier, mes elle se targe

Si bien & si fort de sa targe.

Et les Portiers les murs bordoyent, 16655.

Et li Portiers li murs boudoient,

Qui son venin repont & cuevre, 174712.

Qui son venin reposst & cuevre,

Tout ainsi comme en une voyste,

Tout ainsi comme en une boiste,

Trop engresser & trop lecher.

Trop engresser, & trop secher.

338 Variantes du Roman

Puisque Nature parle en cet endroit
des inconveniens qui arrivent par les
contraires , il faut lire *sécher.*

- 18320. Quils sont de meurs bien réformez,
Qui sont de mers bien acésmez.
- 18337. Soit en foire , en champ ou Ville ,
Soit à faire en champ ou à Ville,
- 18486. Qui jugeoit sur les affinées ,
Qui jugeoit sus les destinées,
- 19439. Que Roys doivent estre si riche ,
Que Roys doivent estre dit riche ,
- 19748. Et qu'ils vont chantant par rivieres ,
Et qu'ils vont chaçant par rivieres ,
- 19970. Dieu des Dieux qui est mon Faiseur ,
* Fac-
teur.
*Diex des Diex dont je suis * Fesieres ,*
- 19971. Vostre Pere aussi Créateur ,
* Crée-
teur.
*Vostre Pere , vostre * Crierres ,*
- 20190. Comme font les belles Dyanes ,
Comme font les Belidiennes ,

Ce sont les *Belides* ou *Danaides* ; el-
les étoient cinquante Sœurs , toutes

Filles de *Danaüs*, qui épousèrent leurs cinquante Cousins germains Fils d'*Egyptus* Frere de *Danaüs*. Ces cruelles Femmes par ordre de leur Pere, qui craignoit d'être détrôné par un Gendre, égorgérent leurs Maris la premiere nuit de leurs nôces : la seule *Hypermenestre* sauva la vie à *Lyncée* son Epoux. Le suplice de ces détestables Femmes est de travailler éternellement à remplir une cuve qui n'a point de fond.

Comme le chetif *Ticius*,

20193.

*Comme le * gestier Titius,*

* Ou
juifier.

Qui estoit honnest & legiere,

20331.

Qui meins encombeuse li ere,

Trop seurs sont si ne le sçavez , 20672.

Trois serors sont se n'el sçavez ,

Le tiers *Cacus* qui est leur frere. 20764.

*Et li tiers *Eacus* lor frere.*

Me vint hier compter à ma Messe : 20777.

Me vint buy compter à ma Messe :

Quoiqu'il soit fort indifférent au Lecteur de sçavoir quel jour *Nature*, à l'imitation de plusieurs Dévotes de

Ff ij

profession , se confessâ d'un grand nombre de péchés , qui étoient moins les siens que ceux du Prochain ; je crois cependant qu'il faut lire *Huy* , & non pas *Hier*. La Messe fut sans doute dite le matin , la Confession se fit tout de suite : *Genius* partit aussitôt , & pour se rendre plus vite au Camp de l'Amour , il prit des aîles ; d'où l'on doit inferer que le tout se passa dans la même journée. Si l'on objecte qu'en admettant la dernière leçon , il auroit fallu dire *m'a compté* ou *m'est venu compter* , il est aisément de répondre que du tems de *Jean de Meun* , on ne connoissoit pas la différence du *Passé défini* , & du *Passé parfait*.

20788. Ces vices en vous ne vouldroye ,
Ces vices nommer vous vouldroie ,



20816. Si vueil , Seigneurs que ce Sermon
Mot à mot si vous en Semont ,

Or vuoil , Seignor que c'est Sarmon
Mot à mot si com je * Sarmon ,



* Ser-
monne
20874.
* leans

Car le Soseil levant luyfant ,
Car le Soseil * laiens luyfant ,



Celluy les chesnes mieulx trencha, 21041.

Cist les chesnes meilleurs trencha. (*)

Par deux sources grandes, parfondes, 21334.

Par deux doys creuses & parfondes,

Ne vent, ne pluye, ne nublesse, 21443.

Tant est bel & de grant nublesse:

Ne vent ne pluye ne * nublesse: * Nua-

Tant est beaus & de grant nobleſſe, ge.

Genius se leva devant, 21621.

Ainsi que pour cuëillir le vent,

Et alla plustôt que le pas

Au Chastel, mais n'y entra pas.

Ces quatre vers ne sont pas du

Texte, ils sont sûrement du Sommaire.

Aulieu du vers 21621. il faut lire,

Com Venus s'habille devant.

Cette correction ne peut laisser au-

cun doute, puisqu'aux vers 21611.

& 21612. il est dit

Et Genius s'efvanouy,

Qu'ils ne sceurent onc qu'il devint;

(*) Ou par le milieu, leçon de Molinet.

21627. Qu'ils se rendent, mais, ains que
firent,
Qu'ils se rendent ains qu'ils i fierent;
21648. Je les ferai mettre à honny :
Je feray mettre tout en ply:
21677. Tant soit ce qu'ils n'en ayent coulpe,
Comme ont aucuns que nul n'en
coulpe,
Tous n'aient-ils pas tele coupe,
Comme ont aucuns qui les encoupe,
22098. S'il oppose el se rend confuse ,
S'il oppose el se rend conclus,
22120. Le Roy laissé avec sa fille ,
Li Roy let gesir d' sa fille ,
22121. Quant les eut ensemble avenez ,
Quant les ont ensemble aünez ,
22148. Bien advisa Dame de pris
Bien advisa Dame Cypris
22195. Chascun les mains à la ceinture
Chascun les pans à la ceinture.

Puisque le chateaux fut espris , 22200,
Que Raison li eüst apris.

C'est-à-dire , qu'après l'embrase-
 ment du Château , *Honte* se sauva
 sans mettre à profit aucunes des in-
 structions que *Raison* sa Mere lui
 avoit données : cette Filiation se trou-
 ve au vers 2879.

En pensant que j'en forgeroye 22293.
Maint palefray quant j'erreroye.
Qu'el oit que je ferreroie
Mes pallefrois quant j'erreroie.

Si rest plus de gaigne rentier , 22359.
Si fet plus de gaaing au tiers.

Trois fois sa porte assaillit , 22547.
Trois fois à sa porte assaillit ,

Fin des Variantes.

Nota , que les Passages de Gerson ,
 pages 3. & 4. de la Dissertation , n'ont point été rapportés fidéle-
 ment par du Verdier.

Si esset mihi liber Romancii de Rosa;

qui esset unicus, & valeret mille pecuniarum libras, comburerem eum potius quam ipsum venderem ad publicandum eum sicut est. Si scirem ipsum (Joannem Meldunensem) non egisse poenitentiam, non potius rogarem pro eo, quam pro Juda, si auditam confessionem personæ quæ abuteretur, praesiperem ei, ut multa deleret, vel prosesus eum abjiceret.

Vide Joannem Gersonium, sermone in Dominica quarta Adventus, Tom. IV. Col. 931. Edit. 1706.

Il est vrai que la différence de ces deux leçons est peu considérable pour le fond ; mais pour peu que l'on soit versé dans la Langue Latine, on s'apercevra aisément que la Latinité de Gerson ne vaut pas celle que du Verdier lui prête ; ce qui fait voir combien il est peu sûr de citer sur la foi d'autrui, & qu'il faut toujours recourir aux Ouvrages originaux des Auteurs.





T A B L E

*DES AUTEURS ET DES
Ouvrages cités dans la Dissertation
& dans le Suplement au Glossaire
du Roman de LA ROSE.*

A.

Almoine.
Albert le Grand.
Alexander ab Alexandro.
Ambroise. (*Saint*)
Amour. (*Guillaume de Saint*)
Argout.
Arioste.
Arresta Amorum.
Aubigné.
Augustin. (*Saint*)

B.

Baif.
Baillet.
Baraton.
Baudoin. (*Benoît*)
Bayle.
Bercy. (*Hugues de*)

Berthier. (*Pierre*)

Bible. (*la*)

Boëce.

Boileau.

Borel.

Bouchet.

Bouhours.

Boullainvillier.

Bourdigné.

C.

CAlmet. (*Dom*)

Catulle.

Choppin.

Ciceron.

Colomne. (*François*)

Coquillart.

D.

DAniel. (*le Pere*)

Dant. (*Jean*)

David.

De Balleurre. (*Saint Julien*)

De la Marche. (*Olivier*)

Dictionnaires de Borel..

Du Cange.

De Monet.

De Nicod.

De Ragueau.

De Trevoux.

De Veneroni.



Diogenes Laërce.

Dion.

Du Haillan.

Du Tillet.

Du Verdier.

Du Vigny.

E

Fcole de Salerne.

Etienne. (*Henri*)

E.

FAuchet.

Ferriere. (*Saint Vincenç*)

Frac. (*Martin*)

Froissard.

G.

Genebrard.

Gerson.

Guillaume d'Auvergne.

H.

HIstoire de Jean de Saintré.

Histoire du Peuple de Dieu.

Homere.

Horace.

Huet.

I.

Joinville.
Juste Lipse.
Justinien.
Juvenal.

L.

La Croix, du Maine.
La Fontaine.
La Monnoye.
La Mothe le Vayer.
La Roque.
Le Duchat.
Loiseau.
Loix des Allemands, des Anglois,
des Bourguignons, des Lombards,
Saliques.

M.

Macrobe.
Marculfe.
Marot. (*Jean*)
Marot. (*Clement*)
Martial.
Martial d'Auvergne.
Menage.
Menagiana.
Menot.
Mervesin.
Molinet.

Monet. (*le Pere*)

Monstrelet.

MS. Bouhier, Coislin, Filsjan, des
Jésuites, des Minimes, d'Oxford.

N.

NEuvton.

O.

OEuvres de Saint Evrement.

Olivet. (*d'*)

Ovide.

P.

PAquier.

Perse.

Petronne.

Pierre. (*le Vénérable*)

Platine.

Platon.

Pline. (*l'Ancien*)

Pline. (*le Jeune*)

Procopé.

Propercé.

Prosper. (*Saint*)

Q.

Quinte-Curce.

Quintilien.

Quintinie. (*la*)
Quinze joyes du Mariage.

R.

RAbelais.

Raulin.

Regnier Desmaretz.

Romans , d'Amadis , de Lancelot ;
de Merlin , d'Ogier , de Palme-
rin , de la Rose.

S.

SArafin.

Sarrisbery. (*Jean de*)

Scaligeriana.

Sidonius.

T.

TAifand.

Thevet.

V.

VIda. (*Hierome*)

Vigenere.

Ville-Hardouin.

Villon.

Virgille.

Vulson.

F I N.

* * * * *

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux *un Suplement au Glossaire du Roman de la Rose*, & je crois qu'on peut en permettre l'impression. A Paris ce 29. Mai 1736.

LANCELOT.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il apartiendra, SALUT. Notre bien amé JOSEPH SIROT, Imprimeur à Dijon. Nous ayant fait remontrer qu'il lui avoit été mis en mains un Manuscrit qui a pour Titre, *Suplement au Glossaire du Roman de la Rose, contenant des Notes Critiques sur les Auteurs de ce Roman*, qu'il souhaiteroit imprimer ou faire imprimer, & donner au Public, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége sur ce nécessaires, offrant pour cet effet de l'imprimer.

ou faire imprimer en bon Papier & beaux Caractères , suivant la feüille imprimée & attachée pour modèle sous le Contrefcel des Présentes : A ces Causes , voulant favorablement traiter ludit Exposant , Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes , d'imprimer ou faire imprimer ludit Livre ci dessus spécifié , conjointement ou séparemēt , & autant de fois que bon lui semblera , sur Papier & Caractere conforme à ladite feüille imprimée & attachée sous nôtre dit Contrefcel , & de le vendre , faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume pendant le tems de six années consécutives , à compter du jour de la date desdites Présentes : faisons défenses à toutes sortes de Personnes , de quelque qualité & condition qu'elles soient , d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéissance , comme aussi à tous Imprimeurs - Libraires & autres , d'imprimer , faire imprimer , vendre , faire vendre , débiter ni contrefaire ludit Livre ci-dessus exposé , en tout ni en partie , ni d'en faire aucun extraits sous quelque prétexte que ce soit , d'augmentation , correction , changement de titré ou autrement , sans la Permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui , à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits , de quinze cent livres d'amande contre chacun des Contrevénans , dont un tiers à Nous , un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris , l'autre tiers audit Exposant , & de tous dépens , dommages & intérêts ;

à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impétrant se conformera en tout aux Règlemens de la Librairie, & notamment à celui du dixième Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de Copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Aprobation y aura été donnée és mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin ; le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Ser-

gent à faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre Permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNE à Versailles le vingt-deuxième jour du mois de Juin l'an de Grâce 1736. & de notre Règne le vingt unième. Par le Roi en son Conseil, SAINSON.

Régiſtred ſur le Régiſtre IX. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 302. fol. 271. conformément aux anciens Règlemens confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris le 24. Juin 1736.

G. MARTIN Syndic.

E R R A T A.

PAge 2. ligne 21. découvrirent, lisez découvrir.

- 18. ligne 2. de du Verdier, ôtez de.
- 29. ligne 23. confusions, lis. confusion.
- 42. ligne 21. par avance, ôtez ces deux mots.
- 54. ligne 8. reproche, lis. reproches.
- 62. ligne 17. on n'en n'apercevoit, lis. on n'en apercevoit.
- 72. ligne 3. métal, lis. métail.
- 76. ligne dernière, mandier, lis. mendier.
- 80. ligne 19. donnés, lis. donné.
- 81. ligne 19. pas que, ôtez que.
- 88. ligne 5. leurs, lis. leur.
- 106. ligne 27. regûë, lisez regû.
- 132. ligne 4. teint, ôtez la virgule.
- 136. ligne 22. chisme, lis. schisme.
- 151. ligne 4. avisez, lis. avisé.
- 154. ligne 11. de du Cange, ôtez de
- 179. ligne 17. le questo, lis. l'inquesto.
- 183. ligne 3. anifi, lis. ainsi.
- 185. ligne 16. compagnie : ôtez les deux points.
- 186. ligne 14. ESPINGUS, lis. ESPRINGUEZ.
- 187. ligne 25. on, lis. ou.
- 193. ligne 15. Nygromanie, lisez Nygromancie.
- 200. ligne 5. bû, lisez bûë.
- 212. ligne 9. le divertir, lis. l'avertir.
- 218. ligne 23. solidorum inflatione, lis. solidorum inflatione.
- 231. ligne 3. travaille, lisez travaille.
- 233. ligne 9. côté à côté, lis. côte à côte.
- 271. ligne 20. Laerte, lis. Laërce.
- 308. ligne 19. donné, lis. donnés.





Digitized by Google

